

**Léo Volker**

**Architecte de l'Aggiornamento**

**1957-1967**

**Aylward Shorter, M.Afr.**

**Traduit par Jean Pierre Chevrollet, M.Afr.**

**Rome 2013**

Stampa Istituto Salesiano Pio XI - Via Umbertide, 11 - 00181 Roma  
Tel. : 06.78.27.819 - Fax : 06.78.48.333 - E-Mail [tipolito@pcn.net](mailto:tipolito@pcn.net)  
Finito di stampare : aprile 2013

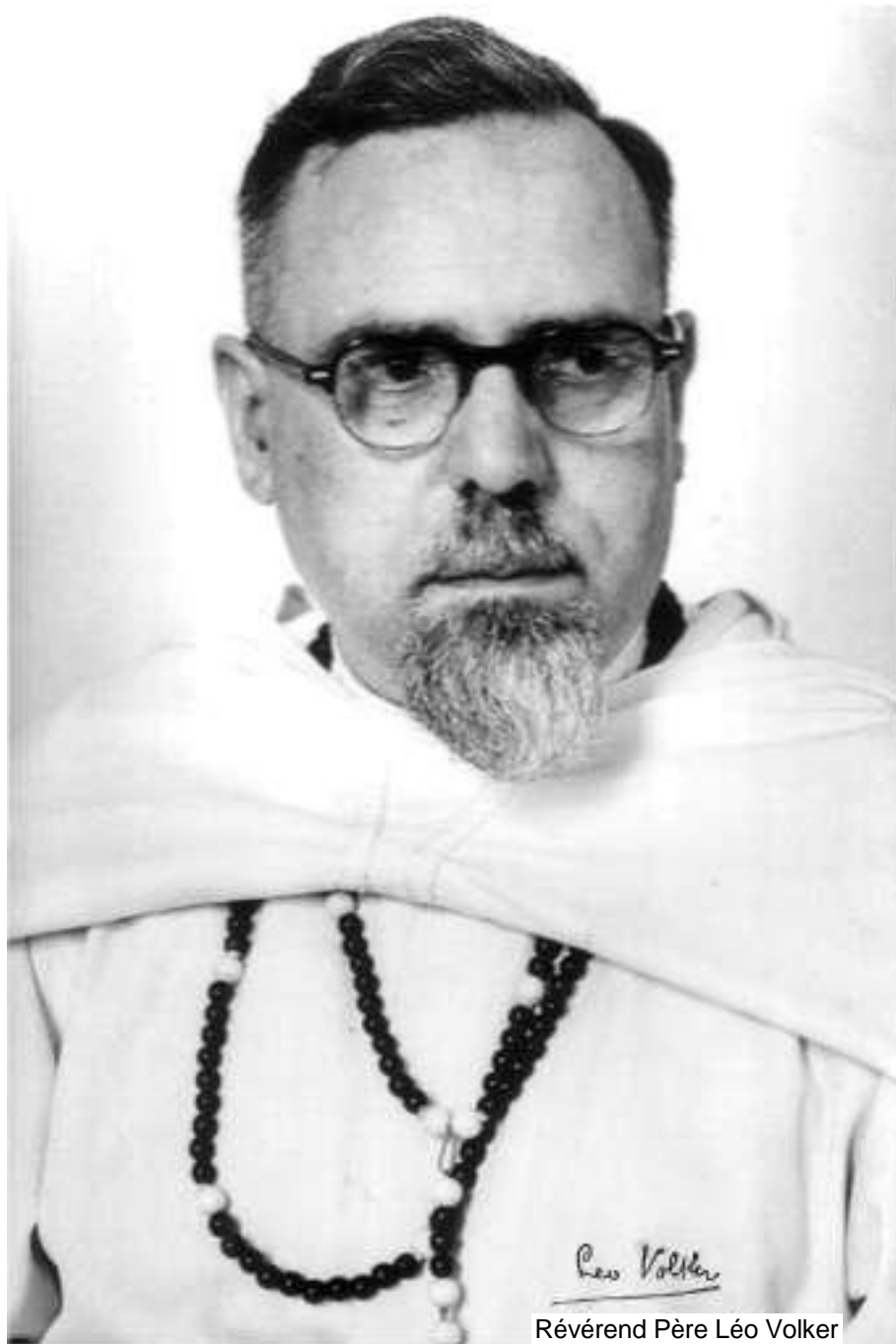
# Avant-propos

Lors d'une rencontre de l'Équipe de Recherches historiques du 5 au 7 mai 2011, il a été suggéré que je prépare du matériel pour l'étude et l'enseignement de la période 1947-1967. C'est une période où l'Afrique et notre Société ont vécu quelques-uns des changements les plus profonds de notre histoire. J'ai entrepris des lectures et des recherches sur cette période à Londres en 2011 et à Rome en février 2012. Un dossier de fiches de travail (près de 40 000 mots) fut préparé. Du matériel s'y ajouta à propos des Missionnaires d'Afrique qui servirent comme aumôniers militaires et furent démobilisés entre 1945 et 1954. En 1957, la Société comptait jusqu'à 600 anciens militaires, dont un sur dix avait servi officiellement comme aumônier militaire. Ce fait contribua effectivement à ce que la Société soit préparée au changement et l'attende.

En novembre 2012, François Richard et Jean-Claude Ceillier proposèrent que le dossier forme la base d'un volume dans la Série historique, qui se concentrerait sur la contribution de Léo Volker, Supérieur général de 1957 à 1967. Je remercie Jean-Claude Ceillier et l'Équipe de Recherches historiques ainsi que François Richard, Juan-José Oses et Fritz Stenger pour leur aide aux Archives générales, à la bibliothèque et à la photothèque de Via Aurélia. Je suis également reconnaissant aux personnes qui ont bien accueilli mes demandes d'information et à celles qui ont aimablement répondu à mes courriels et à mes questions téléphoniques. Bien sûr, un grand merci à Jean-Pierre Chevrolet, le traducteur. Les remerciements sont inclus au cours du texte.

Aylward Shorter, M.Afr.

Londres, novembre 2012



Révérend Père Léo Volker

# L'élection et la personnalité de Léo Volker

Léo Volker (1906-1970) <sup>1</sup> fut élu Supérieur général par le dix-neuvième Chapitre général de la Société en juillet 1957, le premier Supérieur général dans l'histoire de la Société à n'être pas Français. Il était âgé de 51 ans. Durant la décennie précédente, il avait été Assistant de Mgr Louis Durrieu, Supérieur général de 1947 à 1957. Auparavant, il avait été professeur au grand séminaire de Kipalapala (Tanzanie) pendant 15 ans, et Recteur du Séminaire pendant plus de dix ans. Il était fort apprécié par les séminaristes, quoique certains éprouvaient une certaine crainte à son égard.<sup>2</sup> Volker, pourtant, loin d'être autoritaire, savait au contraire écouter. Il excellait dans le travail d'équipe. Assez sociable, il jouait aux cartes le soir avec les membres de la communauté du Gé-néralat. Il appréciait occasionnellement un verre de vin et un cigare.<sup>3</sup> Il possédait un solide bon sens et montrait une piété saine et traditionnelle.<sup>4</sup> À la chapelle, sa voix était forte, ce qui faisait dire aux prêtres étudiants: "*De ore leonis, libéra nos Domine.*"<sup>5</sup>

La simplicité de Volker, sa spiritualité et son adhésion aux préoccupations du Chapitre de 1957 concernant la spiritualité ignatienne, la pauvreté, l'achèvement du Directoire des Constitutions et le souci de la formation des Frères persuada les capitulants qu'ils plaçaient la Société en de bonnes mains. Pourtant, moins de dix-huit mois après son élection, la situation de l'Église et du monde connut un changement spectaculaire. Dans l'Église, le point de départ fut l'élection, en octobre 1958, d'un nouveau Pape, Jean XXIII, qui, en moins de trois mois, annonça la célébration d'un Concile Œcuménique. Les huit années suivantes du supérieurat de Volker virent grandir l'autonomie de l'Église

---

1 Les dates de naissance et de décès sont mises entre parenthèses après les noms des Missionnaires d'Afrique. Dans le cas d'un départ de la Société, un astérisque est placé après la deuxième date

2 Société des Missionnaires d'Afrique, Père Léo Volker, Rome 1971, pp. 6-8.

3 Ibid., p. 10; communication aussi de Michael Louis Fitzgerald, 8 juillet 2011.

4 Il était très impressionné par les apparitions mariales, communication de Wim Wouters, 15 août 2011.

5 "*Délivre-nous, Seigneur, de la bouche du lion*". Fitzgerald, communication du 8 juillet 2011.

africaine et l'acquisition, parfois violente, de l'indépendance politique dans une majorité de pays africains. C'est ainsi que ces années devinrent parmi les plus stimulantes de l'histoire de la Société.

## **Africanisation et indépendance** <sup>5b</sup>

Quand Pie XII mourut en 1958, il y avait une vingtaine d'évêques africains pour toute l'Afrique. En 1967, il y en avait 26 dans les seuls diocèses qui avaient été confiés à la Société.<sup>6</sup> Pour l'ensemble de l'Afrique, il y en avait environ soixante-dix.<sup>7</sup> Il y avait aussi un cardinal africain, qui était Père Blanc : Paul Zoungana de Ouagadougou.<sup>8</sup> Les années soixante furent témoins de l'émancipation politique de pratiquement toutes les colonies africaines, après une résistance parfois violente ou le chaos. Six missionnaires d'Afrique subirent une mort violente en Algérie et douze au Congo. La Société atteindra son nombre le plus élevé de membres en 1967 (3 618), mais il y avait déjà alors des signes d'une baisse des vocations. En 1967-1968, les premières indications d'agitations estudiantines apparurent au niveau mondial, ainsi que ce qu'on nommera la "révolution du désordre expressif."<sup>9</sup>

Lorsque Volker fut élu Supérieur général en 1957, il y avait cinq évêques africains dans les territoires de mission confiés à la Société. Quatre d'entre eux étaient du clergé séculier et un était Missionnaire d'Afrique. Lorsqu'il quitta son poste dix ans plus tard, il y avait vingt-six évêques africains dans les territoires de la Société (deux étaient morts, dont l'un était Missionnaire d'Afrique). Trois de ces vingt-six étaient Missionnaires d'Afrique ; les vingt-trois autres appartenaient au clergé diocésain. Un de ces derniers (Emmanuel Nsubuga) avait demandé sans succès à entrer dans la Société.

---

5b Dates des Indépendances des pays africains pendant le mandat de Volker : p. 78.

6 Deux étaient morts. Voir plus bas.

7 C'est une estimation basée sur les chiffres trouvés au moment où Vatican II fut clôturé. Dans les années soixante-dix, le nombre d'évêques africains augmenta rapidement.

8 Laurean Rugambwa, Vicaire apostolique pour la Basse Kagera, en Tanzanie, fut créé le premier cardinal africain en 1960. Zoungana fut l'un des quatre cardinaux créés pour l'Afrique en 1965. Les trois autres étaient Owen McCann de Cape Town, Stephanos Sidarouss d'Alexandrie et Léon-Étienne Duval d'Alger. En 1969, Joseph Malula de Kinshasa et Jérôme Rakotomalala de Madagascar furent créés cardinaux.

9 Cf. Arbuckle G, *Refounding the Church*, Orbis Books, New York, 1993.

---

## **Evêques africains, avec leur diocèse et la date d'ordination épiscopale entre 1957 et 1967**

Bayala, Anthyme (Koudougou 1966)  
Bigirumwami, Aloys (Nyundo 1952)  
Busimba, Joseph (Goma 1960)  
Butibubage, Rénatus (Mwanza 1965)  
Chabukasansha, Clemens (Kasama 1965)  
Chitsulo, Cornélius (Dedza 1956)  
Ddungu, Adrian (Masaka 1961)  
Dery, Peter Poreku (Wa 1960)  
Kihangire, Cyprien (Hoima 1965)  
Kiwanuka, Joseph (M.Afr, Masaka 1939, Kampala-Rubaga 1961, mort 1966)  
Kuba, Thomas (Mahagi 1962)  
Makarakiza, André (M.Afr., Ngozi 1962)  
Mala, Noël (Kasongo 1963 - mort 1964)  
Mihayo, Marko (Tabora 1960)  
Msakila, Charles (Karema 1958)  
Mukombe, Timothée Pirigisha (Kasongo 1966)  
Mulindwa, Aloys (Bukavu 1965)  
Mulolwa, Joseph (Baudouinvillle 1966)  
Nkalanga, Gervasi (Kabale 1966)  
Nsubuga, Emmanuel (Kampala 1966, créé cardinal 1976)  
Ntuyahaga, Michael (Bujumbura 1959)  
Rugambwa, Laurean (Lower-Kagera 1951, créé cardinal 1960, Bukoba 1961)  
Sangare, Luc (Bamako 1962)  
Sangu, James (Mbeya 1966)  
Tapsoba, Denis (M.Afr., Ouahigouya 1966)  
Ukec, Gabriel (Bunia 1964)  
Yougbare, Dieudonné (Koupela 1956)  
Zoungrana, Paul (M.Afr., Ouagadougou 1960, créé cardinal 1965)

---

Les Chapitres de 1947 et 1957 avaient décidé que, lorsqu'un prêtre diocésain devenait évêque d'un "diocèse Père Blanc", un contrat devrait être rédigé entre lui et la Société. Cette décision trouve un écho dans le Décret sur la mission *Ad Gentes* de décembre 1965.<sup>10</sup> Un tel contrat n'était pas nécessaire lorsqu'un Père Blanc (Africain ou non) devenait évêque. Les missionnaires étaient nommés à une Région et le Supérieur Régional avait le devoir de les nommer aux différents diocèses. Le cardinal Rugambwa et d'autres évêques diocésains africains n'étaient pas satisfaits de cette procédure. Ils désiraient négocier directement avec le Supérieur général et son Conseil.<sup>11</sup>

Les contrats étaient établis pour un temps spécifié et limité. Ils concernaient le personnel ainsi que les biens temporels et les finances. Il est surprenant que seulement cinq contrats diocésains aient été identifiés aux archives générales de la Société pour cette période. Ce sont les contrats pour Kabgayi/Nyundo, Karema, Wa, Kasongo et Tabora.<sup>12</sup> La conclusion semble devoir être que les Régionaux, durant cette période, ne réussirent pas dans l'ensemble à obtenir des contrats des évêques africains nommés récemment. Les nouveaux évêques peuvent s'être sentis en position de force et avoir compté sur une négociation avec le Régional pour chaque nomination.<sup>13</sup> Il n'y avait naturellement pas de précédent pour cette nouvelle situation et les diocèses voisins qui étaient dans les mains d'évêques Pères Blancs n'avaient pas besoin de contrat. Le Conseil général correspondait pratiquement avec tous les évêques africains de la liste ci-dessus. Dans certains cas, il était demandé au Supérieur général de faire des recommandations et même de soumettre la traditionnelle *terna*, liste de trois noms requise lorsque des membres de la Société étaient présentés pour une nomination épiscopale.

---

10 *Ad Gentes*, 17.

11 AGMAfr 863/2 - Correspondance avec le cardinal Rugambwa.

12 Il y avait d'autres contrats pour les nominations, par exemple, à des secrétariats de Conférences épiscopales ou à des séminaires.

13 Cela semblerait la conclusion à tirer de la correspondance avec le cardinal Rugambwa, déjà mentionné.



## Les cinq contrats diocésains identifiés pour la période 1957 à 1967

**Nyundo** (Kabgayi) (Rwanda), (AGMAfr 542001). Ce contrat du 2 janvier 1953 est passé entre les Vicaires apostoliques de Kabgayi (Laurent Deprimoz M.Afr. 1885-1962) et Nyundo (Aloys Bigirumwa-mi). Nyundo devait recevoir, par séparation de Kabgayi, les missions suivantes avec du personnel Père Blanc : Muhororo, Kinoni et la nouvelle mission de Nyundo. La somme fixée comme compensation était de 250 000 francs congolais. Birambo serait confiée à des prêtres africains et quelques prêtres africains de Nyundo seraient prêtés à Nyundo. (NB : il s'agit au fond d'un contrat entre un évêque Père Blanc et un évêque diocésain africain.)

**Karema** (Tanzanie), (AGMAfr 70000188). Le contrat est passé le 25 mars 1961 avec Mgr Charles Msakila. L'évêque fera les nominations pour les fonctions ecclésiastiques. Les traditions Pères Blancs pour le travail apostolique seront respectées par l'évêque. Un accord sur les biens temporels et les finances est inclus. Le contrat est valide pour 3 ans.

Wa (Ghana) (AGMAfr 68500554). Ce contrat avec Mgr Peter Po-reku Dery fut signé le 28 mai 1960 pour trois ans.

**Kasongo** (Congo) (AGMAfr 73300285). Mgr Noël Mala fut nommé Administrateur le 7 décembre 1962 par Mgr Richard Cleire M.Afr. (1901-1968). (AGMAfr 73300286). Cleire démissionna en 1963 et Mala fut nommé évêque le 17 juin 1963. (AGMAfr 73300315). Mala mourut le 31 juillet 1964. Willem Embrechts (1912-2009) fut nommé Administrateur. Timothée Pirigisha Mukombe fut nommé évêque le 19 septembre 1966.

**Tabora** (Tanzanie) (AGMAfr 70100298) Cornélius Bronsveld M.Afr. (1906-1980) fut obligé de démissionner. Marco Mihayo fut nommé archevêque le 21 juin 1960. Un contrat fut signé le 23 janvier 1961.

# "L'âge d'or" néerlandais de la mission

Les qualités personnelles de Volker et son expérience ont impressionné le Chapitre qui l'a élu. Mais le fait qu'il vienne des Pays-Bas a eu son importance à cette époque de l'histoire de l'Église. Ses dix ans à la tête de la Société coïncidèrent avec l'apogée du catholicisme néerlandais. Pendant des décennies les catholiques des Pays-Bas furent une minorité dominée par une classe dirigeante protestante. Dans les années d'après-guerre, l'Église catholique devint majoritaire (30 % de la population). Le pourcentage de prêtres et de religieux par rapport à la population catholique était le plus élevé d'Europe. L'activité missionnaire de cette Église était incomparable. Avec 2 % de la population catholique mondiale, les Pays-Bas fournissaient 11 % des prêtres missionnaires. Des institutions sociales propres à l'Église catholique, familièrement appelées "les piliers", furent mises sur pied pour protéger les catholiques néerlandais du pluralisme. L'Église catholique au Pays-Bas avait ses journaux, ses stations de radio, ses canaux de TV, ses revues, ses écoles, ses universités, et ses syndicats. Selon Jan Bots, un Jésuite théologien et sociologue, ce réseau dense permettait un endoctrinement rapide de toute l'Église aux Pays-Bas. Il hâta aussi le déclin de cette Église.<sup>14</sup> Edward Schillebeeckx O.P., un élève de Congar, devint le principal porte-parole de la nouvelle Église. Belge de naissance, il était professeur de théologie à l'Université catholique de Nimègue aux Pays-Bas.

Le Catéchisme hollandais fut publié en 1966, offrant avec assurance une nouvelle formulation de la foi catholique présentée par les leaders d'une Église devenue à la fois prospère et en recherche. Dans sa paraphrase rationnelle du symbolisme biblique et théologique, elle ressemblait de plusieurs façons aux écrits des modernistes du XXe siècle. Paul VI convoqua une commission mixte (Vatican - Pays-Bas) pour étudier le texte. Le résultat en fut l'addition par les évêques néerlandais d'un long appendice à leur Catéchisme. Vers la fin du supérieurat de Volker, les ca-

---

<sup>14</sup> J.Bots, s.j., *Documentation on Dutch Catholicism on the Eve of the Papal Visit*, New York, 1985. Cf. aussi : Gilchrist, Michael, "Growth of a "new church" : the Dutch experiment", AD2000, Vol.1, N°4 (July 1988), p. 14.

tholiques néerlandais commençaient à regarder ouvertement les autorités ecclésiastiques avec hostilité et dédain. En fait, quatre mois avant le Chapitre de 1967, Volker adressa une lettre à la Société sur l'obéissance, citant la plainte de Paul VT au sujet de l'esprit d'intolérance, d'indiscipline et d'émancipation qui envahissait l'Église.<sup>15</sup> Volker n'a pas vu de son vivant l'effondrement de l'Église aux Pays-Bas et le gaspillage par les catholiques néerlandais de leur héritage catholique au nom du renouveau.<sup>16</sup>

Il y eut pourtant un bref "âge d'or" néerlandais de la mission. Dans la Société des Missionnaires d'Afrique, la Province des Pays-Bas se plaçait en troisième position avec 516 membres, venant après les premières régions de recrutement : France (911) et Belgique (686).<sup>17</sup> On peut noter ici que le grand bastion du catholicisme (et aussi de la Société) en Belgique se trouvait en pays flamand, qui avaient de nombreux liens avec les Pays-Bas. Les missionnaires néerlandais contribuèrent dans une grande mesure à l'optimisme et à la pensée progressiste de l'Église africaine durant ces années.<sup>18</sup> Les grandes personnalités parmi les Pères Blancs néerlandais ou flamands, dont les travaux seront examinés plus loin, comprenaient Antoon Wouters (1908-1965), Jozef Blomjous (1908-1992), Joseph Geer-des (1915-1977), Théo van Asten (1922-) et Guy Mosmans (1910-1983).<sup>19</sup>

## Deux amis : Léo Volker et Antoon Wouters

Léo Volker est né à Veghel, un village situé entre s'Hertogenbosch et Eindhoven.<sup>20</sup> Sa famille avait quitté l'Allemagne pour s'y installer vers 1850. Un de ses frères devint Bourgmestre<sup>21</sup> du village. Deux frères plus âgés devinrent prêtres diocésains dans la région et deux autres étaient des

---

15 PE 574, Janvier 1967, pp. 6-10.

16 Gilchrist, op.cit. p.4.

17 Citation de statistiques dans PÉ 516, Juin 1961, p.344.

18 Cf. Hastings, Adrian, *The Church in Africa 1450-1950*, Oxford, Clarendon, 1994, p. 609.

19 Guy Mosmans était Flamand.

20 Ces notes biographiques sont basées sur Père Léo Volker 1971, p. 4 et la lettre de Wim Wouters à l'auteur du 15 août 2011. Wim est un neveu d'Antoon.

21 Maire.

industriels à Veghel.<sup>22</sup> Avec deux amis de villages voisins, Léo prit des leçons de français à Eerde durant son école primaire à Ruwenberg. Ces amis étaient Antoon Wouters et Rini Bekkers (1908-1966).<sup>23</sup> Wouters resta, jusqu'à sa mort en 1965, très proche de Volker. Durant leur scolas-ticat à Carthage ils partageaient des détails de leur vie spirituelle. Bekkers devint prêtre diocésain et fut ordonné Archevêque de s'Hertogenbosch en 1960. Bekkers amena le célèbre théologien Edward Schillebeecks comme "peritus" au Deuxième Concile du Vatican. Il rendit souvent visite à Volker au Généralat durant le Concile. Alors lui-même malade en phase terminale, Bekkers présida les funérailles de Wouters en 1965. Volker entra au noviciat de Maison Carrée en 1927 et il étudia la théologie à Carthage de 1928 à 1932. Il fit le serment missionnaire en 1931 et fut ordonné prêtre l'année suivante. Il partit la même année pour le Séminaire de Kipalapala et y resta jusqu'à ce qu'il soit appelé à Maison Carrée comme Assistant général en 1957.



Antoon Wouters.

Antoon Wouters fut ordonné prêtre à Carthage en 1933. Il fut nommé enseignant à Parella (Italie), puis à s'Heerenberg, où il passa les années de guerre.<sup>24</sup> Les prêtres de la paroisse de s'Heerenberg furent emprisonnés dans des camps de concentration allemands et Wouter devint curé par intérim. Il dut un jour affronter un officier de la Gestapo armé.<sup>25</sup> En 1947, alors que son ami Léo Volker rejoignait le Conseil général à Alger, Wouters fut nommé Procureur général de la Société à Rome. La responsabilité de surveiller la construction et l'installation du Généralat à Via Aurélia reposa surtout sur lui. En 1954, il devint postulateur

22 Information venant de Gérard van Asperen, auteur d'une histoire de la famille Volker (en préparation), grâce à Sjef Donders et Harrie van der Riet, courriel du 22 mars 2012.

23 Wilhelmus Marinus Bekkers.

24 Cf. sa biographie dans PÉ 565, février 1966, pp. 92-97.

25 Wouters et d'autres rapportèrent cet incident lors de la clôture officielle de s'Heerenberg en 1958. L'auteur était présent à cette occasion.

pour la canonisation des vingt-deux bienheureux martyrs d'Ouganda.<sup>26</sup> À l'époque, la cause des vingt-deux martyrs était en panne, sans aucun progrès, vingt-quatre ans après leur béatification. En désespoir de cause, il fut décidé de chercher la canonisation d'un seul martyr, Charles Lwanga. Cette stratégie fut adoptée en 1958.<sup>27</sup>

La situation changea avec l'accession de Jean XXIII à la papauté. En 1960, la Congrégation des Rites approuva l'introduction de la cause des vingt-deux martyrs. Le décret à cet effet fut signé le 10 mai 1961.<sup>28</sup> La connaissance de Rome et de la Curie acquise par Wouters fut cruciale. Sa foi dans la cause des martyrs était inébranlable. Il plongea dans une ronde incessante d'activités : recueillir des fonds, documenter les miracles, trouver des artistes, affronter la vénalité de plusieurs officiels de la Curie.<sup>29</sup> Il était capable de susciter tout un mouvement de collaboration et d'intérêt autour de lui. Wouters croyait en l'importance œcuménique de la canonisation et il savait qu'elle pouvait avoir un impact immense sur l'Afrique, et même sur le monde.

La canonisation par Paul VI à la Basilique Saint-Pierre en octobre 1964 fut un triomphe. Y participèrent plus de quarante Cardinaux et des évêques venus du monde entier pour le Concile Vatican II.<sup>30</sup> De plus, elle fut suivie immédiatement de l'important débat conciliaire sur l'activité missionnaire de l'Église. L'œuvre de sa vie étant accomplie, Wouters mourut le jour de Noël 1965 à Etten près de Breda. Il avait 57 ans. Volker était aux côtés de son ami les derniers mois de sa vie, lui annonçant aussi que sa maladie était en phase terminale.<sup>31</sup> Dans son testament spirituel, Wouters écrivit : "*Saints Martyrs de l'Ouganda, dont j'ai servi la cause avec tout mon cœur, aidez nos missionnaires à faire vivre le Christ en Afrique et priez pour moi.*"<sup>32</sup>

---

26 En 1958, il devint aussi postulateur pour la cause du Bienheureux Charles de Foucauld. Cf. PÉ 480, mai 1958, p. 178.

27 PÉ 481, juin 1958, p. 231.

28 PÉ 518, août-septembre 1961, pp. 403-405.

29 L'auteur était un prêtre étudiant à Rome en 1962-1963 et se rendait compte de toute cette activité.

30 PÉ 553, décembre 1964, pp. 504-514; Linden, Jan, *Global Catholicism*, London Hurst, 2009, p. 75.

31 PÉ 565, février 1966, pp. 57-60; 92-97.

32 Ibid.

# Jozef Blomjous

Jozef Blomjous fut probablement la personnalité la plus remarquable de "l'âge d'or" néerlandais de la mission.<sup>33</sup> Il fut ordonné prêtre à Carthage en 1934 et fut nommé immédiatement pour le Petit Séminaire de Nyegezi, près de Mwanza, au Tanganyika (Tanzanie). Nyegezi, avec ses formations rocheuses impressionnantes sur la rive sud du Lac Victoria, devint le théâtre favori de plusieurs fondations et activités de Blomjous. Son premier projet fut d'y bâtir une grande bibliothèque pour sa collection de livres et de revues. Blom-



jous était une personne très cultivée, un <sup>Mgr</sup> Jozef Blomjous -polyglotte qui parlait sept langues modernes et lisait aisément le latin, le grec et l'hébreu. En 1946 il devint Vicaire apostolique de Musoma-Mas-wa, un territoire détaché du Vicariat de Mwanza. Ce territoire fut confié quatre ans plus tard aux Missionnaires de Maryknoll, lorsque Blomjous succéda à Anthony Oomen (1876-1957) comme Vicaire apostolique de Mwanza. En 1953, Mwanza devint un diocèse résidentiel.

Comme évêque, Blomjous devint un stratège missionnaire dans la tradition de Lavignerie. Il préférait pourtant éviter d'être au premier plan, travaillant dans les coulisses. En 1960, il fonda à Nyegezi un Centre (Institut) de formation sociale, qui est devenu aujourd'hui le noyau de SAUT (Saint Augustine's University of Tanzania). Il construisit aussi à Nyegezi un centre de recherche pour attirer des ethnologues, sociologues et autres universitaires faisant alors des recherches en Tanzanie.<sup>34</sup> Il fit aussi construire une maison de retraite à Nyegezi sur un promontoire rocheux. Il fut le fondateur principal de la Conférence épiscopale du Tanganyika (Tanzania) en 1961 et, l'année suivante, de l'assemblée inter-territoriale des évêques d'Afrique de l'Est (ITEBEA), dont il fut le premier président.<sup>35</sup>

33 Ces notes biographiques proviennent surtout de PÉ 842, 1993/6, pp. 312-316. L'auteur a eu de nombreuses rencontres avec Mgr Blomjous et visita souvent Nyegezi.

34 L'endroit devint plus tard la maison régionale des Missionnaires d'Afrique en Tanzanie.

35 PÉ 519, october 1961, pp. 460-463.

Cette initiative novatrice fut la première association épiscopale internationale en Afrique. Elle devint en 1964 l'AMECEA (Association des conférences épiscopales d'Afrique de l'Est) pour le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, la Zambie et le Malawi. Elle s'est élargie à l'Erythrée, l'Éthiopie et le Soudan, avec, comme membres associés, la Somalie, Djibouti et le Mozambique. En 1962 Blomjous fonda l'Institut pastoral de Bukumbi pour la recherche socioreligieuse. Il fut repris par la Conférence épiscopale de Tanzanie et devint l'Institut de pastorale et de recherche de Tanzanie (TAPRI).<sup>36</sup>

Avec la convocation du Deuxième Concile du Vatican, Blomjous vit son champ d'action s'élargir considérablement. Il prit rapidement contact avec toutes les personnalités ayant un rapport avec le Concile. Il prit part au travail des commissions préparatoires et devint consultant permanent de la Commission sur le laïc. Il soutint aussi la mise en place d'un Secrétariat Panafricain pour coordonner les contributions des évêques d'Afrique. Le cardinal Rugambwa en était le président, avec Blomjous et l'Archevêque Jean Zoa de Yaoundé (Cameroun) comme vice-présidents responsables de la marche du secrétariat.<sup>37</sup> La revue AFER (African Ecclesiastical [Ecclesial] Review) contribua aussi de manière importante, bien qu'indirecte, au travail du Concile. Elle était une autre création de Blomjous qui persuada Joop Geerdes (1915-1977) de la lancer en 1959.

À la fin du Concile, Blomjous s'empressa de démissionner comme évêque pour céder la place à un successeur Africain. Il n'avait que 57 ans. En raison de ses nombreuses absences du diocèse, il avait obtenu un auxiliaire dès 1959. C'était Mgr Rénatus Butibubage Lwamosa, qui devint évêque de Mwanza en 1965.

Blomjous passa les vingt dernières années de sa vie active à faire connaître, à travers conférences et publications les enseignements et les décisions du Concile. Il était alors basé à Jérusalem, puis à Rome. Il mourut à Boxtel, aux Pays-Bas, en 1992. Personnalité dotée de dons remarquables, il fut un grand missiologue et un défenseur de l'Église africaine.

---

<sup>36</sup> TAPRI s'est déplacé plus tard à Kipalapala, et plus récemment à Dar es Salaam.

<sup>37</sup> PÉ 532, décembre 1962, pp. 621-623; PÉ 544, janvier 1964, p. 13.

# Joop Geerdes

Joop Geerdes, fondateur et premier éditeur d'AFER, naquit à Schiedam aux Pays-Bas en 1915.<sup>38</sup> Il fréquenta les petits séminaires des Pères Blancs et entra au noviciat de la Société à Maison Carrée. Il fit partie du premier groupe d'étudiants en théologie à s'Heerenberg en 1936. Après son ordination en 1940, il enseigna la philosophie aux Pays-Bas et suivit des cours à l'Université catholique de Louvain (Leuven) en Belgique. En 1954, il fut nommé membre du personnel du grand séminaire de Katigondo en Ouganda.



Joop Geerdes.

C'était un professeur de talent, plein d'enthousiasme. À part quelques brèves périodes de travail pastoral en Ouganda, il demeura à Katigondo pendant dix-huit ans. C'est là que Mgr Blomjous vint le chercher en 1957. Geerdes aurait eu, semble-t-il, la même idée que Blomjous sur le besoin d'une revue anglophone équivalente à la *Revue du Clergé Africain*.<sup>39</sup> Blomjous persuada Geerdes de produire AFER, et Geerdes en fit l'œuvre de sa vie. Il prenait sur lui presque tout le travail éditorial et administratif et voyageait à travers le continent pour faire connaître la revue et en organiser la distribution. AFER fut lancée en 1959, à temps pour le Deuxième Concile du Vatican. En 1972, Geerdes mit la revue sous la protection de l'AMECEA et s'installa avec elle à l'Institut pastoral de l'AMECEA, Gaba (Ouganda).

Pour Geerdes, la revue devrait essentiellement être pastorale et les articles demandés aux auteurs devaient être (selon ses propres termes) "pratico-pratiques". Elle offrirait une tribune pour une large discussion et ne serait pas un organe du magistère, bien qu'elle puisse inclure des documents officiels. Apparaissant au moment où le Deuxième Concile

---

38 Ces notes biographiques sont basées sur PE 690, 1978/5, pp. 284-289. L'auteur fit partie du comité de rédaction d'AFER de 1968 à 1977 et vécut avec Geerdes à Gaba de 1972 à 1975. Il a publié de nombreux articles dans la revue.

39 La revue était produite par les Jésuites à Mayidi, Congo.



du Vatican s'ouvrait, AFER connut un succès immédiat et elle se répandit bien au-delà des zones d'influence de la Société des Missionnaires d'Afrique.<sup>40</sup> En 1976, l'Institut pastoral de l'AMECEA fut forcé par les événements politiques en Ouganda de déménager au Kenya. Geerdes eut une crise cardiaque juste à ce moment.<sup>41</sup> De retour aux Pays-Bas, il fut brièvement secrétaire de la Province avant de mourir, en 1977, après deux autres crises cardiaques. Fondateur et premier éditeur d'AFER, Geerdes joua un rôle crucial pour l'Église africaine.

## Théo van Asten

Théo van Asten (1922-1974\*) est né à Leende dans le diocèse de s'Hertogenbosch.<sup>42</sup> Il fit ses études secondaires et sa philosophie chez les Pères Blancs aux Pays-Bas. En raison de la Deuxième Guerre mondiale, il resta aussi aux Pays-Bas pour le noviciat à Esch, d'où il passa au scolasticat de s'Heerenberg. Il fut ordonné prêtre en 1948 par Mgr Durrieu. Il poursuivit ses études à Rome, à l'Angelicum et à l'Institut Biblique de 1948 à 1951. Il enseigna pendant trois ans au grand séminaire de Monteviot en Ecosse. En 1955, il fut nommé au grand séminaire de Kipala-



Théo van Asten.

pa. Trois ans plus tard, en 1958, il devint recteur de ce Séminaire, peu de temps après que son prédécesseur dans cette tâche soit devenu Supérieur général. Lui-même devait succéder à Volker en 1967.

Ce n'est pas le lieu de considérer sa carrière après 1967. Qu'il suffise de dire qu'il fut un recteur de séminaire brillant et novateur. Il avait des contacts partout en Tanzanie. Il parlait couramment, en plus de sa langue

---

40 CIPA poursuivait la publication de ses bulletins en français jusqu'en 1966 et le Petit Écho paraissait surtout en français.

41 AFER fut intégrée par la suite aux Gaba Publications. Elle est encore publiée au jourd'hui.

42 Cf. notes biographiques dans PÉ 581, août-septembre 1967, pp. 383-389.

maternelle, l'anglais, le swahili, le français, l'allemand, et l'italien. Son plus grand don était sa capacité de communiquer avec les autres. Les séminaristes le vénéraient comme un héros.<sup>43</sup> Avant de participer au Chapitre de 1967 comme délégué élu de la Région de Tanzanie, il a beaucoup construit à Kipalapala et il a anticipé une bonne partie de l'aggiornamen-to que le Chapitre allait envisager pour le curriculum des séminaires.

Durant le Chapitre de 1967, le Régional de Tanzanie, Bernard van Amelsvoort, fut le leader du groupe supportant la candidature de van As-ten comme Supérieur général. À l'opposé, son compatriote, Léo Volker, encore Supérieur général, s'y opposa fortement. L'élection allait vers une impasse avant le sixième scrutin, limite prévue par les Constitutions. Van Asten fut élu "à la onzième heure", alors que le Chapitre se préparait à recourir à Propaganda Fide pour un arbitrage.<sup>44</sup> L'élection eut lieu à la fin de la première session du Chapitre de 1967, dans les derniers jours de mai.

## Guy Mosmans (1910-1983)

Provincial de Belgique<sup>45</sup>, Guy Mosmans fut déçu par le Chapitre général des Pères Blancs de 1957. Il avait adopté la perspective d'un aggiornamento avant que cela ne devienne courant en milieu catholique et il était bien en avance dans sa vision de l'Église missionnaire. Ce qu'il fallait, ce n'était pas une adaptation de surface mais un véritable aggiornamento, c'est-à-dire, selon la définition proposée par Mgr B.C. Butler pour ce mot italien, "un ensemble de solutions radicales", et même une "véritable transformation culturelle et sociale".<sup>46</sup> Les ar-



Guy Mosmans.

43 Casimir Kuhenga, un des étudiants de Kipalapala, a montré à l'auteur de ce travail la biographie de Théo van Asten qu'il était en train d'écrire!

44 Information de Patrick Fitzgerald (1925-), 4 mars 1912, et de Georges-Albert Mondor (1920-2012), 23 février 2012.

45 Cf. PÉ n° 746, 1984, pp. 52-59.

46 Butler, B.C. "The Aggiornamento of Vatican II", p. 3, citant François Houtard, "L'Église et le monde", p.18, dans Vatican II -Voice of the Church, 2010.

ticles de Mosmans dans Revue Nouvelle traitaient, sous un mode provocateur, de la confrontation de l'Église avec le colonialisme et l'impérialisme, y compris l'impérialisme culturel de l'Église en Afrique. Ces articles furent suivis en 1961 par un livre : *L'Église à l'heure de l'Afrique*. De 1960 à 1972, Mosmans était au Congo, aidant à établir un secrétariat général pour la conférence épiscopale du pays. Cela veut dire qu'il ne pouvait avoir aucune influence directe sur les débats au Concile Vatican II à Rome. Pourtant, ses publications aidèrent certainement à préparer le chemin pour le Concile et pour sa diffusion parmi les membres de la Société et les missionnaires en général.

Après son ordination, Guy Mosmans étudia la théologie à l'Angelicum en 1936.<sup>47</sup> Ses premières nominations à Bukavu de 1938 à 1952 furent pour la pastorale et l'éducation. Ces seize années en Afrique lui donnèrent une perception remarquable des problèmes auxquels faisaient face le Congo et d'autres pays africains à la veille de l'indépendance politique. En 1952, il fut nommé Provincial de Belgique. Huit ans plus tard il devint secrétaire général de la conférence épiscopale congolaise, ayant la tâche de mettre sur pied le secrétariat lui-même. Il resta à ce poste durant douze ans, jusqu'à son expulsion par le gouvernement congolais en 1972. Comme Provincial de Belgique, il joua un rôle dans la fondation, par Louvain, de l'Université Lovanium à Kinshasa en 1954. Il avait des contacts influents avec le gouvernement belge, le parlement et le roi et il préconisait la décolonisation du Congo sans délai. De 1957 à 1960 il fut aussi le représentant officiel des missions du Congo, Rwanda et Burundi auprès du Bureau colonial belge.

Les publications de Mosman sont nombreuses et importantes. Elles parurent surtout dans la Revue Nouvelle, et furent en partie une réaction aux occasions manquées du Chapitre de 1957. Deux écrits parus en 1958 furent particulièrement francs et directs.<sup>48</sup> Il y montrait que le colonialisme est incompatible avec la mission et que l'Église avait été complice d'une destruction de la culture africaine.

---

47 Ce texte est basé sur: PÉ 746, 1984, pp. 52-59, sa notice nécrologique; surAGMAfr, la correspondance de Mosmans 628313-628439 et la correspondance du Congo 717390-71800325.

48 "*L'Église face au colonialisme et impérialisme*" et "*L'impérialisme culturel de l'Église en Afrique*", La Revue Nouvelle, 15 juin 1958 pp. 562 -584, et 15 juillet 1958, pp 25-45

Mosmans fut impressionné par la publication des actes du Colloque organisé par Présence Africaine en 1956, sous le titre *Des prêtres noirs s'interrogent* et il y vit comme l'évidence de la possibilité d'une rencontre culturelle. Son livre *L'Église à l'heure de l'Afrique* parut en 1961, comme une sorte de manifeste pour sa nouvelle tâche au Secrétariat de la Conférence épiscopale du Congo.<sup>49</sup> Mosmans y décrit le processus de sécularisation en Afrique. Comme l'Afrique se libérait d'un régime colonial dans lequel l'Église occupait une place privilégiée, le continent devenait de plus en plus fasciné par les idéologies non-chrétiennes ou anti-chrétiennes. L'Église n'est pas un "royaume de ce monde", mais elle doit encourager l'accès aux nouvelles technologies, tout en préservant la tradition africaine authentique. Le rôle de l'Église est de "communiquer le sacré et sanctifier le profane".<sup>50</sup>

Arrivant au Congo à la veille de la crise liée à l'indépendance du pays, Mosmans était bien placé pour conseiller Volker et son Conseil général sur les mesures à prendre. Il se rendit compte qu'une détérioration catastrophique de la situation était en cours. Il prévit aussi la probabilité d'expulsions en masse de missionnaires belges. Des plans d'urgence devraient être élaborés. En 1960, il approuva un plan pour placer des missionnaires expulsés dans des pays voisins parlant swahili, comme le Tanganyika.<sup>51</sup> Il écrivit à Volker en décembre 1966, après que les premiers meurtres aient été commis : "Ce qui m'inquiète le plus, c'est le désarroi de bon nombre de missionnaires, désarroi qui est aggravé par un état de santé déficient : en beaucoup de régions, les conditions de vie matérielle sont difficiles, l'état sanitaire déficient et la tension nerveuse atteignent un point limite."<sup>52</sup>

Mosmans était enthousiasmé par le Deuxième Concile du Vatican, qui arrivait au bon moment pour l'Église au Congo. "C'était", écrivait-il, "un enrichissement incomparable."<sup>53</sup> Le plan pastoral d'après l'indépendance pour l'Église congolaise fut en grande partie l'œuvre de Mosmans. En 1967, une assemblée plénière des évêques congolais eut lieu à la lumière

---

49 Série Église Vivante, Casterman, Tournai.

50 Mosmans, op.cit., p. 163.

51 AGMAfr 628427, Mosmans à Cauwe, 15 juillet 1960.

52 AGMAfr 71800374, Mosmans à Volker, 22 décembre 1966.

53 "République démocratique du Congo". *L'Aggiornamento de l'Église, Lumen Vitae*, vol. xxiii (1968) no 3, p. 527.

des enseignements de Vatican II. Le but était de construire une authentique "Église particulière", avec des structures et des organismes centraux chargés "d'élaborer une action pastorale incarnée". Des "pasteurs laïcs" étaient envisagés ainsi qu'un rôle nouveau pour le prêtre "humble et fraternel".<sup>54</sup>

Mosmans remit le secrétariat à un prêtre Congolais et il fut obligé de quitter le Congo en 1972. Il travailla ensuite jusqu'en 1977 pour les Sociétés pontificales missionnaires belges. Après une longue maladie, il décéda à Bruxelles en 1983, âgé de 73 ans. Guy Mosmans fut probablement, en dehors de Rome, le Missionnaire d'Afrique dont l'influence fut la plus importante. Il aida l'Église au Congo à se remettre des événements du milieu des années 1960. Il contribua aussi à préparer le chemin du retour de sa diaspora missionnaire.

## Le Conseil général de Volker



Membres du Chapitre général de 1957.

Le Chapitre 1957 donna quatre assistants à Volker : de France, d'Irlande, de Belgique, et du Canada, tous plus jeunes que lui. Du point de vue de l'âge, les plus proches de lui étaient Jacques Lanfry et Richard Walsh, 47 ans tous les deux. **Lanfry** fut choisi comme Premier Assistant. Il était né près de Rouen mais il fut ordonné pour le diocèse de Versailles en 1933.<sup>55</sup> Il reçut la permission de demander son entrée chez les Pères Blancs et il commença son noviciat à Maison Carrée à la fin

<sup>54</sup> Ibid. pp. 532-535.

<sup>55</sup> Ces notes sont tirées de sa biographie dans PÉ 919, 2001/3, pp. 164-169.



Conseil général de 1957-1967. P. Léo Volker (centre) et ses Assistants. G à dr.: PP Aerired Cauwe, Richard Walsh, Jacques Lanfry and Georges-Albert Mondor.

de l'année. Il passa une année de probation en Kabylie et, après avoir fait son serment missionnaire en 1935, il alla en Tunisie pour y étudier l'arabe et l'islamologie. Lanfry était une forte personnalité, douée de dons exceptionnels, jouissant aussi d'un charme considérable dans ses relations. Il fut mobilisé quand éclata la 2e guerre mondiale, mais il retourna en Algérie après la débâcle de 1940. Il devint supérieur de War-zen. Il a été décrit comme "un vrai Père Blanc et, en même temps, un chef. Il fut à nouveau mobilisé en 1942, après le débarquement des Alliés en Afrique du Nord, et devint aumônier durant la campagne de Tunisie. Après la guerre, il retourna en Kabylie. Il fut directeur du Centre d'Études Berbères jusqu'en 1947. Il fut ensuite Supérieur pour l'Afrique du Nord et vécut le déclenchement de la guerre d'Algérie en 1954. Volker ayant subi une crise cardiaque en juin 1963, Lanfry devint pratiquement responsable de la Société jusqu'au Chapitre de mai 1967. Il resta à Rome après ce Chapitre comme Secrétaire de la Société pour l'islam et comme Consultant sur l'islam pour le Secrétariat des non-chrétiens (aujourd'hui Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux).<sup>56</sup>

<sup>56</sup> Lanfry retourna en Algérie en 1976 et rentra en France deux ans plus tard. Il resta actif dans le domaine académique, surtout pour les dictionnaires berbère et kabyle. Il reçut la Légion d'Honneur en 1964. Il mourut à Bry-sur-Marne un jour de fête patronale de la Société (8 décembre 2000). L'auteur reçut une visite de sa part en Ouganda en 1968 et le rencontra à nouveau à Toulouse en 1992.

**Richard Walsh** avait le même âge que Lanfry, mais ils avaient des caractères très différents. Leurs avis divergeaient aussi sur de nombreux sujets.<sup>57</sup> Walsh était d'un tempérament jovial, accommodant, prêt à assouplir les règles, si nécessaire. Né à Kenmare (Co. Kerry) en Irlande, il acheva ses études secondaires à Bishop's Waltham, avant d'aller à Autreppe en Belgique pour la philosophie. Il fit son noviciat à Maison Carrée en 1932 et acheva ses études théologiques à Carthage, où il fut ordonné en 1937. Il fut nommé au diocèse de Tabora (Tanganyika). Avant de partir il suivit un cours à l'Université de Southampton et passa quelques mois à Heston en 1938-1939. Bien que la guerre ait éclaté, il put prendre un bateau pour Mombasa, d'où il rejoignit Tabora. Il y fut nommé enseignant à l'école secondaire St. Mary's. En 1944, il devint à la fois directeur de l'école, et secrétaire diocésain à l'éducation.

En 1946, il engagea un jeune enseignant nommé Julius Nyerere, le futur Président de la Tanzanie. Walsh partageait de nombreuses idées avec Nyerere et il l'encourageait dans sa carrière politique. En 1946, Walsh fut nommé secrétaire à l'éducation par les évêques de Tanzanie et il s'établit à Dar es Salaam, où il resta dix ans. Il représentait les Missions catholiques au département de l'éducation du gouvernement. Durant cette période, il aida Nyerere à se rendre à l'Université d'Edimbourg pour des études en histoire et économie. À son retour, il l'encouragea à travailler à plein-temps pour l'indépendance politique du pays.<sup>58</sup>

Walsh fut le premier membre de la Province britannique ("Anglo-Irish" au départ) à être élu au Conseil général. Il est probable que personne d'autre dans la Société n'avait autant de connaissance et d'expérience du système d'éducation britannique. Il était consulté régulièrement quand des questions se posaient pour la formation universitaire des confrères.<sup>59</sup> Il n'avait pas peur de recommander des solutions peu orthodoxes aux yeux des supérieurs. Mgr Michael Louis Fitzgerald se souvient de son propre cas.

---

57 Ces notes sont basées sur PE 475, sept.-oct.-nov. 1957, p. 440 et sur PE 706,1980/1, pp. 44-51. L'auteur l'a connu à Rome (1962-1963) et à Dar es Salaam (1968-1979)..

58 Après son séjour à Rome, Walsh devint vicaire à la paroisse d'Oyster Bay, Dar es Salaam, puis aumônier catholique à l'Université de Dar es Salaam pendant 10 ans. Il mourut en 1979 à l'âge de 69 ans.

59 Le gouvernement britannique lui décerna le MBE.

*Au courant du mois de mai 1965, je fus appelé pour voir le P. Volker. À cette époque j'avais fini d'écrire ma thèse en théologie, je l'avais déposée et j'attendais l'examen final. Il me dit que le Conseil voulait me nommer membre du personnel de ce qui était encore appelé IPEA (devenu PISAI). Il me demanda de bien réfléchir, parce que cela allait influencer le reste de ma vie. Autrement dit, la nomination ne m'était pas simplement imposée. Je pense que j'aurais pu dire non, si j'avais eu des raisons de le faire, mais j'étais tout à fait d'accord pour accepter cette nouvelle orientation. Il y eut ensuite un conflit quant au lieu où je devrais étudier l'arabe. Lanfry voulait que j'aille à l'IPEA, qui venait de déménager à Rome ; Dick Walsh, qui avait voulu que je sois nommé au Nigeria, suggéra que j'étudie ailleurs pour apporter non seulement du sang frais mais aussi une autre perspective à l'Institut. Dick gagna et il fut décidé que j'étudierais au Royaume-Uni. On me laissait le choix de l'université où j'étudierais. Cela illustre peut-être la manière dont le Supérieur général et son conseil faisaient les nominations.<sup>60</sup>*

Le cas de l'auteur était semblable.

*Je suis arrivé à Rome en septembre 1962, envoyé par mon Provincial pour étudier la théologie spirituelle pendant quatre ans. Dick Walsh me fit appeler. "Oublie la théologie spirituelle ", dit-il. "Va voir ce que tu peux trouver à Rome dans le domaine des études africaines, et tant pis pour la sainte obéissance. Finalement, je devins auditeur libre à la faculté de missiologie nouvellement fondée à l'Université Grégorienne. On me recommanda de retourner à Oxford pour y étudier l'anthropologie sociale. Dick Walsh fut d'accord et, en 1963, je reçus une nouvelle nomination pour des études en Grande-Bretagne.*

L'expérience de la politique nationaliste en Afrique acquise par Walsh était unique parmi ses confrères. Par contre, en ce qui concerne le travail de bureau, il manquait d'ordre et de système de classement. Il perdait souvent des lettres ou des documents, quitte à les retrouver plus tard en des endroits inattendus. Il était parfois distrait et pouvait ne plus se rappeler pourquoi il avait fait venir quelqu'un. Cela le rendait sympathique ou exaspérant, selon les points de vue.

---

60 Lettre à l'auteur du 8 juillet 2011.



**Aelred Cauwe** (1916-1993) avait 41 ans quand il fut élu Assistant de Volker. Sa présence au Conseil général comme Belge de langue flamande pouvait plaire à Volker. Mais Cauwe avait passé ses jeunes années au Brésil, où sa famille avait immigré après la Grande guerre.<sup>61</sup> Il apprit sa "langue maternelle" comme adolescent à l'école secondaire après que sa famille soit revenue à Bruges. Il commença la philosophie à Boechout en 1936 et fit le noviciat et le scolasticat à Heverlee durant la Deuxième Guerre Mondiale. C'est là qu'il fut ordonné en 1944. Cauwe était doué intellectuellement, ouvert d'esprit, montrant des qualités artistiques et plein d'imagination. Il pouvait apporter beaucoup à l'équipe de Volker. Cauwe fut un enseignant brillant à Heverlee, où il fut nommé en 1946. Malheureusement, ses études supérieures furent interrompues en raison de maux de tête chroniques. Plus tard, il enseigna à Marienthal et devint supérieur de Thy-le-Château. En 1955-56, il fit un voyage d'étude au Congo et au Burundi. Il donnait des retraites à Namur lorsqu'il fut appelé au Chapitre de 1957. Son domaine d'activité, comme Assistant, comprenait l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Suisse, le Congo, le Rwanda et le Burundi. Il était aussi responsable de la formation des Frères. Il prit part à des travaux de comité en vue de Vatican II, surtout à la commission préparatoire sur les missions. Le Chapitre de 1967 fut pour lui personnellement un tournant. Cauwe souffrit d'une thrombose multiple en 1968 qui entraîna des dommages cérébraux dont il ne se remit pas. Il mourut à Varsenare en 1973, à l'âge de 76 ans.

**Georges-Albert Mondor**, 37 ans, était le plus jeune des Assistants de Volker. Il était maître des novices à St-Martin au Canada quand il fut appelé à Rome après son élection. Il arriva au Chapitre le soir du 8 juillet 1957.<sup>62</sup> Quand il quitta son poste en 1967, il fut nommé à l'animation missionnaire au Canada et il travailla dix ans avec les Œuvres Pontificales Missionnaires de Québec et Montréal.<sup>63</sup>

---

61 Ces notes sont basées sur PÉ 850, 1994/6, pp. 194-196.

62 PÉ 474, juillet-août 1957, p. 375. A l'âge de 91 ans, le Père Mondor était en résidence à Montréal.

63 Mondor était encore en vie quand ce document était élaboré. Il accepta aimablement d'être interviewé en février 2012. Il mourut le 27 octobre 2012.

## Le Concile Vatican II<sup>63b</sup>



Les quatre évêques du Burundi présents au Concile Vatican II à Rome, en 1962. De g. à dr. : Mgr Michel Ntuyahaga, du clergé diocésain (Bujumbura), Mgr Antoine Grauls, M.Afr., (archevêque de Gite-ga), Mgr Joseph Martin, M.Afr., (Bu-ruri) et Mgr André Makarakiza, M.Afr. (Ngozi).

Les dix années de Volker comme Supérieur général furent dominées, et même transformées, par le grand événement qui se déroulait dans la Basilique du Vatican : le Concile Œcuménique. Avant son ouverture impressionnante le 11 octobre 1962, l'intérêt se portait sur la logistique, le matériel de préparation, la construction des tribunes à l'intérieur de St-Pierre, etc. L'éditeur du Petit Écho informait ses lecteurs qu'il ne fallait pas attendre des résultats spectaculaires et immédiats du Concile.<sup>64</sup> Volker, qui écrivait une

lettre mensuelle à la Société comme le faisait Durrieu, voyait le Concile d'abord comme "un renouveau de la foi et de la morale".<sup>65</sup> À la fin de la première session, le Petit Écho nota l'apparition d'un courant vers l'œcuménisme, l'aggiornamento et le désir de réduire le pouvoir de la Curie romaine.<sup>66</sup> Selon sa deuxième lettre de 1963, Volker avait déjà compris l'importance du Concile pour la mission universelle. Ce serait pour la Société un aggiornamento, une mise à jour.<sup>67</sup>

63b Voir la liste des évêques Missionnaires d'Afrique présents au Concile p. 76.

64 PÉ 527, juin 1962, pp. 306-310; PÉ 530, octobre 1962, pp. 501-503.

65 PÉ 522, janvier 1962, pp. 6-10.

66 PÉ 534, février 1963, p. 69.

67 PÉ 534, février 1963, pp. 61-65. L'auteur était présent à Rome durant la 1<sup>e</sup> session du Concile et jusqu'au Conclave qui a suivi la mort de Jean XXIII en juin 1963. Il n'apprit que peu de choses à Via Aurélia sur Vatican II. La plus grande partie de son information lui vint de l'abbé (plus tard évêque) B.C. Butler à qui il rendit visite à San Anselme

## Notre identité : séculiers ou religieux ?

Dès le départ, un des intérêts principaux des instituts missionnaires au Deuxième Concile du Vatican concernait leur place et leur avenir dans l'Église. Leur souci était alimenté par toutes les incertitudes et anxiétés vécues dans les pays de mission en période de décolonisation et d'indépendance politique. Ils se demandaient quel était leur statut juridique. La première perspective du cardinal Lavigerie pour ses missionnaires était celle d'une société de prêtres séculiers vivant ensemble, semblable à celle des Missions Étrangères de Paris (MEP).<sup>68</sup> Cette vue toute simple se compliquait en raison de deux faits. D'abord le Saint Siège appliquait déjà à la Société certaines dispositions prévues pour des congrégations religieuses à vœux simples.<sup>69</sup> D'autre part, le fondateur avait pensé, pour peu de temps, à faire de ses missionnaires des religieux et des frères auxiliaires des moines. Selon cette vision, le serment (ou promesse) imposé aux missionnaires prêtres pourrait exceptionnellement être changé en vœux de religion temporaires et définitifs. Les frères deviendraient des moines paysans par analogie avec l'Ordre Trappiste.<sup>70</sup> Des trois Jésuites qu'il engagea comme maîtres des novices, Lavigerie préférait François Terrasse, qui était le moins porté à faire des novices Pères Blancs des religieux selon le moule jésuite ou même igna-tien. Du vivant de Lavigerie, l'idée d'un second noviciat fut introduite, sans mention des "Exercices Spirituels".

Sur le plan juridique, il n'y a pas de doute que le fondateur abandonna l'idée de faire de ses missionnaires des religieux. Pourtant, il voulait qu'ils vivent, prient et travaillent ensemble en communautés, comme une protection contre les dangers spirituels, moraux et physiques. Lavigerie n'a jamais vraiment défini ce qu'était vraiment leur vocation d'un point de vue spirituel ou canonique. Durant le supérieurat de Mgr Durrieu, son Assistant Joseph Gelot (1911-2003) semblait favoriser une interprétation dans la ligne des Instituts religieux français.<sup>71</sup> Il changea d'opinion

---

68 Cf. AGMAfr SOC II S 26 : Gelot, J., *Les Etats de Perfection*, 1957; AGMAfr Casier 377 (1), Durant, J., *Origine et caractères essentiels de la Société dans la pensée du cardinal Lavigerie* 67/A/1.

69 Directoire des Constitutions 1914, p. 27

70 Durant, op.cit, p. 11. et *Les Frères, membres de la Société*, Note historique, 67/A3.

71 Cf. Communication de GA. Mondor, 23 février 2012.

plus tard, convaincu que les Missionnaires d'Afrique, même s'ils ne font pas formellement de vœux, sont "voués à l'état apostolique". Leur serment est une "obligation religieuse et une consécration à Dieu".<sup>72</sup>

Dominique Nothomb (1924-2008), un Belge qui avait déjà travaillé plus de vingt ans au Rwanda, et dont les écrits étaient déjà bien connus, était encore plus direct. Il déclara clairement au Chapitre de 1967 qu'il soutenait l'opinion que les Missionnaires d'Afrique devraient être des religieux.<sup>73</sup> La Société n'était pas, déclara-t-il, une sorte de super-organisation Fidei Donum, envoyant des individus du clergé séculier dans les missions étrangères. Elle était, au contraire, une famille spirituelle, vivant un idéal apostolique en communauté. Ses membres n'étaient pas comme des prêtres séculiers, mais ils formaient comme un pont entre séculiers et religieux dans le monde missionnaire. Les Pères Blancs, disait-il, sont des "artisans d'unité".

Le Chapitre établit une commission intersession pour étudier la question en détail. Le 27 octobre 1967, Nothomb en présenta le rapport à la deuxième session du Chapitre.<sup>74</sup> Selon ce rapport, le Chapitre de 1957 avait suivi la théologie de Pie XII et souligné fortement l'assimilation de la Société aux religieux. Le terme "consécration" utilisé par Vatican II s'appliquait aux sacrements de baptême, confirmation, saints ordres et à la profession religieuse. Notre consécration missionnaire n'est donc pas un contrat séculier. Elle est comme une consécration sacramentelle. Qu'on l'admette ou pas, nous devons nous demander si nous parlons d'une profession religieuse. Sommes-nous des religieux "juridiquement" ou simplement "théologiquement"? Dans les documents de Vatican II, la consécration religieuse est comprise comme une "offrande de soi", l'union d'un individu à Dieu par les trois conseils évangéliques. La commission trouva que la consécration missionnaire était une démarche différente de l'offrande de soi religieuse. Elle est une réponse à l'appel de Dieu ordonnée vers le travail de l'Évangile. Les Missionnaires d'Afrique ne sont ni des "mini-religieux", ni des religieux qui entreprennent un travail missionnaire. Ils sont des apôtres, "rien que des apôtres", dont l'identité découle du travail apostolique.

72 Gelot, op. cit., pp. 81-87.

73 AGMAfr Casier 379/5, compte-rendu de la 1<sup>e</sup> session, Vol. 1, pp. 386-389.

74 AGMAfr Ibid. comptes-rendus de la 2<sup>e</sup> session, pp. 41-53.

Dans cette définition, l'influence du Deuxième Concile du Vatican fut cruciale. Peu avant la clôture de la deuxième session du Concile en 1963, Volker et un groupe de Supérieurs Généraux de sociétés missionnaires avaient adressé une protestation en termes vigoureux au Préfet de Propaganda Fide, le cardinal Gregory-Peter Agagianian.<sup>75</sup> En voici un passage :

*i) Nous désirons insister très fortement sur notre désir de rester des sociétés de prêtres séculiers vivant en communauté. Il existe des tendances à traiter nos sociétés comme si nous étions des religieux et de nous imposer des règles qui conviennent à des religieux. Nous n'avons aucune sympathie pour ces tendances et nous désirons que soit consigné qu'elles n'ont pas l'appui de nos sociétés, ii) Quand le temps viendra de réviser nos Constitutions à la lumière du Concile Vatican II et du nouveau Code de Droit Canon, nous devons nous assurer que les canons gouvernant le clergé séculier soient aussi nos normes, et non pas ceux pour les religieux.*

Trois ans plus tard, en 1966, alors que le Concile avait terminé sa tâche, Volker mit en garde contre une discussion de l'identité de la Société d'un point de vue purement juridique, examinant si les Pères Blancs sont des religieux ou non. Le Chapitre de 1967 devrait commencer avec l'évangile et les conseils évangéliques.<sup>76</sup> Le décret du Concile du Vatican *Perfectae Caritatis* fut promulgué en octobre 1965, à la session finale du Concile, et son influence fut clairement perçue lors des discussions qui eurent lieu au Chapitre de 1967.

Dix ans auparavant, en 1957, Joseph Gelot avait discuté le statut canonique des "sociétés de vie commune sans vœux".<sup>77</sup> Se basant sur le Code de droit canon de 1917 et sur la constitution apostolique *Provida Mater* du 2 février 1947, il concluait qu'il y avait, canoniquement parlant, trois "états de perfection" : 1) "public" : les religieux avec vœux ; 2) "semi-public" : les sociétés sans vœux ; et 3) les instituts séculiers "reconnus". Il suggérait que les Missionnaires d'Afrique n'étaient cer-

<sup>75</sup> AGMAfr 567338, 27 septembre 1963; AGMAfr 567339, Conclusions de la réunion tenue les 25-26 septembre 1963.

<sup>76</sup> PÉ 566, mars 1966, pp. 108-110.

<sup>77</sup> AGMAfr SOC II S 26, po.1 Gelot, J., *Les États de Perfection*, 29 avril 1957.

tainement pas un institut séculier et que, bien qu'appartenant techniquement à l'état semi-public, ils "penchaient vers le clergé religieux" et pas vers le clergé séculier. En fait, ils étaient des prêtres et des frères qui "imitaient le genre de vie des religieux".<sup>78</sup> Bien que les vœux aient été supprimés par le cardinal Lavigerie, le serment missionnaire avait les mêmes effets que des vœux et était même plus strict. Les Pères Blancs ordonnés étaient des prêtres séculiers qui "imitaient les vœux de religion et leurs conséquences pratiques."<sup>79</sup>



Joseph Gelot.

L'analyse de Gelot fut dépassée par les discussions et les documents de Vatican II. Le terme "religieux" acquit en effet une résonance spirituelle et théologique, plutôt que juridique, et on développa le concept de "communautés de vie apostolique" fut développé. On avait là des sociétés sans vœux dont la vie était pénétrée par l'action apostolique. Ce fut là l'essentiel d'une intervention de Xavier Seumoï (1915-1994) au Chapitre de 1967. Il avait eu une expérience de l'intérieur des travaux et des débats du Concile et il avait aidé à la rédaction de *Ad Gentes*.<sup>80</sup> Notre consécration missionnaire, dit-il au Chapitre, découle de notre "style de vie ecclésial" de charité apostolique.

Le dernier mot revient, peut-être, à Jan Delteijk (1911-2002). Dans un commentaire qu'il écrivit en 1967, sur la base d'un texte dactylographié achevé en décembre 1966, il fit remarquer que les Missionnaires d'Afrique sont engagés pour un état apostolique et que leur double objectif de rendre gloire à Dieu et chercher leur sanctification personnelle est atteint dans et par la vie apostolique.<sup>81</sup> Dans les communautés de

---

78 Ibid., 2

79 Ibid., 48

80 AGMAfr Casier 379/5, Inter-Session Vol. 1, p. 56, Seumoï, *Présentation à la 2<sup>e</sup> session*, 24 octobre 1967.

81 AGMAfr SOC II S 23: Delteijk, *La Spiritualité des Pères Blancs*, Rome 1967, p.29.

vie apostolique, l'action apostolique assume la nature de la vie religieuse, et est animée par un esprit religieux. Les vœux ne sont pas nécessaires pour la pratique des conseils évangéliques dans ces communautés ou n'importe quelle autre.

Delteijk était d'accord avec Gelot pour dire que l'adoption par la Société d'une spiritualité ignatienne était un développement logique de la pensée du cardinal Lavignerie.<sup>82</sup> Le Chapitre de 1957 avait déclaré que la spiritualité ignatienne était la spiritualité officielle de la Société : "en accord avec la volonté expresse du fondateur... et en conformité avec les Constitutions et l'esprit des Missionnaires d'Afrique". Le Chapitre de 1967, pour sa part, accepta que les Exercices Spirituels de Saint Ignace soient présentés comme "le moyen commun et traditionnel... pour épanouir la vocation spirituelle et apostolique de chacun", mais "dans le respect de la liberté personnelle de chaque missionnaire"<sup>83</sup> Cet avertissement fut probablement influencé par une motion de la minorité qui proposait au Chapitre de 1967 qu'on enlève des Constitutions la référence à la spiritualité ignatienne. " C'est pourtant cela qui se produisit. Dans les Constitutions actuelles (2006), ni la spiritualité ignatienne, ni les Exercices Spirituels de Saint Ignace ne sont mentionnés dans les sections sur notre vocation et sur l'engagement missionnaire. Il est toutefois mentionné que la formation est "d'inspiration ignatienne" (§108).

C'est ainsi que les questions vivement débattues de la spiritualité et du statut juridique de la Société furent résolues suite à une évolution amenée par le Deuxième Concile du Vatican et par l'esprit de renouveau qui marqua le Chapitre de 1967 et les années qui suivirent.

---

82 Delteijk, *Ibid.*, p. 13

83 Constitutions de 1957, Article IV; Documents capitulaires 1967, n° 636.

84 1967 Comptes rendus de la 1<sup>e</sup> session, AGMAfr Casier 379/5, bol.2, p.79. Aelred Cauwe voulait une motion dans le sens opposé.



Le pape Jean XXIII avec le Père Volker à l'ouverture du Concile Vatican II.

À la dernière session du Concile, il y avait 311 évêques d'Afrique, dont soixante étaient africains. Quarante-deux des évêques étaient Missionnaires d'Afrique.<sup>85</sup> En janvier 1963, Volker fut nommé Père du Concile par Jean XXIII, avec vote délibératif<sup>86</sup> Pierre Duprey faisait déjà partie du Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens (nouvellement créé). Jo-zef Blomjous était membre de la commission sur le laïc. L'importance de l'œcuménisme pour l'Afrique fut relevée par la Conférence des Églises de toute l'Afrique, qui avait été fondée à Kampala en 1963.<sup>87</sup> Les Pères conciliaires d'Afrique formaient un groupe relativement petit, mais, avec leur propre secrétariat organisé par Blomjous et Zoa, ils contribuèrent de manière significative aux débats. Le premier souci de Volker durant la deuxième session fut d'introduire un amendement à propos de la vocation missionnaire dans la constitution dogmatique sur l'Église, *Lumen Gentium*. Son discours inaugural au Concile fut prononcé au nom de

<sup>85</sup> Pour la deuxième session, 44 M. Afr. étaient membres du Concile, Volker y compris.

<sup>86</sup> Ce fut aussi le cas pour les Supérieurs généraux de Congrégations ayant plus de 1000 membres. Ils étaient 148. PE 535, mars 1963, p. 124.

<sup>87</sup> Son secrétariat se trouvait dans les années soixante à Mindolo (Zambia).



six sociétés missionnaires et de vingt évêques.<sup>88</sup> Il voulait ajouter la catégorie de "sainteté missionnaire" à celles de sainteté laïque, religieuse et sacerdotale déjà mentionnées dans la version préliminaire. Ce fut un échec, mais il présenta ses idées à la Société dans une série de lettres.<sup>89</sup> Volker confia la conclusion de ce sujet à Edward Schillebeeckx, en introduisant et publiant dans le Petit Écho sa conférence sur la coopération (et la décentralisation) dans l'Église. Selon Volker, la conférence de Schillebeeckx montrait comment les instituts missionnaires sont reliés à l'Église.<sup>90</sup>

Pour Volker, comme pour d'autres missionnaires, le point culminant du Concile fut le débat sur l'activité missionnaire de l'Église durant la troisième session. Dans son rapport à la Société il cita l'intervention de Mgr Xavier Geeraerts (1894-1971), le Vicaire apostolique belge de Bu-kavu, sur ce qu'on nomma la *Missio Dei*, l'origine en Dieu de la mission de l'Église.<sup>91</sup> Cela devint un locus classicus dans le décret missionnaire *Ad Génies*.<sup>92</sup> Volker était un ardent promoteur d'un décret spécial sur le travail missionnaire de l'Église et il rallia à cette cause des membres influents du Concile, particulièrement des Supérieurs Généraux d'instituts missionnaires. Ces efforts prirent la forme d'un livret intitulé *Commentaire sur le schéma de propositions concernant l'activité missionnaire de l'Église*. Ce livret fut publié en août 1964 et une copie fut remise à chaque membre du Concile.<sup>93</sup> Après que le texte final du décret ait été accepté et promulgué par le Concile dans sa dernière session, Volker le recommanda avec enthousiasme à la Société dans sa lettre de janvier 1966.<sup>94</sup> Dans une lettre composée le dernier jour du Concile, il dit de ce texte qu'il fut "l'un des plus substantiels et élaborés du Concile". Il revenait maintenant à la Société d'aider à apporter le

---

88 Père Léo Volker, p. 24

89 PÉ 543, décembre 1963, pp. 565-568; PÉ 544, janvier 1964, pp. 5-8; PÉ 545, février 1964, pp. 61-63.

90 PÉ 560, juillet-août 1964, p. 351; PÉ 561, septembre-octobre 1965, pp. 398-402. En réalité, Schillebeeckx ne mentionnait pas les "instituts missionnaires"; Il parlait des "charismes apostoliques".

91 PÉ 553, décembre 1964, pp. 494-498.

92 Cf Ad Gentes, 2.

93 Père Léo Volker p. 24.

94 PÉ 565, février 1966, pp. 58-59.

message du Concile au monde.<sup>95</sup> Une retombée de la collaboration de Volker avec d'autres Supérieurs généraux missionnaires fut la fondation du service de documentation SEDOS (Servizio Documentazione e Studi) en 1964. Volker fut le catalyseur du groupe, dont il présidait les rencontres. Les co-fondateurs l'élurent comme leur premier président.<sup>96</sup>

## Souffrances et épreuves

À la fin du débat missionnaire, tous étaient fatigués. Volker avait eu une première crise cardiaque en avril 1963. En novembre 1964, il subit un examen médical qui dura 15 jours. Le danger était passé, mais sa santé souffrit des gros efforts accomplis au Concile. De nouveaux problèmes cardiaques apparurent au début de 1965.

Avec les tensions dues au Concile, apparut aussi le fardeau des pertes souffertes dans les guerres anticoloniales. La guerre d'Algérie éclata en 1954 et se termina par l'indépendance complète du pays en 1962. C'était un vilain conflit entre nationalistes (FLN), colons, et gouvernement français. Il causa de grandes pertes en vies humaines. Les Missionnaires d'Afrique kidnappés ou assassinés par la guérilla FLN ou d'autres groupes rebelles n'étaient qu'un petit nombre comparé au total de victimes, mais leur perte causa un choc à la Société, établie depuis si longtemps dans le pays et se dévouant pour le bien-être paisible des musulmans indigènes. Le premier à mourir fut Jean Tabart (1915-1956) au mois d'août 1956 ; les deux derniers étant Paul Py (1901-1962) et Bernard Chassine (1904-1962), peu avant l'indépendance. Il y eut trois autres meurtres ou enlèvements entre ces dates. Volker était Supérieur général à l'époque des deux derniers décès et il écrivit une circulaire appelant les Pères Blancs à s'identifier avec leur sacrifice.<sup>97</sup>

Avant la fin de la guerre d'Algérie, la crise du Congo avait commencé en 1960 avec l'indépendance politique concédée par la Belgique, qui aboutit à la prise de pouvoir par Joseph Mobutu en 1965. Le premier Père Blanc tué fut Renaat de Vos (1912-1962), massacré à Bukavu en février 1961, par des partisans de Lumumba. Volker visitait le Rwanda et le Bu-

95 PÉ 564, janvier 1966, pp. 6-9.

96 Père Léo Volker, p. 25

97 PÉ 532, décembre 1962, pp. 610-614.

rundi lorsqu'il reçut la nouvelle. Il put interrompre son voyage pour visiter la scène du drame en avril. Vingt Spiritains furent massacrés à Kon-golo en janvier 1962 et Volker craignit le pire pour les Missionnaires d'Afrique. Entre août et décembre 1964, onze Pères Blancs Belges furent massacrés à Kalemie, Aba (Mahagi) et Bunia par des milices rebelles, surtout les Simbas. Ces événements tragiques conduisirent au retrait de presque tous les missionnaires de Kasongo, Mahagi, Bunia et d'une partie de Baudoinville. Quelques-uns avaient été torturés et beaucoup d'autres avaient été traumatisés.<sup>98</sup> Perdre douze confrères de cette façon fut une perte accablante. Pourtant les pertes d'autres sociétés missionnaires furent encore plus grandes. Les Pères Croisières (Chanoines Réguliers de la Sainte-Croix), par exemple, perdirent vingt-trois missionnaires dans la Province de l'Equateur en 1964-1965. Volker se rendit compte que ces tragédies étaient un tournant pour la Société et pour la mission de l'Église en Afrique. En 1961 déjà, à propos des dangers que l'Afrique affrontait, il s'écriait dans sa réponse aux vœux de Lanfry pour la nouvelle année : "Le passé s'en est allé. Nous devons refaire nos plans pour toute notre action avec humilité. C'est maintenant le temps favorable, le moment crucial." " Volker croyait que, dans l'ensemble, les changements qui traversaient l'Afrique seraient bons pour l'Église. Une retombée de l'indépendance de la Tunisie et de la sécularisation de la cathédrale de Carthage lui procura une consolation toute spéciale avec le transfert des restes du cardinal Lavignerie à la crypte du Généralat de Rome. Le nouvel enterrement eut lieu lors d'une cérémonie solennelle le 14 juillet 1964.<sup>100</sup> Cet événement précéda le grand débat missionnaire dans l'aula conciliaire et la canonisation des Martyrs de l'Ouganda. Avec le sacrifice déjà cité de onze confrères au Congo, 1964 fut l'année du supérieurat de Volker la plus mémorable.

Un mémorandum confidentiel préparé pour les évêques du Congo en 1964 évaluait les relations entre missionnaires et prêtres diocésains congolais.<sup>101</sup> Bien que critique à l'égard de la hiérarchie, le clergé congolais avait été remarquable lorsque la crise débuta. Mais il n'y avait peu, ou même pas du tout, de dialogue avec les évêques et des cas d'indiscipline se

98 PÉ 555, février 1965, pp. 57-59. Quelques-uns avaient été témoins du meurtre brutal de leurs confrères.

99 PÉ 512, février 1961.

100 PÉ 551, septembre-octobre 1964, pp. 494-498.

101 AGMAfr 717390.

produisirent chez certains prêtres qui suivaient leur propre chemin pour vivre les valeurs humaines et les allégeances africaines. Le célibat était pourtant aussi exemplaire qu'ailleurs dans le monde. Les relations entre prêtres diocésains et missionnaires étaient des meilleures quand ces derniers acceptaient de rester au Congo durant la crise, selon le désir des prêtres congolais.

Pierre Mulele, député national et ancien secrétaire général du Parti Solidaire africain (PAS), était un extrémiste qui avait été athée depuis son enfance.<sup>102</sup> Obligé de quitter un ordre de Frères enseignants, il entra dans l'armée et organisa une mutinerie. Menacé d'être arrêté, il déserta et se rendit à Léopoldville (Kinshasa) où il devint communiste et fonda le PSA. Il fit partie du cabinet de Patrice Lumumba avec lequel il se disputa parce qu'il le trouvait trop pro-Belge. Il encouragea la rébellion communiste d'Antoine Gizenga en 1961-1962, laquelle fut un échec. Il voyagea en Europe de l'Est et en Chine, où il apprit comment organiser la guérilla en vue d'installer un régime communiste au Congo. De retour en Afrique, il organisa des camps d'entraînement pour les jeunes et il devint une sorte de messie pour des petits chefs de groupes ethniques dans trois régions.

C'est en 1964 qu'il créa une organisation secrète, la rébellion Sim-ba, qui mena une politique de la terre brûlée et attaqua tous les étrangers. Les mythes sur l'invulnérabilité de Mulele foisonnèrent et la plupart des Simbas croyaient être immunisés contre les balles. Mulele avait plusieurs quartiers généraux mobiles dans différentes régions du pays qui n'exerçaient qu'un contrôle minimum sur des éléments tribaux qui le reconnaissaient comme chef et prenaient son nom. Ils venaient surtout du Kivu et des provinces orientales où les Missionnaires d'Afrique travaillaient. Ils réussirent à immobiliser l'armée nationale et à ravir le contrôle de plusieurs villes. Le gouvernement était pratiquement impuissant. De grands groupes d'otages furent enlevés et beaucoup furent exécutés avec une extrême brutalité. Le but principal de la guérilla, dans la mesure où elle était coordonnée, était de faire table rase. Environ la moitié du pays fut touché.

---

102 AGMAfr 717378, "*La vérité sur le maquis Mulele*" par Olivier Kamitatu Etsu, Ministre de la Planification et du développement industriel Léopoldville, 29 janvier 1964.

Sur les 44 diocèses du Congo, six furent sérieusement touchés par la rébellion et vingt totalement submergés.<sup>103</sup> L'organisation des activités religieuses dut cesser et des centaines de missionnaires furent déplacés ou exilés. Au début de 1965, le manque de personnel et le manque de ressources rendirent toute restauration impossible. La rébellion fut ainsi un catalyseur pour le changement dans l'Église. Beaucoup de communautés religieuses furent profondément secouées, mais les excès de la rébellion conduisirent à un examen de conscience et à un retour général à l'Église. Les masses restèrent dans un état de pénurie et de misère mais le moral des missionnaires fut, dans l'ensemble, renforcé par l'épreuve.<sup>104</sup>

Volker réagit aux événements tragiques à mesure qu'ils se produisaient, généralement dans une lettre mensuelle, publiée en français et en anglais dans le *Petit Écho*. À part la communication des décisions du Chapitre de 1957, Volker n'a pas écrit de circulaires générales sur certains thèmes.<sup>105</sup> Sa direction de la Société durant la crise de 1964-1965 s'est réellement exercée par les conférences spirituelles qu'il donnait aux missionnaires durant les Grandes Retraites.<sup>106</sup>

Ce qui suit est le résumé d'une de ces conférences telles qu'elles apparaissent dans son carnet personnel :<sup>107</sup> Attitude devant les événements en Afrique : nous ne laissons pas la haine pénétrer nos cœurs même si nous sommes confrontés à des expériences déchirantes. Nous devons toujours essayer de comprendre la lutte que les jeunes nations traversent. Elles ont besoin de protéger leur indépendance. Nous devons prier, mais nous pouvons apporter notre tristesse dans la prière. Nous prenons part à la tristesse et à l'angoisse de ceux qui souffrent ou font souffrir. Les chrétiens apportent un message d'amour et de paix, pourtant ils sont vus comme des fauteurs de trouble et de division. C'est un éternel paradoxe et Jésus l'a prévu. Nous connaissions ses prédictions en théorie. Maintenant nous les vivons. "Ils font ces choses parce qu'ils ne connaissent ni moi,

---

103 AGMAfr 71800372, L'Église au Congo, 1966.

104 AGMAfr 71800331/71800332, Cauwe à Mosmans, 9 décembre 1964.

105 Des collections de ses lettres et discours déjà publiés ont paru en deux volumes (1&3). Les circulaires sur le Chapitre ont paru dans le volume 2 et furent publiées en même temps que les Constitutions révisées de 1957 (Rome 1958).

106 Cf. AGMAfr SOC II S 47: Conférences pour Grande Retraite, (carnet manuscrit et dactylographié)

107 Volker, *Ibid.*

ni le Père." Le grain de blé doit d'abord mourir. C'est la loi mystérieuse de la fécondité chrétienne. Parents et familles doivent trouver là leur consolation. Nous les avons quittés par amour pour notre Sauveur et (il a promis que) la vie et le bonheur résultent de la souffrance et de la mort.

Volker ajoute deux autres points : Nous sommes tentés de flancher devant les graves obstacles que rencontre notre apostolat. La persévérance participe du dynamisme de Dieu. Sa force passe en nous. Marie a persévéré sous la croix. La vie spirituelle consiste à voir Dieu en toute chose et en chaque personne, et cela devrait être le sujet de notre examen particulier.

## Constitutions et Directoire

Le Chapitre de 1957 remit à Volker et son équipe la tâche ingrate de continuer de mettre à jour le Directoire des Constitutions.<sup>108</sup> Bien qu'il ait accepté la tâche et souvent fait référence au Directoire dans ses circulaires à la Société, Volker commença à se demander s'il était sage d'en produire une nouvelle édition. Après tout, le texte courant n'avait été créé que depuis cinq ans, en 1952. Dans sa lettre de novembre 1961, il faisait référence aux nombreuses demandes reçues des missionnaires de remplacer



Alphonse Goor.

le Directoire de 1952. Mais, disait-il, il voulait produire un texte définitif qui ne devrait pas être continuellement corrigé et augmenté. Ce qui était nécessaire, c'était un commentaire historique des Constitutions qui synthétiserait leur esprit, plutôt qu'une multiplication de règles détaillées. Il devrait garder l'équilibre entre l'esprit et la lettre de la loi. Joseph Gelot et Alphonse Goor étaient déjà au travail sur un tel texte. Ils étaient aidés par l'équipe de recherche historique mise sur pied par Durrieu. Elle était constituée de Xavier de Montclos (1924-1970\*), François Renault (1926-1996) et

---

<sup>108</sup> Les Constitutions aussi devaient être mises à jour selon les décisions du Chapitre de 1957.

Jacques Durant (1925-2009). Le premier objectif de cette équipe était d'étudier chaque aspect de la vie et de la pensée du cardinal Lavignerie, de soumettre des thèses de doctorat à l'Université de Paris (Sorbonne) et de produire des publications académiques. Volker voulait maintenant utiliser leur compétence pour produire le document qu'il désirait.<sup>109</sup> Après le Chapitre de 1957, il fut demandé à Joseph Gelot (1911-2003) de mettre à jour les Constitutions à la lumière des décisions du Chapitre et de produire un nouveau Directoire des Constitutions mis à jour. Alphonse Goor (1929-1998) fut choisi pour l'assister.<sup>110</sup> Les deux abordèrent la tâche avec une approche semblable à celle qui guida l'édition de 1952. Il s'agissait d'identifier et d'inclure les règles et directives du Conseil général et des Chapitres précédents qui ne faisaient pas encore partie du Directoire, sauf si elles avaient été annulées. Cela incluait chaque commentaire spirituel ou juridique sur les Constitutions existantes. C'était une mise à jour quantitative plutôt que qualitative.<sup>111</sup> Le travail entrepris serait donc le résultat d'une recherche historique dans les sources de la Société, qui produisit un énorme dossier contenant plus de cinq mille entrées.

Entre-temps, le Deuxième Concile du Vatican commença ses sessions. Volker y participa comme père conciliaire dès janvier 1963. Vers le milieu de cette année, après la première session, il réalisa que l'ag-giornamento signifiait quelque chose de beaucoup plus radical que ce qu'il avait envisagé et il décida de ne pas publier le texte que Gelot et Goor étaient en train de préparer.<sup>112</sup> Il décida d'élargir l'équipe chargée du projet, y nommant Pierre Grillou (1929-2011), Octave Juvent (1916-2012), Christopher O'Doherty (1924-2004) et Paul Maurel (1911-2001). Ils étudièrent pendant deux ans le texte déjà produit et soumièrent une version rééditée au Conseil général qui déciderait qu'en faire.<sup>113</sup> Plus de cent confrères furent consultés.

---

109 PÉ novembre 1961, pp. 485-487; PÉ 523, février 1962, pp.69-72.

110 Goor vécut hors de la Société durant les vingt-huit dernières années de sa vie, sans qu'il y ait eu un départ officialisé.

111 Donders Sjef, communications du 17 juin 2003 et du 20 février 2012.

112 PÉ 539, juillet 1963, p. 337.

113 PÉ549, 1964, p. 291.

Du 16 juillet au 18 août 1965 une "Commission du Directoire" élargie se réunit à Marienthal. Ses nouveaux membres étaient Franz Friih (1919- ), Sjef Donders (1929-2013), Andréas Edele (1934- ), Giuseppe Campanale (1922-1996) et Robert Gay (1927- ).<sup>114</sup> Le matériel à disposition était surtout le travail de l'infatigable Joseph Gelot et contenait cinq mille entrées.<sup>115</sup> La commission passa un mois de travail intense sur ce qui, au fond, était vu comme une préparation au Chapitre de 1967. Le but n'était plus de produire un nouveau directoire mais plutôt un abrégé des dispositions juridiques en vigueur. Le travail, plutôt technique, consistait à examiner les versions préliminaires existantes, prendre position sur leur qualité et sur la disposition du contenu.<sup>116</sup> Pour chaque sujet, il y avait trois possibilités : le rejet, l'intégration ou la mise en annexe, en attendant une décision ultérieure. Un vote d'orientation puis un vote final étaient demandés pour chaque article. Plus de 1 500 votes furent exprimés en 46 sessions.

Chaque aspect de la vie missionnaire et spirituelle fut examiné. Des questions furent posées à propos de la spiritualité ignacienne. Était-elle vraiment compatible avec la vie que Lavigerie voulait pour ses missionnaires et avec le véritable message de l'Évangile ?<sup>117</sup> Est-ce que la lettre sur l'obéissance contenait toute la pensée de Saint Ignace ?<sup>118</sup> Beaucoup de directives disciplinaires étaient superflues, dépassées ou trop particulières : comment écrire les lettres annuelles demandées par la règle, à quelle vitesse conduire une voiture, tous les combien balayer sa chambre, quels menus pour les repas, etc.<sup>119</sup> Donders fit remarquer qu'il y avait une ambiguïté fondamentale dans les textes examinés. Beaucoup, sinon la plupart, des directives appartenaient à une Église préconciliaire et même à un modèle d'Église et de papauté du XIX<sup>e</sup> siècle. Il n'était pas possible d'en faire un document postconciliaire. Il y avait trop de règles, trop de méfiance à l'égard des subordonnés, et même une "hypercentra-lisation" et le désir de décider les affaires à l'avance.<sup>120</sup> Demande était fai-

---

114 Sjef Donders, *Ibid.*, AGMAfr 561 036, 561106.

115 PÉ 561, septembre-octobre 1965, pp. 398-402.

116 AGMAfr 563 003, version préliminaire du Directoire.

117 AGMAfr 561 106, 95.

118 *Ibid.* 330, art.229

119 Sjef Donders, *Ibid.*; AGMAfr 561 106, 104, 215, 333.

120 AGMAfr 561 106, 215-216.



te aussi de revoir les règles du Chapitre 1957 sur la pauvreté et l'idée de nue-propriété.<sup>m</sup> À l'automne 1965, Gelot remit au Supérieur général le volumineux rapport de la réunion de Marienthal et il reçut une nouvelle nomination, celle de directeur de l'IPEA (maintenant PISAI) à Rome.<sup>122</sup>

Au même moment, en 1965, le Deuxième Concile du Vatican produisit son décret sur le renouveau de la vie religieuse, *Perfectae Caritatis*. Bien que la notion d'instituts de vie apostolique n'ait pas encore été pleinement développée il apparaissait bien que le Concile utilisait le terme "religieux" dans un sens large. *Perfectae Caritatis* demandait un renouveau qui ne soit pas un simple retour aux sources, mais une tentative d'harmonisation avec les conditions nouvelles de notre temps.<sup>123</sup> Dans le motu proprio *Ecclesiae Sanctae* (1966), les normes pour la mise en œuvre du renouveau furent exposées. Elles incluaient une révision complète des constitutions des instituts, et d'autres documents.<sup>124</sup> Les règles ne devaient pas être multipliées indûment ni être excessivement juridiques. Tout ce qui était transitoire ou d'application purement locale devait être écarté. Volker résuma tout cela dans son message de Nouvel An 1967 disant que ce qui était requis était "une nouvelle manière d'être et de penser", et pas simplement un autre livre de règles.<sup>125</sup> Le Conseil général décida de ne pas soumettre le projet de Directoire au Chapitre de 1967.

Bien que le nouveau Directoire de Gelot fût mort-né, les discussions qui entourèrent le projet jouèrent une part importante dans la préparation du Chapitre de renouveau. Les membres de la commission du Directoire jouèrent un rôle crucial au Chapitre dans la commission des définiteurs et à la commission centrale. La réunion de Marienthal de 1965 fut, sur plusieurs plans, comme une séance préparatoire du Chapitre de 1967.

En 1962, Volker introduisit une innovation qui est devenue une structure durable dans la Société des Missionnaires d'Afrique. Il convoqua une rencontre de quelque quarante supérieurs majeurs (Provinciaux et Régionaux). Cette réunion, appelée maintenant Conseil plénier, a lieu au

---

121 AGMAfr 561 106, 329; art. 211

122 Situé alors sur Viale Trenta Aprile.

123 *Perfectae Caritatis*, 2-4.

124 *Ecclesiae Sanctae*, II, 12-14.

125 PÉ 575, février 1967, 65-68.

moins une fois entre deux Chapitres. Le but de cette réunion était de permettre au Conseil général de prendre ses décisions avec une meilleure connaissance de ce qui se passait dans les provinces et régions.<sup>126</sup> La réunion ne répondit pas pleinement aux attentes de Volker, à cause du mauvais état de santé de Volker et des exigences du Concile. Mais il lui accorda un large soutien pour ses plans de nouveau Directoire.

Finalement, toute la question fut retirée des mains du Conseil général. *Ecclesiae Sanctae*, avec ses Normes pour l'application du Décret sur l'activité missionnaire de l'Église, fut publié en août 1966 et requit chaque Institut Missionnaire d'entreprendre un aggiornamento de ses méthodes d'évangélisation et de son style de vie.<sup>127</sup> Pour citer à nouveau Volker, la longue histoire d'un nouveau Directoire contribua aussi à "un nouveau mode d'être et de penser".

### **Volker en Afrique, Séminaires africains, Élite laïque**

Après son élection, Volker visita sans tarder les régions d'Afrique qu'il connaissait moins. Sa visite en Afrique du Nord en 1958, en pleine guerre d'Algérie, fut très appréciée par une mission qui avait souffert.<sup>129</sup> Entre janvier et avril de l'année suivante, il partit pour l'Afrique de l'Ouest francophone : Sénégal, Haute Volta, Mali, Guinée, ainsi qu'au Nord Ghana.<sup>130</sup> Comme ancien recteur d'un grand séminaire africain, il s'intéressa particulièrement aux onze Grands Séminaires qui étaient dans les mains des Missionnaires d'Afrique. Il fit de l'africanisation de leur personnel une priorité, insistant pour que les Ordinaires libèrent des prêtres africains dans ce but.<sup>131</sup> Par contre, en 1966, il accepta de prendre une nouvelle responsabilité au grand séminaire d'Adigrat en Éthiopie, qu'il voulut visiter personnellement.<sup>132</sup>

---

126 Père Léo Volker, p. 15; PÉ 523, février 1962, pp. 69-72; PÉ 531, novembre 1962, pp. 549-533; PÉ 580, juillet 1967, p. 332 (rapport décennal).

127 *Ecclesiae Sanctae*, III, 12; PÉ 575, février 1967, pp. 65-68.

128 Un rapport plus détaillé est donné dans le document de travail 4.

129 PÉ 479, mars-avril 1958, pp. 115-128.

130 PÉ 488, janvier 1959, pp. 111-114; PÉ 489, mars 1959, pp. 203-213; PÉ 490, avril 1959, pp. 291-303.

131 P. Léo Volker, p. 22. Adigrat en Éthiopie est compté parmi les 11 grands séminaires.

132 Ibid. p. 15; PÉ 572, novembre 1966, pp. 438-439.



Le Centre d'Etudes Economiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest (CESAO) (g.) a été créé à Bobo Dioulasso, en Haute Volta, en 1961. Deux autres Centres de formation pour l'élite africaine ont ouvert durant ces années : celui de Nyegezi en Tanzanie (1961) (dr.) et celui de Bukavu (1963).

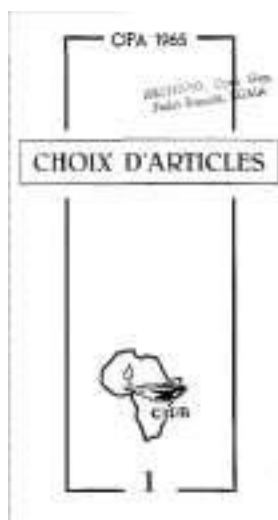
Volker ne négligea pas la formation des élites africaines. La création de centres de formation sociale avait été une préoccupation du Chapitre de 1957. Le CESAO (Centre d'Études Économiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest) fut ouvert à Bobo Dioulasso, Haute-Volta en 1961. Le Centre de Formation Sociale de Nyegezi au Tanganyika fut fondé la même année. En 1963, un centre semblable fut fondé à Bukavu. À la fin de 1967, les trois centres avaient déjà formé un total de 477 personnes.<sup>133</sup> Volker accepta aussi de mettre un Père Blanc à la disposition du service swahili de Radio Vatican. Un confrère néerlandais, Piet van Pelt (1917-1998), débuta dans le service en 1962.<sup>134</sup> Le service dut malheureusement cesser en 1966 parce qu'il n'était pas possible d'améliorer un faisceau hertziendéfectueux.<sup>135</sup>

133 PE 579, juin 1967, Rapport décennal, p. 328.

134 PE 522, janvier 1992, p. 11

135 PE 566, mars 1966, p. 112. Van Pelt retourna en Tanzanie et devint directeur du Centre pastoral de Kipalapala, aussi Centre de langue.

## CIPA



Le Chapitre de 1947 avait demandé la création d'un centre d'information. En mai 1948, CIPA (Centre d'Information Pères Blancs) ouvrit ses portes à Rome, avec Georges Letellier (1904-1965), Pierre Muller (1896-1961) et Thomas Keane (1905-1967) comme personnel. Le but était d'avoir "un centre d'information et d'étude sur tout ce qui concerne notre apostolat".<sup>136</sup> Durrieu, alors supérieur général, était enthousiaste, surtout au sujet de la recherche méthodique sur les coutumes africaines.<sup>137</sup> Il désirait vivement répondre à l'invitation du Conseil oecuménique des Églises et à celle de l'Institut africain international à participer à une enquête générale sur le mariage

africain traditionnel.<sup>138</sup> Le bulletin de CIPA commença de paraître en 1953. Il couvrait un large choix de sujets dans les domaines de la colonisation, la politique, le développement, les problèmes sociaux, les enseignements des évêchés africains, la population, l'éducation, les liturgies pour le mariage et le catéchuménat.<sup>139</sup> Durant tout le supérieurat de Durrieu, les articles de CIPA fournirent la base des sessions d'étude à Mours, auxquelles il participait souvent. Pourtant son enthousiasme n'était pas aussi partagé qu'il l'espérait. Il se plaignait que l'initiative prise par le Généralat sur demande du Chapitre ne rencontre pas l'intérêt ou l'enthousiasme qu'elle aurait mérité de la part des missionnaires sur le terrain.<sup>140</sup>

Le bulletin CIPA paraissait en français, ce qui à l'époque n'était pas un problème pour la majorité des Missionnaires d'Afrique. Ils pouvaient aisément lire cette langue. Plus tard, un certain nombre de rapports en anglais furent inclus. La critique la plus pertinente de CIPA, que Durrieu par-

---

136 PÉ 373, mai-juin 1948, p. 192.

137 PÉ 402, décembre 1950, pp. 277-283.

138 PÉ 369, février 1948, p. 45. L'enquête fut entreprise et elle fut achevée en 1952.

139 CIPA 1953-1957.

140 PÉ 402, décembre 1950, pp. 277-283.

tageait, concernait le caractère académique et eurocentrique d'une bonne partie de l'information offerte. CIPA était aussi en concurrence avec la *Revue du Clergé Africain* (RCA), qui parut dès 1946 à Mayidi au Congo, et, plus tard, avec *African Ecclesiastical (Ecclesial) Review* (AFER), lancée en 1959 à Katigondo (Ouganda). CIPA avait l'avantage de rendre du matériel théologique plus largement accessible aux missionnaires sur le terrain et de leur fournir des informations plus accessibles en Europe qu'en Afrique.

CIPA fonctionna de 1953 à 1966. Durant cette période, le centre produisit jusqu'à six bulletins par année. Le matériel publié comprenait des documents du magistère, des articles repris de revues théologiques (surtout de NRT, *la Nouvelle Revue Théologique*), ainsi que des documents présentés à des congrès ou sessions. Il y avait aussi du matériel "du cru" produit par des confrères sur des sujets spécialisés concernant directement à l'Afrique. Durant ses premières années, CIPA publia quelques-unes des conférences données par le personnel ou les étudiants des maisons de formation à l'occasion de la Journée du cardinal (26 novembre). On y trouvait une spiritualité plutôt superficielle qui ne devait pas beaucoup aux études sur Lavignerie faites par l'équipe de recherche historique lancée par Durrieu. À noter cependant qu'un résumé des découvertes de cette équipe, présenté par Jacques Durant (1925-2009), parut dans le dernier bulletin de CIPA de 1957.

CIPA publia aussi des rapports sur différents Congrès : le Congrès d'Assise sur la pastorale liturgique en 1956, le Deuxième Congrès Mondial du Laïcat en 1957, le Congrès catéchétique d'Eichstätt en 1960, des sessions d'étude à Lille (France) et Dorking (Grande-Bretagne) en 1960, ainsi que les conférences organisées par la Société à Mours (1952, 1954 et 1961). Les réunions d'intérêt plus direct furent celles de l'Institut de Butare (1960) et du Séminaire de Nyakibanda (1962) au Rwanda. Elles furent dues à l'initiative de Xavier Seumoï (1915-1994).

CIPA, les Pères Blancs, et même le monde missionnaire, doivent beaucoup à Seumoï.<sup>141</sup> Après avoir servi comme Recteur du Séminaire de Nyakibanda (1948-1952) et comme Secrétaire général de la Société à Rome (1952-1959), Seumoï retourna au Rwanda pour fonder l'Institut de Butare, un centre catéchétique et pastoral pour le Rwanda et le

141 Cf. sa notice biographique dans PÉ 858, 1995/2, pp. 93-96.

Burundi, affilié à Lumen Vitae. De 1960 à 1962, il enseigna aussi à l'Université Grégorienne de Rome et à Lumen Vitae, Bruxelles. Lorsque le Deuxième Concile du Vatican fut ouvert, il fut nommé expert et travailla comme consultant pour la Constitution sur la Liturgie (*Sacro-sanctum Concilium*) et pour le Décret sur l'Activité Missionnaire de l'Église (*Ad Gentes*). Après le Concile, il fut membre du Conseil Liturgique de la Congrégation des Rites de 1969 à 1971. Seumoï fut un des auteurs du renouveau de la liturgie catéchuménale, et la plupart des articles qu'il écrivit pour CIPA portaient sur ce sujet.

CIPA n'a pas beaucoup parlé de Vatican II quand le Concile était en session, mais Seumoï était son correspondant conciliaire privilégié pour la pastorale liturgique et le catéchuménat. Après le Concile, CIPA publia un numéro complet très utile (n° 1 de 1966) sur le texte de *Ad Gentes* et son histoire, rédigé en anglais par Yves Tourigny (1914-2004).

En plus de la publication de plusieurs encycliques et allocutions papales, CIPA consacra beaucoup de place à l'enseignement social des évêques africains (en 1955, 1956, 1962, 1963), fournissant ainsi des aperçus utiles du magistère local africain à travers le continent. L'influence cruciale de certains évêques y apparaissait : Jozef Blomjous (Mwanza), avec des déclarations de la Tanzanie sur la justice sociale, le développement et le rôle du laïc ; Denis Hurley (Durban) dans plusieurs déclarations vigoureuses venant d'Afrique du Sud sur la discrimination raciale ; et Marcel Lefebvre (Dakar) parlant au nom des évêques francophones d'Afrique occidentale et centrale. À la fin des années cinquante, les évêques s'inquiétaient des dangers du communisme et des ambiguïtés des idéologies socialistes. Ces craintes firent place à l'anxiété durant les violences au Kenya, en Algérie et au Congo, mais aussi au besoin de préparer les populations à l'indépendance politique.

Conformément à l'intérêt de Durrieu pour la recherche socioreligieuse, CIPA traita ce sujet dans sa première publication. Plus tard, en 1956, fut publiée la réponse de Joseph Mazé (1883-1952) au questionnaire international sur les coutumes matrimoniales dans les missions catholiques. Parmi les autres experts Pères Blancs dont les travaux parurent dans CIPA, citons : Joseph Cuoq (1917-1986) sur l'islam ; Jean-Marie

Porrot (1905-1980) sur l'histoire de la mission ; Pierre Duprey (1923-2007) sur l'œcuménisme ; Bernard Mangematin (1924-2012) sur l'initiation chrétienne ; Roland Vezeau (1914-2006) sur le socialisme ; Dominique Nothomb (1924-2008) sur l'œcuménisme. Un autre document intéressant, auquel plusieurs auteurs Pères Blancs contribuèrent, fut publié en 1965 sur le "dialogue du salut", inspiré par Vatican II.

En 1961, CIPA publia pratiquement tout un livre, par plusieurs auteurs, sur le mariage et des sujets apparentés. Parmi les auteurs on trouve des théologiens de poids comme Bernard Haring, Jean Daniélou, Marc Oraison et Fulton J. Sheen. CIPA accueille encore d'autres célébrités : Louis-Paul Aujoulat (politicien et docteur missionnaire, fondateur du mouvement laïc missionnaire *Ad Lucem*) ; Joseph Masson s.j. (secrétaire des Semaines missiologiques de Louvain, qui introduisit "l'inculturation" comme terme théologique) ; Jean-Yves Calvez s.j. (spécialiste du communisme et du socialisme).

CIPA ne cherchait pas à faire de la vulgarisation facile pour les missionnaires de brousse, mais ses publications reflétaient beaucoup d'idées qui circulaient dans l'Église avant, pendant et immédiatement après le Concile du Vatican II. Le Chapitre de 1957 avait voulu que CIPA continue. Ce fut le cas jusqu'en 1966, mais Volker ne désirait pas nommer davantage de personnel au Généralat pour ce travail. Un *Petit Écho* plus étoffé utilisa une partie du matériel recueilli. Volker voulait qu'il paraisse aussi en anglais. La question de l'avenir de CIPA fut transmise au Chapitre de 1967, qui ne poursuivit pas le projet.<sup>142</sup>

## La presse catholique en Afrique

Les Pères Blancs prirent part au lancement de la presse catholique dans plusieurs régions d'Afrique. La plupart du temps, cela se faisait au niveau purement local. Une publication qui eut beaucoup plus de lecteurs et un impact considérable sur l'opinion et sur les événements fut *Afrique Nouvelle*. Le journal était un exemple remarquable de la manière dont les Missionnaires d'Afrique promurent l'indépendance politique par la presse. Un des promoteurs en fut Robert Rummelhardt (1908-1974), Père Blanc alsacien. Après une brève expérience comme Secrétaire général de

<sup>142</sup> Rapport décennal, loc. cit., pp. 318, 338-339.

la Société, il dirigea avec grand succès le *Service d'Information du Vatican* (projet mené en Algérie durant la 2e guerre mondiale). À la fin des années quarante, il partit pour Dakar (Sénégal) y aider Maurice Paternot (1895-1965) à lancer *Afrique Nouvelle*, l'hebdomadaire catholique d'Afrique occidentale. Rummelhardt était un organisateur doué et un journaliste luttant sans crainte pour les causes auxquelles il croyait.<sup>143</sup>



Robert Rummelhardt.

En mars 1951, se déroula un procès célèbre contre deux missionnaires, qui fut conclu par une amende imposée par le magistrat local. *Afrique Nouvelle* avait publié un article objectif de Maurice Voisin. Il critiquait la police pour des activités illégales. Le journal fut accusé de diffamation par le Procureur public français. Paternot et Rummelhardt furent traînés devant un tribunal correctionnel. Cela eut des conséquences d'une grande portée lorsque le cas fut mentionné à l'Assemblée nationale française. Le ministre des colonies, François Mitterand, essuya les critiques des délégués. Le journal *Afrique Nouvelle* en sortit moralement justifié et il devint clair que le gouvernement colonial n'avait pas mis les Pères Blancs dans sa poche. Ils étaient bien aux côtés des Africains opprimés. Des protestations vinrent aussi d'autres colonies françaises. Le salaire du Gouverneur de l'Afrique occidentale française fut diminué à cause de cette affaire.

Les milieux officiels de l'Église n'étaient pourtant pas "du côté des anges". En 1954, le Vicaire apostolique de Dakar, qui était aussi Délégué apostolique pour l'Afrique occidentale française, critiqua publiquement Rummelhardt et réclama sa démission. Le prélat en question était un missionnaire Spiritain, Marcel Levebvre. Le Conseil général des Pères Blancs conclut que, dans cette situation, Rummelhardt ne pouvait pas continuer comme éditeur du journal et il demanda au Vicaire apostolique de Bobo Dioulasso de lui trouver un remplaçant.<sup>144</sup>

143 AGMAfr Notices nécrologiques XVIII 121-126.

144 AGMAfr Compte rendus du Conseil général, p .70, 11 octobre 1954.





Rummelhardt fut remplacé le 14 janvier 1955 par Joseph-Roger de Benoist (1923-). Rummelhardt poursuivit sa carrière de journaliste, tout en fondant et dirigeant l'*Afrikanum* de Cologne et ensuite en dirigeant un bureau diocésain de presse et d'information à Strasbourg. Il mourut en 1974.<sup>145</sup> Durant ce temps, Lefebvre, qui deviendra bientôt célèbre, poursuivait ses attaques contre les Pères Blancs et leur journal.

En octobre 1958, après un an comme Supérieur général, Léo Volker reçut une lettre furieuse de Lefebvre, devenu

archevêque de Dakar, tout en étant encore Délégué apostolique.<sup>146</sup> Sa plainte contre *Afrique Nouvelle* disait que "le journal semble favorable à des groupes extrémistes, qui demandent avec véhémence, et même violence, l'indépendance (politique) immédiate et totale". Selon l'archevêque, cela faisait le jeu du communisme. Le journal montrait aussi de la sympathie pour Sékou Touré, le Président de Guinée, qui, plus tôt dans l'année, avait choisi de quitter la Communauté Française et qui, selon les évêques du pays, préparait une démocratie populaire où la religion catholique n'aurait pas de place. La lettre concluait : "Je ne peux tolérer plus longtemps ce manque d'esprit critique, malgré les avertissements répétés du censeur. De Benoist n'écoute personne." Lefebvre ajoute à cette lettre une demande d'éloignement de de Benoist.<sup>147</sup>

L'année suivante, Lefebvre quitta Dakar et l'archevêque Emile André Jean-Marie Maury lui succéda comme Délégué apostolique. Maury informa Volker que l'assemblée de l'archevêché avait décidé unanimement que toute l'équipe à *Afrique Nouvelle* devait être remplacée et que le journal devait être confié à des laïcs.<sup>148</sup> Volker n'avait plus qu'à retirer tous ses missionnaires de Dakar. Pourtant, Maury continua à consulter Volker au sujet

145 Cf. Notices nécrologiques, loc. cit.

146 AGMAfr 66900009 Lefebvre à Volker, 6 octobre 1958.

147 AGMAfr 66900010.

148 AGMAfr 66900017 Maury à Volker, 25 avril 1959

de la situation au Sénégal et en Guinée, mais il demeurait en contact avec Lefebvre et s'opposait fermement à un retour de de Benoist.<sup>149</sup> La saga *d'Afrique Nouvelle* illustre les incertitudes de la situation à laquelle l'Église était confrontée à la veille de l'indépendance. Les Missionnaires d'Afrique, eux, montrèrent un soutien constant au nationalisme africain.

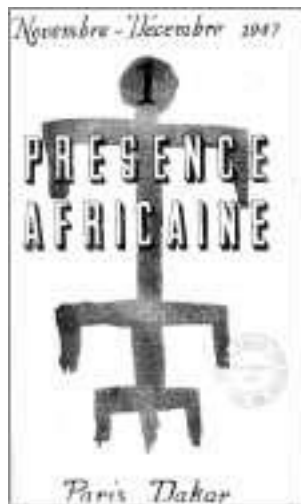
## L'éveil culturel africain

Entre 1947 et 1967, du temps où Volker était assistant, puis Supérieur général, les intellectuels, écrivains, poètes et romanciers africains commencèrent à impressionner le public international. Cela débuta dans des cercles francophones, mais les écrivains africains anglophones ne tardèrent pas à se manifester. Aloune Diop, avec l'aide de son compatriote, le poète et politicien sénégalais Léopold Sédar Senghor, avait fondé en 1947 *Présence Africaine*, une revue trimestrielle qui avait sa propre maison d'édition à Paris. Senghor ne pouvait pas rester ignoré des missionnaires catholiques. Il avait fondé, avec Aimé Césaire, le mouvement de la "Négritude" et il fut élu Président du Sénégal en 1960, fonction qu'il occupa durant deux décades. En Guinée, le romancier Cama-ra Laye vit sa réputation internationale grandir au milieu des années cinquante.<sup>150</sup> Peu de temps après, parurent le premier roman de l'écrivain Nigérian Chinua Acheba ainsi que les premières pièces du dramaturge Wole Soyinka, publiées et jouées à Londres.

La littérature africaine francophone était plus ouverte à l'influence catholique que son homologue anglophone. Il n'était pas surprenant, par exemple, que *Présence Africaine* publie en 1956 - l'année avant que Volker ne devienne Supérieur général - une collection d'essais par des prêtres noirs francophones (africains ou autres) sous le titre *Des prêtres noirs s'interrogent*. Les contributions portaient sur des sujets variés et étaient sans complaisance. Toutes traitaient, d'une manière ou de l'autre, de l'indigénisation. Elles insistaient toutes sur le droit des prêtres africains de penser pour eux-mêmes et de faire connaître leurs opinions. Plusieurs des auteurs avaient appartenu à *Y Association de Saint Augustin*, un groupe de prêtres africains qui avaient étudié ensemble à Rome.

149 AGMAfr 66900021 Maury à Volker, 20 janvier 1960, 6900024, Maury à Volker, 12 février 1960, 66900028, Maury à Volker, 4 janvier 1960.

150 Les livres de Camara Laye étaient publiés en France, où ils apparaissaient aussi en traduction anglaise.



Premier numéro de la revue *Présence Africaine*.

En 1949-1950, l'Université de Lovanium fut fondée à Kinshasa sous les auspices de l'Université catholique de Louvain (Leuven). C'est là qu'en 1965 fut publiée l'œuvre scientifique de théologie africaine la plus importante à ce jour : *Théologie positive et théologie spéculative*, de Tharcisse Tshibangu.

Ce ferment de créativité ne toucha directement qu'un petit nombre de prêtres africains francophones, mais il eut à long terme de larges résultats. Cela fut vérifié particulièrement au Congo où, malgré la crise du début des années soixante et ses conséquences de longue durée sous Mobutu, le pays (alors Zaïre) devint une source d'inspiration pour l'inculturation liturgique même en Afrique orientale anglophone.

Les missionnaires, qui avaient achevé leur formation initiale lorsque s'ouvrit le Deuxième Concile du Vatican, s'intéressaient à ce qu'on nommait "adaptation". C'était l'expression favorite désignant des ajustements superficiels qui semblaient nécessaires pour rendre le christianisme acceptable aux non-chrétiens. Le terme fut remplacé pour peu de temps par "incarnation" dans les documents missionnaires du Concile. Bien qu'impropre théologiquement, le terme était sûrement plus dynamique. La théorie de l'adaptation parlait aussi de "pierres d'attente", celles que les maçons laissent pour construire une extension.<sup>151</sup> Cette expression fut aussi remplacée dans les documents conciliaires par la locution patristique "semences du Verbe", qui suggérait que les éléments de vérité dans les religions non-chrétiennes ne faisaient pas qu'attendre un ajout chrétien. Elles-mêmes pouvaient germer et atteindre leur accomplissement à l'intérieur de la foi chrétienne. Dans la période qui suivit immédiatement le Concile, beaucoup de missionnaires attendaient avec impatience un "christianisme africain", une expression utilisée par Paul VI dans son discours à Kampala en 1969. Le concept était vague, mais il signifiait, en termes généraux, une forme de foi chrétienne qui pouvait être vue et entendue davantage comme africaine.

151 L'expression française fut souvent mal traduite dans le sens de "tremplin".

Les expériences liturgiques, bien qu'encouragées par des personnes comme Annibale Bugnini, l'archevêque salésien qui était secrétaire du Conseil de la Liturgie à Rome, restaient rares. Par exemple, la Messe Ndzon Melen à Yaoundé (Cameroun) ne commença qu'en 1968. L'expérience homilétique de l'auteur à Kimbu en Tanzanie prit place la même année.<sup>152</sup> Un sommet fut atteint avec la Messe Zaïroise en 1975. Le missionnaire ordinaire ne possédait pas la connaissance ethnographique ni la compétence requise pour de telles expériences. Elles étaient accompagnées d'une certaine effervescence dans la production de traductions et de compositions musicales par le clergé africain. Il y avait comme un climat d'attente de ce qui déclencherait une explosion le moment venu.

Dans l'entre-temps, la production croissante de musique liturgique africaine, l'introduction (pas toujours avec l'accord de la hiérarchie) d'instruments de musique africains et même de danses et de gestes liturgiques africains faisaient de la messe du dimanche un événement culturel africain, même si le moule du rite romain n'était pas vraiment brisé, ni même menacé.

Les années soixante-dix connurent une vague d'inculturation liturgique approuvées par les Conférences épiscopales. Un exemple vint du Comité de Recherche Liturgique en Tanzanie, qui fut chargé par la Conférence épiscopale de Tanzanie de créer une Prière Eucharistique pour les "valeurs africaines" et une "Prière eucharistique *Ujamaa*<sup>153</sup> de la Trinité".<sup>154</sup> L'accession de Jean-Paul II à la papauté en 1978 et les changements dans l'épiscopat africain mirent fin à la créativité liturgique des années soixante-dix.

## **Recrutement et formation**

Le nombre total des membres de la Société augmenta de cinq cents durant les dix ans où Volker était Supérieur général. En 1967, il était de 3 618.<sup>155</sup> Durant cette période, il n'y eut que 67 départs de prêtres, dont

---

152 Cf. Abega, P., "Liturgical Adaptation" in Fasholé-Luke et al.: *Christianity in Independent Africa*, Rex Collings London, 1978, pp. 597-605; Shorter Aylward, *Form and Content in the African Sermon - an Experiment*", AFER, vol. 11,3, 1969, pp. 265-279.

153 Ujamaa ou "famille étendue" était la forme de socialisme africain de Julius Nyerere.

154 L'auteur, qui créa une prière eucharistique africaine après la visite du pape en 1969, fut président par intérim de ce comité.

155 Pour l'information statistique, voir le Rapport décennal, loc. cit., pp. 307-309. Il y eut une grande augmentation du nombre de Frères quittant la Société, après le serment perpétuel pour la plupart.



la plupart entrèrent dans d'autres congrégations ou furent incardinés dans des diocèses. L'âge moyen de la Société augmentait et, ce qui était plus grave, le recrutement diminuait, surtout aux Pays-Bas et plus encore pour les candidats Frères. En dépit de cela, Volker et son équipe étaient décidés à appliquer la requête du Chapitre de 1957 d'appliquer une internationalisation complète des scolasticats de la Société. Ils pour-

suivirent la politique de Durrieu d'envoyer des confrères pour des études supérieures à *la Grégorienne*, au *Biblicum*, à l'IPEA (*Institut Pontifical d'Études Arabes* - aujourd'hui PISAI) et à d'autres lieux d'études de troisième niveau. Les cours et les ressources éducatives des scolasticats reflétaient les acquis de la Nouvelle Théologie, le renouveau biblique et juridique et, jusqu'à un certain point, les sciences sociales.<sup>156</sup> En 1966, IPEA, qui était sous la responsabilité de la Société, déménagea dans des locaux plus spacieux au Palazzo Apollinare.<sup>157</sup>

Avant la fin du mandat de Volker, plusieurs scolasticats exploraient la possibilité de liens avec des universités et des facultés catholiques de théologie. À Londres, sous l'impulsion des documents *Ad Gentes et Ecclesiae Sanctae*, Pères Blancs et Missionnaires de Mill Hill pensaient déjà à la création d'un consortium. Un comité se réunit à Londres en avril 1967 pour étudier cette proposition.<sup>158</sup>

Le Chapitre de 1957 avait demandé qu'une année pastorale soit ajoutée au programme du scolasticat. On envisageait une série de cours donnés par des experts, disponibles en Europe seulement.<sup>159</sup> Des sessions furent donc organisées à Mours, près de Paris, et à Oak Lodge, près de Londres pour ceux qui venaient d'être nommés en mission. Elles furent

156 L'auteur trouva à Eastview des ouvrages de Congar, Howell, Jungmann, Durwell, Teilhard de Chardin, Maritain, Scheeben, Casel et Tresmontant et fut influencé par tous ces écrivains.

157 PÉ 571, septembre-octobre 1966, p. 397.

158 PÉ 58, octobre-novembre 1967, pp. 445-446; Shorter, Aylward: *An Achievement Without Parallel, A History of the Missionary Institute London*, London, 2007, pp. 9-15.

159 Cf. Rapport décennal, loc. cit., p. 317.

très critiquées, car elles ne faisaient qu'ajouter des matières de cours au programme du scolasticat.<sup>160</sup> Par contre, les treize centres de langue ouverts en Afrique furent plus utiles. La plupart d'entre eux offraient aussi une initiation "sur le tas" à la pastorale et à la situation sociale de la région. Depuis quelques années, on discutait de l'utilité des petits séminaires des Pères Blancs. Pour beaucoup, ces institutions retenaient trop de missionnaires hors de l'Afrique et produisaient trop peu de prêtres pour la Société. Volker eut le courage de les fermer. Ils furent momentanément remplacés par diverses manières de favoriser la vocation d'aspirants d'âge scolaire.<sup>161</sup>

Le Chapitre de 1957 prit différentes décisions au sujet de l'intégration et de la formation des Frères dans la Société. Il revint à Volker et à son équipe de les mettre en pratique. Les dernières traces de séparation entre prêtres et frères furent abolies. Cela convenait très bien au Supérieur général. En 1960, il convoqua une réunion à Marienthal, au Luxembourg, pour discuter de la formation des Frères, et il publia ensuite un programme d'études pour les scolasticats de Frères. Le principe d'une formation commune au noviciat pour Clercs et Frères, sur un pied d'égalité, fut accepté et mis en pratique. Volker nomma aussi des Frères consultants pour le Chapitre de 1967.<sup>162</sup>

En plus des trois centres de formation sociale pour étudiants africains en Afrique, des centres furent ouverts en Europe pour étudiants africains et élites. La Province d'Allemagne ouvrit un *Afrikanum* à Cologne en 1961, en présence de Julius Nyerere et de Jozef Blomjous.<sup>163</sup> Claver House fut ouverte à Londres en 1960. Ses locaux appartenaient à la Société, qui était aussi responsable des finances. Le personnel était fourni par les Jésuites de la Catholic Social Guild.<sup>164</sup>

## Prêtres Fidei Donum

Le pape Pie XII publia l'encyclique *Fidei Donum* ("Le don de la foi") le 21 avril 1957, dix-huit mois avant sa mort. L'encyclique traitait de la

160 L'auteur fut obligé de prendre trois mois sur le congé accordé par l'université pour un travail sur le terrain en Afrique afin de suivre la session de 1964 à Oak Lodge.

161 Père Léo Volker, p. 14.

162 Volker, Lettre Circulaire N. 3, 4 novembre 1958; Rapport Décennal, loc. cit. p. 352; Père Léo Volker, p. 13; PÉ 574, janvier 1967, pp. 6-10.

163 PÉ 514, avril 1961, pp. 212-215.

164 Cette maison fut fermée en 1989. Son directeur, Paul Crâne, s.j. (1910-1996), avait été secrétaire général du Cercle social catholique jusqu'en 1960. Cf. Père Léo Volker, p. 21.

situation des missions catholiques, surtout en Afrique. Des effets tangibles des paroles du pape se font sentir jusqu'aujourd'hui. Pie XII se préoccupait pour l'avenir du catholicisme dans beaucoup de pays de mission, mais *Fidei Donum* fixait son regard sur l'Afrique. Le pape admirait les grandes réalisations des missionnaires dans les pays africains, mais il était préoccupé par la fragilité de l'Église. "Il ne faudrait pas conclure imprudemment", écrivait-il, "qu'une fois la hiérarchie établie, il n'y aurait plus besoin du travail des missionnaires."<sup>165</sup> L'Afrique vivait des changements radicaux dans la vie sociale, économique et politique. Elle subissait aussi les assauts du matérialisme athée et souffrait de la perspective d'un "contrecoup nationaliste" dans le sillage de la décolonisation. Pourtant, le problème le plus sérieux confrontant l'Église africaine était la disproportion entre clergé et fidèles. Il n'y avait pas assez de prêtres pour servir une population catholique croissante, sans parler du travail pour la conversion des non chrétiens. Les vocations missionnaires commençaient à diminuer et on ne pouvait espérer que le nombre croissant de prêtres africains suffise à combler le fossé dans un avenir prévisible.

Le pape attira l'attention des évêques sur le fait que l'ensemble de l'épiscopat était collectivement responsable pour la mission universelle de l'Église. Il revenait donc aux évêques de chaque pays de voir, selon les ressources disponibles, quelle contribution ils pouvaient apporter à la solution du problème.<sup>166</sup> Le pape leur demandait spécialement de permettre à leurs prêtres "d'aller passer quelque temps à travailler pour les évêques d'Afrique".<sup>167</sup> Il pensait surtout aux tâches spécialisées pour lesquelles le clergé local n'avait pas été préparé, telles que l'enseignement dans des instituts d'études supérieures. Lorsque des prêtres répondaient à l'appel de Pie XII, ils étaient appelés "prêtres *Fidei Donum*".

Huit ans plus tard, à la clôture du Deuxième Concile du Vatican, les évêques du monde entier furent encore plus conscients de leur responsabilité collective pour résoudre la crise du ministère en Afrique et ailleurs dans le monde missionnaire. Mais, déjà à l'époque, une réponse fructueuse avait été donnée à l'appel du pape en 1957. Le décret missionnaire *Ad Gentes* de 1965 avait fait écho à *Fidei Donum* et appelé les

---

<sup>165</sup> *Fidei Donum*, 11.

<sup>166</sup> *Fidei Donum*, 63.

<sup>167</sup> *Fidei Donum*, 73.

évêques à envoyer "à des diocèses manquant de clergé "quelques-uns de leurs meilleurs prêtres qui se proposent pour l'œuvre missionnaire", au moins pour une période.<sup>168</sup>

*Ad Gentes* parle beaucoup de la longue formation spécialisée nécessaire pour les missionnaires à plein-temps, que seuls des instituts missionnaires bien organisés et disposant d'une grande expérience peuvent garantir.<sup>169</sup> Au sujet des prêtres *Fidei Donum*, le décret parle bien de choisir les meilleurs mais reste vague sur "la préparation nécessaire".<sup>170</sup> Il y aurait toujours une comparaison envieuse entre le missionnaire professionnel et le prêtre *Fidei Donum* à court terme, parfois même au risque d'une rivalité et d'un antagonisme. Lorsque, pour un prêtre *Fidei Donum*, l'accord se faisait d'évêque à évêque, le risque d'ennuis en tout genre était là. Les chances de succès pour le prêtre *Fidei Donum* étaient meilleures quand les individus concernés étaient "parrainés" par une société missionnaire, ou encore si les prêtres *Fidei Donum* créaient leur propre organisation.<sup>m</sup> Certains prêtres pensaient aussi que la formation reçue au séminaire les qualifiait pour servir comme prêtres partout dans le monde.

Le contrat *Fidei Donum* était d'ordinaire pour trois ans, avec possibilité de renouvellement. Un contrat à long terme pouvait durer dix ans, avec l'obligation d'apprendre la langue locale. Beaucoup de prêtres n'étaient pas satisfaits et pensaient que six mois d'apprentissage d'une langue africaine était une perte de temps. Certains trouvaient qu'ils étaient sous-employés.<sup>m</sup> Il y avait clairement besoin d'avoir une vraie planification et un soutien spirituel. En Belgique, une organisation nommée *Société des Auxiliaires de la Mission* (SAM) fut développée.<sup>173</sup> Elle comptait 41 membres en 1960, plus 26 en formation. L'Archidiocèse de Milan fonda en 1961 le groupe des "Missionnaires Ambrosiens" qui partirent à Kariba en Zambie et poursuivirent leur

---

168 *Ad Gentes Divinitus*, 38.

169 *Ad Gentes Divinitus*, 24-27

170 *Ad Gentes Divinitus*, 38.

171 Comme Président du Missionary Institute London de 1988 à 1995, l'auteur a eu une grande expérience des aléas dans la formation des prêtres *Fidei Donum*. Il était pratiquement impossible de coordonner leurs départs en mission et d'assurer une formation appropriée.

172 AGMAfr 566373, Utilisation des prêtres dits "*Fidei Donum*".

173 AGMAfr 612475, pp. 27-47.



service dans les diocèses de Monze et Lusaka. L'un d'entre eux devint évêque de Monze en 1999.<sup>174</sup>

En 1963, il y avait 105 prêtres Fidei Donum dans l'Afrique ex-belge, venant surtout de quatre diocèses belges. Des prêtres Fidei Donum français travaillaient dans dix pays francophones d'Afrique ainsi qu'en Zambie anglophone.<sup>175</sup> Dans l'ensemble, les prêtres Fidei Donum furent bien accueillis par les sociétés missionnaires et par le clergé diocésain africain.<sup>176</sup> En 2003, il y avait encore des prêtres Fidei Donum dans plusieurs parties de l'Afrique, y compris cinq Coréens à Solwezi, en Zambie. Quatre ans plus tard, on trouvait deux missionnaires diocésains à Kasese, Ouganda, tandis qu'en 2011 il y en avait huit à Musoma, Tanzanie.<sup>177</sup>

Bien que les prêtres Fidei Donum aient déjà été présents dans des diocèses africains entre 1957 et 1967, ils étaient peu nombreux et très dispersés. Peu de Missionnaires d'Afrique les rencontrèrent sur le terrain. L'impact de leur présence fut divers. Durant une longue période de service dans l'archidiocèse de Tabora, Francis Nolan (1934- ) rencontra seulement deux prêtres Fidei Donum en 1969. Tous deux étaient Espagnols. Ils apprirent bien le swahili et travaillèrent dans des paroisses tenues par des Missionnaires d'Afrique. L'un d'eux fit une dépression après deux ans d'Afrique seulement et il retourna en Espagne. L'autre resta six ou sept ans et dirigea une école de catéchistes. Il mourut d'une crise cardiaque peu après son départ définitif d'Afrique.<sup>178</sup> D'une certaine manière, ces cas illustrent les forces et les faiblesses du projet Fidei Donum.

---

174 [WWW.RadioVaticana.org](http://WWW.RadioVaticana.org), Fifty Years of Service of the Ambrosian Missionaries.

175 Bulletin CIPAN° 170, 21 décembre 1963.

176 AGMAfr 612475, pp. 27-47.

177 Chiffres glanés dans des statistiques catholiques en ligne.

178 Communication de Francis Nolan, courriel du 9 novembre 2011.

## La vie du missionnaire de base entre 1957 et 1967

Dans un diocèse ou vicariat, le nombre de missionnaires était encore élevé et on ne parlait pas encore de moratoire. Cela viendra après 1967 avec une mise en question plus large de l'identité missionnaire. Dans la Société des Missionnaires d'Afrique, un léger recul des vocations commençait à se faire sentir. Une moyenne d'âge plus élevée faisait que le nombre de décès par année augmentait. Le nombre de départs restait stable. Le besoin d'études supérieures après l'ordination affectait le nombre de prêtres disponibles pour de nouvelles fondations. Le résultat de ces évolutions fut que le travail missionnaire devint plus statique, avec moins de croissance.<sup>179</sup> Il était encore rare de confier des postes de direction au clergé africain. Le nombre le plus élevé de missionnaires fut atteint en 1966 et les évêques étaient presque tous blancs.<sup>180</sup> Là où l'évêque était Africain, avec des prêtres africains dans les positions de direction, il ne restait que peu de prêtres locaux pour le travail pastoral ordinaire. En 1962, il y avait environ 500 prêtres africains dans les diocèses ou vicariats de la Société et plus de 340 ordinations étaient prévues.<sup>181</sup> Il y avait davantage de prêtres africains ordonnés dans les séminaires dirigés par la Société que de prêtres missionnaires venant des scolasticats de la Société.

L'expérience de missionnaires blancs vivant en communauté avec des prêtres noirs, bien que prévue par la Société, restait rare. Le Saint Siège développa aussi une politique de nomination d'archevêques métropolitains africains qui fut comme un raccourci vers un leadership africain visible dans l'Église. Cela ne concernait évidemment que peu de diocèses.

Bien que le nombre de missionnaires restât élevé, le nombre de chrétiens augmentait sans proportion avec le nombre de prêtres. La situation devenait de plus en plus défavorable. L'amélioration des moyens de transport (motos et voitures) permettait de visiter les succursales régulièrement, mais la relation entre les prêtres et la population risquait de de-

---

179 Cette analyse est basée sur les conclusions de statistiques générales comparées compilées en 1962, AGMAfr. Il est intéressant de noter le peu de départs à l'époque. Ils augmentèrent à la suite de facteurs socio-politiques et de l'aggiornamento précipité de Vatican II 1962-1965 et le Chapitre de Renouveau de 1967.

180 En mai 1967, la Société comptait 3'618 membres, chiffre record qui représentait une augmentation de 526 missionnaires depuis 1957. PE 579, juin 1967, p. 249.

181 AGMAfr Statistiques générales comparées, p. 40. Les chiffres sont approximatifs.

venir superficielle. Le résultat en fut "l'âge du catéchiste". En 1957, Jo-zef Blomjous créa le prototype du centre de formation pour catéchistes à Bukumbi, dans le diocèse de Mwanza. Entre 1957 et 1967, plus de quarante centres de ce genre furent établis partout en Afrique sub-saharienne. Les missionnaires travaillèrent avec une hiérarchie de catéchistes ruraux, formés ou non. Ceci fut reconnu dans le décret missionnaire et d'autres documents de Vatican II (p.ex. *Ad Gentes*, 15).

Durant la même période, les congrégations religieuses africaines se multiplièrent et recrutèrent toujours davantage. Presque chaque diocèse avait sa propre fondation religieuse. Les Sœurs Missionnaires de Notre Dame d'Afrique (SMNDA) collaborèrent avec onze évêques pour la fondation de 21 congrégations de Sœurs africaines. La collaboration avec les Sœurs dans les hôpitaux, les écoles et collèges pour filles, ainsi que dans le travail catéchétique et pastoral fut de plus en plus requise par les Missionnaires d'Afrique. Les années soixante virent aussi un grand nombre de volontaires laïcs, catholiques ou non, travailler avec les missionnaires dans les domaines de l'éducation et de la santé : Volunteer Mission Movement (VMM), Viatores Christi (VC), Volunteer Service Overseas (VSO), le Peace Corps américain, la Délégation catholique pour la Coopération (DCC, française), les volontaires autrichiens, néerlandais, allemands... Cela aida les missionnaires sur le terrain à découvrir un nouvel aspect de l'engagement missionnaire. Vers la fin des années soixante-dix, leur nombre avait pourtant très fortement diminué.

La période de 1957 à 1967 vit aussi de nombreuses transmissions d'institutions de l'Église au gouvernement, en particulier en ce qui concerne les différents établissements scolaires, écoles normales comprises. Les missionnaires se trouvèrent souvent devant des enseignants qui ne pratiquaient pas leur foi ou qui n'étaient pas catholiques. Bien que les écoles apostoliques et les petits séminaires de la Société aient tous été fermés en Europe à la fin des années soixante, les petits séminaires continuèrent en Afrique comme écoles secondaires. Ils étaient d'importantes sources de vocations et, pour les jeunes qui ne persévéraient pas, des lieux de meilleure éducation religieuse. Les missionnaires continuèrent de s'y investir. Les gouvernements furent plus lents à reprendre les hôpitaux de la mission, lesquels avaient besoin d'équipement coûteux et de personnel très bien formé.

Bien que la croissance urbaine qui suivit l'indépendance politique n'ait pas encore débuté, les chapelles de succursales se multipliaient dans les zones rurales. Les chrétiens étaient de moins en moins disposés à marcher de longues distances pour participer à la messe du dimanche. Ils voulaient leur propre lieu de culte et d'enseignement. Les missionnaires durent adapter leur programme de tournées à la configuration des villages ou d'autres collectivités. Des sous-paroisses faciles d'accès étaient une solution. Une autre était de créer des zones où des visites intensives pouvaient être faites pendant un temps prolongé.

Les nouvelles des décisions et des documents de Vatican II parvenaient petit à petit aux missionnaires de la base. Les délibérations du Concile furent terminées vers la fin de 1965 et il fallut plus d'un an pour organiser des programmes d'information et de documentation sur les résultats du Concile. Cela produisit une incertitude considérable chez les missionnaires de la base. AMECEA tint une session d'étude à Nairobi, en septembre 1967, sur le thème "Perspectives pastorales en Afrique Orientale après Vatican II".<sup>182</sup> La conférence envisagea d'établir des instituts de pastorale et des centres pastoraux, ainsi que des programmes de pastorale et d'information au niveau local. Combinés avec les moyens traditionnels d'éducation religieuse dans les écoles, les séminaires et les écoles normales, ils devaient contribuer à faire connaître l'enseignement du Concile. Parmi ces nouveaux instituts, l'Institut Pastoral AMECEA de Gaba, en Ouganda, fut le plus influent. Il ouvrit ses portes en 1968, offrant un programme d'une année pour prêtres, religieux, religieuses et enseignantes.<sup>183</sup>

Sans direction ferme, donnée ou au moins espérée, les missionnaires pouvaient se sentir désorientés. Ce fut particulièrement le cas lorsqu'un évêque ou un vicaire apostolique mourait ou démissionnait en cette période cruciale. Un exemple fut vécu dans le diocèse de Mbeya en Tanzanie. Antoon van Oorschot (1899-1964) était un évêque très autoritaire. Arrivant à Rome pour l'ouverture du Deuxième Concile du Vatican en 1962, il remarquait ouvertement<sup>184</sup> : "Je ne vois pas pourquoi il y a un Concile. Tout va très bien dans le Diocèse de Mbeya". Van Oorschot mourut aux Pays-Bas après la troisième session du Concile, le 10

---

182 AMECEA, *Pastoral Perspectives in Eastern Africa after Vatican II*, Nairobi, 1967.

183 L'auteur fut membre du personnel de 1968 à 1977.

184 L'auteur l'a entendu.

décembre 1964. Il y eut vacance de siège pendant près de deux ans dans le diocèse. La raison en était que sept des huit prêtres diocésains voulaient que l'un d'entre eux devienne évêque, ce qui fit penser qu'ils s'étaient ingérés dans le processus de l'élection épiscopale.<sup>185</sup> Après la main de fer de van Oorschot, ce fut la confusion, en raison surtout de l'absence de directives fermes pour *Yaggiornamento*. Une paroisse fut créée sans autorisation. Un missionnaire se mit à pratiquer des expérimentations liturgiques contestables. Plusieurs membres du clergé s'en allèrent en congé sans permission, dont deux partirent en voiture pour des vacances en Afrique du Sud. Lorsque le nouvel évêque, un Africain, fut nommé en 1966, il se trouva devant la tâche difficile de rétablir l'ordre et de lancer un renouveau authentique.<sup>186</sup>

Par contre, un bon exemple de renouveau était en marche dans le diocèse voisin de Tabora, où Marko Mihayo était devenu archevêque en 1960. En 1966, à peine une année après la clôture du Concile, le clergé diocésain et missionnaire fut convoqué au grand séminaire de Kipalapa-la pour un événement liturgique bien organisé. L'Eucharistie fut célébrée en swahili, la langue nationale, avec des compositions musicales d'Am-brosi Mhaliga, un prêtre du diocèse, membre du personnel du séminaire. L'évêque était présent et l'expérience, dans l'ensemble, fut positive.<sup>187</sup>

Dans un autre domaine, une source d'inquiétude pour le missionnaire sur le terrain venait des quelques nouvelles reçues à propos de la violence survenue dans d'autres pays, surtout au Congo de 1961 à 1965. Il y avait aussi de la violence, voire des débuts de guerre civile au Soudan et au Mozambique, en Zambie avec l'Église Lumpa, en Tanzanie avec la mutinerie dans l'armée en 1964. Il y avait la révolution de Zanzibar et les troubles liés un peu partout à l'indépendance politique. Une fois dépassée la crainte de voir leur pays d'accueil devenir un autre Congo, les missionnaires étaient généralement bien disposés envers les gouvernements nouvellement indépendants, malgré des craintes persistantes à l'égard de leur idéologie socialiste.<sup>188</sup>

---

185 James D. Sang, un prêtre du diocèse de Sumbawanga, fut nommé en septembre 1966.

186 Mgr James D. Sang.

187 L'auteur prit part à la nouvelle liturgie.

188 Même l'AMECEA trouva nécessaire de discuter de la Déclaration d'Arusha, cf. op. cit. p. 49.

En 1967, les *Perspectives Pastorales en Afrique Orientale après Vatican II* traitèrent très brièvement la possibilité de diviser les paroisses en communautés plus petites.<sup>189</sup> Quelques informations commençaient à arriver en Afrique sur les premières expériences de "communautés ecclésiales de base" au Panama, au Brésil et aux Philippines. Il fallut attendre les années soixante-dix pour que ces idées aient un impact sur les missionnaires en Afrique. L'Amérique Latine était reconnue comme la région jouant un rôle de premier plan pour les initiatives pastorales. Le soutien aux communautés de base approuvées par les évêques à Medellin en 1969 fut médiatisé. On le reconnut plus tard comme un précurseur du Congrès catholique de l'AMECEA en 1973, qui prit comme thème "Former des communautés adultes", mais aussi du Synode Romain sur l'Évangélisation en 1974, qui mentionna les petites communautés chrétiennes ou communautés de base.<sup>190</sup> Cela servit de signal pour les sessions d'étude de l'AMECEA sur les petites communautés chrétiennes en 1976 et 1979, ainsi que pour celle du SCEAM en 1984. C'est ainsi que l'établissement des petites communautés chrétiennes devint une priorité pastorale presque partout sur le continent. Cela ne pouvait guère être prévu clairement par le missionnaire sur le terrain en 1967, quoique certaines expériences rudimentaires dans cette ligne aient été faites dans les années soixante.<sup>191</sup>

Le point culminant des années soixante fut sans aucun doute la visite du pape Paul VI à Kampala en 1969. Ce fut la première visite d'un pape en Afrique et toute l'Église africaine convergea sur Kampala. Des délégations de pratiquement toute l'Afrique étaient présentes. Les missionnaires furent très engagés dans l'organisation et dans les événements de la visite elle-même.<sup>192</sup> L'apogée vint lorsque Paul VI, dans son discours de Kampala, prononça ces mots inoubliables : "Vous pouvez et vous devez avoir une chrétienté africaine", paroles qui scellèrent les réalisations et les idéaux missionnaires des années cinquante et soixante.

---

189 *Pastoral Perspectives in Eastern Africa after Vatican II*, page 31, 20, c.

190 Cf. *Evangelii Nuntiandi*, 1975, 58.

191 Une expérience avec les petites communautés chrétiennes fut lancée par l'auteur de ce document dans le diocèse de Mbeya, Tanzanie, en 1965-1966. Un autre exemple fut l'expérience "Chaman" des Missionnaires de Mary Knoll dans le diocèse de Musoma.

192 L'auteur était membre du comité liturgique pour la visite papale et il fut un des maîtres de cérémonie dans les "spectacles" pontificaux.

## Préparation du Chapitre de 1967

Volker savait que le Chapitre de 1967 ne serait pas ordinaire et qu'il devrait accomplir un aggiornamento de la Société. Il mit en route une préparation soignée et approfondie. Des consultations en vue du Chapitre commencèrent déjà en juin 1965.<sup>193</sup> Beaucoup des suggestions reçues s'inspiraient des documents de Vatican II, surtout de *Lumen Gen-tium*. Il était clair pour Volker que le Chapitre devrait offrir une meilleure définition de l'identité de la Société. De cela dépendrait la réponse à de nombreuses questions. Mais il demanda que la discussion ne s'engage pas d'un point de vue purement juridique pour déterminer si, oui ou non, les Pères Blancs étaient des religieux. Le Chapitre devrait commencer avec l'Évangile et les conseils évangéliques.

Le Chapitre de 1967, Chapitre de renouveau, fut en grande partie conçu et inspiré par Léo Volker lui-même. Il demeura Supérieur Général jusqu'à la fin de la première session, durant laquelle fut établi l'ordre du jour de la session finale. Plus précisément encore, le Chapitre entier fut méticuleusement préparé par Volker durant les dernières années de son supérieurat. On peut vraiment dire qu'aucun autre Chapitre général n'avait été aussi bien préparé que celui de 1967. Par ailleurs, cet événement devint un moment décisif dans l'histoire de la Société, marqué par un changement de vision : on délaissait une perspective juridique au service d'une organisation régie par la règle pour adopter ce que Volker appelait "une nouvelle manière d'être et de penser."<sup>194</sup> Le renouveau qui prit place en 1967 n'était pas quelque chose de statique mais une expérience dynamique, la découverte de comment "servir le dessein salvifique de Dieu dans l'Église d'aujourd'hui".<sup>195</sup>

Le Deuxième Concile du Vatican eut, bien sûr, une grande influence sur Volker, surtout durant l'avant-dernière session, avec le débat sur le décret missionnaire (*AdGentes*), promulgué en 1965. Il y eut aussi le décret sur le renouveau de la vie consacrée (*Perfectae Caritatis*) publié en même temps lors de la session finale. Un an avant l'ouverture du Chapitre, Volker déclara que sa tâche première serait de "donner une meilleure

193 PÉ 559, juin 1965, pp. 283-284.

194 PÉ 575, février 1967, pp. 65-68.

195 Documents du XX<sup>e</sup> Chapitre, Rome 1967, \*8.

définition de la nature de la Société... C'est la réponse à ce point primordial, essentiel, qui doit éclairer tous les autres".<sup>196</sup> La définition de la Société était, par tradition, juridique. Les Constitutions de 1959 disaient à l'article premier : "La Société des Missionnaires d'Afrique est un institut clérical et pontifical. Les membres de la Société sont des clercs et des Frères qui vivent en communauté et observent les mêmes Constitutions."

<sup>197</sup> Le mois suivant, Volker commente les tensions vécues entre l'apostolat et la vie spirituelle. "Les règles existent pour créer l'harmonie entre les deux. Les règles commencent dans la vie et elles sont faites pour la vie."

<sup>198</sup> Volker désirait définir la Société en référence, non à des règles, mais à son rôle dans le plan du salut de Dieu et à sa place dans la mission de l'Église. Pour définir la nature de la Société, il fallait commencer par lire les Évangiles et méditer les conseils évangéliques.<sup>199</sup> Le Chapitre de 1967 donna ses réponses finales aux questions posées dans une série de déclarations et d'instructions qui sont en partie pastorales et en partie législatives.<sup>200</sup> En plus des volumineux Documents capitulaires, un recueil juridique de la Société fut publié contenant les décisions de caractère exécutif et un certain nombre de statuts législatifs. Une distinction était ainsi faite entre "Constitutions" et "Lois", "vie" et "législation".

Avant que le Deuxième Concile du Vatican ne soit convoqué en octobre 1962, il existait déjà au sein du Conseil Général de Volker un profond désaccord sur la nature de la Société. Celui-ci avait une base juridique et fut occasionné par la nomination d'un prêtre diocésain comme premier évêque africain de Karema, en Tanzanie.<sup>201</sup> Parmi les vicariats confiés aux Pères Blancs, Karema était un de ceux qui avaient les meilleurs résultats. Msakila était le quatrième prêtre africain élevé à l'épiscopat dans ces mêmes vicariats. Les trois précédents (Kiwauka, Ru-

---

196 PÉ 568, mai 1966, pp. 221-224.

197 Ce texte est une variante de celui des Constitutions de 1947 (1954) qui disaient à l'article premier : "*La Société des Missionnaires d'Afrique est un Institut de Clercs séculiers qui vivent en communauté...*" Il n'y a pas de mention de "Frères" jusqu'à l'article 3, en lien avec la règle de trois. Ils sont à nouveau mentionnés à l'article 14 en lien avec l'habit. C'est seulement à l'article 19 que se trouve une définition, disant que la Société admet des Frères laïcs comme aides pour les prêtres.

198 PÉ 569, juin 1966, pp. 268-270.

199 PÉ 570, juillet-août 1966, pp. 327-332.

200 Documents du XX<sup>e</sup> Chapitre, Rome 1967.

201 G.-A. Mondor, communication du 23 février 2012.



ganbwa et Bigirumwami) avaient reçu des petits diocèses créés spécialement, avec un clergé africain. Ce n'était pas le cas pour Karema, un grand diocèse missionnaire bien peuplé, avec beaucoup de Pères Blancs dans le personnel. La nomination de Msakila en décembre 1958, peu de temps après l'élection de Volker, souleva avec acuité la question du rôle missionnaire des Pères Blancs dans une telle situation. Les maîtres des novices et les formateurs avaient l'habitude d'expliquer aux candidats que la Société des Missionnaires d'Afrique était "une Société en voie de disparition". Sa tâche était d'implanter l'Église et ses structures. Après la mise en place d'évêques africains avec leur clergé, les missionnaires n'avaient plus de rôle à jouer. Leur tâche était accomplie.<sup>202</sup> La question fut posée par Leonhard Kaufmann (1926-1995), le canoniste qui conseillait Volker et son équipe : la Société pouvait-elle s'appeler "missionnaire" après avoir transmis la responsabilité de diocèses ? La Société de Jésus, par exemple, qui travaille au service d'Églises locales à travers le monde, ne s'appelle pas "missionnaire".<sup>203</sup>

Propaganda Fide avait toujours considéré les Pères Blancs comme des missionnaires par excellence, mais elle répondit ne pouvoir les aider dans cette discussion lorsque Volker demanda son avis au Préfet.<sup>204</sup> Volker fut invité à trouver lui-même une solution. Il faut reconnaître que les diocèses dirigés par des évêques africains n'étaient pas détachés de la surveillance de Propaganda Fide. Ils gardaient leur caractère missionnaire. Ils accomplissaient de nombreuses "activités missionnaires", en particulier la première évangélisation, et la Société pouvait établir avec eux des contrats pour des services dans ces tâches. L'introduction généralisée d'évêques originaires du pays dans les années cinquante conduisit à l'abrogation du jus commissionis en 1969. À sa place, fut déployé pleinement le service diplomatique du Vatican pour superviser la marche des diocèses et donner un avis pour les nominations.<sup>205</sup>

Tout ceci fut explicité dans *Ad Gentes*, le décret résultant des débats conciliaires où Volker apporta une contribution de premier plan. Lors-

---

202 Telle était l'opinion de Keles van den Bosch (1911-1998), le maître des novices de l'auteur à s'Heerenberg en 1957-1958.

203 Mondor, loc. cit.

204 Mondor, ibid.

205 AAS 1969, pp. 281 ff.

qu'une Église locale est bien constituée, elle n'abandonne pas sa responsabilité pour l'activité missionnaire, et des instituts missionnaires sont encore requis pour des tâches spéciales.<sup>206</sup> En plus des tâches missionnaires ad intra, le diocèse d'un évêque africain garde, en lien avec tous les diocèses, des responsabilités missionnaires ad extra.

Tout cela devenait clair pour Volker avant même l'ouverture du Concile en octobre 1962. Au début de cette même année, il convoqua une assemblée plénière de Provinciaux et Régionaux. Bien qu'il fit grand cas de cette réunion au milieu de son mandat, il ne put, pour cause de maladie, tirer pleinement parti de l'occasion, comme il l'avait prévu. Mais une enquête d'une grande portée sur les besoins et les opinions des confrères avait été effectuée en 1961, comme préparation de l'assemblée. Elle indiqua ce que les confrères pensaient et elle servit de répétition générale pour la phase précapitulaire encore à venir. Les expériences et opinions étaient naturellement variées et parfois contradictoires. Pour les activités apostoliques, on se plaignait assez souvent que les situations où œuvraient les missionnaires étaient trop complexes et spécialisées, ou encore que les méthodes pastorales étaient trop traditionnelles. Elles n'étaient pas adaptées aux circonstances changeantes de la mission. On restait aussi insatisfait des décisions du Chapitre de 1957. Les réponses exprimaient, de manière significative, un désir fort de lien spirituel avec la Société, allant plus loin qu'un simple lien administratif.<sup>207</sup>

Tout cela invitait Volker à réfléchir. Les membres de la Société allaient, comme lui-même, apprendre ce qu'on attendait d'eux en cette période de l'histoire de l'Église, lorsque le Concile s'ouvrit en octobre 1962. Nommé père conciliaire au début de 1963, Volker était bien décidé, avec l'aide du Concile, à trouver des réponses aux questions que lui-même et ses confrères se posaient. Cette attente s'exprima dans son intervention sur la place du missionnaire dans l'Église, lors du débat à propos de *Lumen Gentium*, la constitution dogmatique sur l'Église. Lorsque le Concile se termina en 1965, Volker put se donner pleinement à la préparation du Chapitre général. Les questions qu'il posait alors et les suggestions qu'il proposait découlaient de *Lumen Gentium*, comme ce fut le cas pour le

---

206 Cf. *Ad Gentes Divinitus*, 28-34.

207 AGMAfr, Résumé des réponses au questionnaire de 1961.

décret missionnaire lui-même.<sup>208</sup> Avant même la publication de *AdGen-tes*, il confia à la Société qu'il avait appris du Concile ce que signifiait être missionnaire, et que tout cela se résumait en la charité pratique.<sup>209</sup> Plus tard, en 1965, il écrivit à la Société à propos des consultations qui devaient bientôt avoir lieu en vue du Chapitre. Il se disait conscient que certains craignaient de voir le Chapitre changer la nature de la Société, alors que d'autres craignaient qu'il n'aille pas assez loin. Il fit alors référence à *Lumen Gentium* et à la conférence de Schillebeeckx publiée dans le Petit Écho. Le Chapitre devrait trouver un équilibre entre l'orientation traditionnelle de la Société et les activités apostoliques demandées par les évêques. Volker posa la question rhétorique : "Les Instituts missionnaires ont-ils encore un rôle à jouer dans l'Église d'aujourd'hui ?" <sup>210</sup> Il restait aux confrères à répondre à la question calmement et sans peur. En février 1966, Volker donna sa propre réponse en quelques mots : "notre aggrégation" consiste à être "au service des jeunes Églises".<sup>211</sup>

En mars déjà, les réponses à la consultation précapitulaire arrivèrent des provinces et des régions. Elles furent regroupées par le Secrétaire général et un comité *ad hoc* en 39 dossiers regroupés sous 5 titres : le charisme du Fondateur, la tradition de la Société, une revue de la situation présente, la doctrine de l'Église (en particulier les enseignements de Vatican II), réponses à des questions concrètes. C'était, selon Volker, "un instrument de travail et un guide de réflexion". <sup>212</sup> Chaque Père Blanc était invité maintenant à réfléchir sur les documents. <sup>213</sup> Puis, en juillet-août, sept thèmes tirés des sept principaux dossiers furent remis aux assemblées provinciales pour qu'elles en débattent.<sup>214</sup> En septembre-octobre, Volker publia la liste des assemblées précapitulaires, avec membres et lieux de réunion.<sup>215</sup> Plusieurs innovations furent annoncées en 1967. Elles incluaient la nomination de Frères consultants qui prendraient part au Chapitre ainsi que la consultation d'évêques africains qui n'appartenaient

---

208 PÉ 561, septembre-octobre 1965, pp. 398-402.

209 PÉ 556, mars 1965, pp. 121-125.

210 PÉ 561, loc. cit.

211 PÉ 565, février 1966, pp. 57-60.

212 PÉ 566, mars 1966, pp. 108-110.

213 PÉ 568, mai 1966, pp. 221-224.

214 PÉ 570, juillet-août 1966, p. 359.

215 PÉ 571, septembre-octobre 1966, pp. 386-393.

pas à la Société.<sup>216</sup> Finalement, en avril, un mois avant que ne s'ouvre le Chapitre, Volker écrivit sa lettre d'adieu. Il était déjà clair que son état de santé ne lui permettrait pas d'être réélu. Aux expressions usuelles de gratitude et aux demandes de pardon, Volker ajouta une note plus large : "ce ne sont pas seulement les conditions extérieures qui ont changé, mais aussi nos attitudes intérieures".<sup>217</sup> Il fallait maintenant recruter en nombre suffisant et accomplir un travail apostolique fécond.

L'auteur de la notice nécrologique du Père Volker en 1971 écrit ceci à propos de la préparation du Chapitre général de 1967 :

*La préparation du Chapitre de 1967, qui fut notre Chapitre d'aggiornamento, fut au centre de ses préoccupations les toutes dernières années de son mandat. Il en devinait toute l'importance et voulait que le sens profond de notre vocation missionnaire fût mis clairement en relief à la lumière de Vatican II. En toute vérité, on peut dire qu'avec sa largeur de vue et sa bonhomie naturelle, il a réussi à diriger la Société, au milieu des remous des dernières années, sans rien casser et sans prendre d'une manière trop radicale des options qui eussent "conditionné" soit l'orientation de la Société, soit les travaux du Chapitre.*<sup>218</sup>

Une autre question d'importance qui devait être soumise au Chapitre concernait les finances de la Société. Une commission spéciale sur les questions financières se réunit à Rome en octobre 1966, pendant dix jours. Ses conclusions allaient être présentées au Conseil Général qui soumettrait des propositions au Chapitre. Les gros problèmes tournaient autour des difficultés financières de la Province d'Allemagne, qui avait investi trop d'argent dans le projet audio-visuel "Sono Viso". Cautionner cette Province aurait signifié que la Société n'aurait plus de capital en réserve pour d'autres projets.<sup>219</sup>

---

216 PÉ574, janvier 1967, pp. 6-10.

217 PÉ 577, avril 1967, pp. 148-150.

218 Père Léo Volker, 1906-1970, Rome, 1976, p. 16.

219 PÉ 573, décembre 1966, pp. 448-499; PÉ 580, juillet 1967, p. 370. Communication verbale de Sjef Donders, 17 juin 2003. Cf. aussi le Rapport décennal, loc. cit. p. 330.

## L'affaire Sono-Viso

L'affaire Sono-Viso devint critique en 1964. Elle mit la Province d'Allemagne pratiquement en faillite et fut une source de grande anxiété pour Volker durant la première session du Chapitre de 1967.<sup>220</sup> Le projet était l'invention personnelle de Franz Gypkens (1911-1967\*), qui était Provincial d'Allemagne à l'époque. Gypkens était un bon, pour ne pas dire brillant, communicateur au service des Pères Blancs et de leur travail en Afrique. Il était bien connu en Allemagne comme auteur de plusieurs ouvrages, dont plusieurs étaient encore publiés en 2012. Il avait un flair pour tirer parti des occasions. Ce fut évident, par exemple, en 1961 pour l'ouverture de l'Afrikanum de Cologne, un foyer pour étudiants africains et un centre pour les échanges culturels avec l'Afrique. La cérémonie eut lieu en présence du cardinal Laurean Rugambwa, nouvellement créé, du Premier ministre du Tanganyika autonome, Julius Nyerere, et du missionnaire bien connu, Jozef Blomjous.<sup>221</sup> Gypkens sut aussi obtenir des fonds pour des projets importants en dehors d'Allemagne, comme le programme pour des responsables africains qui a été proposé à Claver House, Londres, en même temps qu'à l'Afrikanum de Cologne et qu'à l'Institut de Formation Sociale de Nyegezi (Tanzanie, ou Tanganyika à l'époque).<sup>222</sup>

La conjoncture dans laquelle les projets de Gypkens se développaient était alors la reconstruction spectaculaire de l'Allemagne d'après-guerre avec son "miracle économique". Le redressement économique était dû en particulier à l'abolition du contrôle des prix établi par les Nazis, et à la réforme monétaire. Il y avait davantage d'argent ainsi et on faisait grand cas d'emplois bien rémunérés. Les centres-villes qui avaient été détruits massivement durant la guerre avaient été reconstruits avec créativité et modernisés. Gypkens reflétait l'imagination et l'audace de ceux qui avaient mis sur pied la reconstruction. Il s'enthousiasmait pour les dernières techniques et pouvait se montrer méprisant à l'égard de ceux qui s'en méfiaient.<sup>223</sup> Il croyait, probablement avec raison, que la majorité des membres de la Province allemande partageait ses vues et soutenait ses projets.

---

220 Impression qu'a eue Patrick Fitzgerald ((1925- ), interview du 4 mars 2012.

221 PÉ 514, avril 1961, pp. 212-215.

222 Ibid., pp. 216-217.

223 Entrevue avec Patrick Fitzgerald (1925- ), 1<sup>er</sup> mars 2012.

L'appareil Sono-Viso était un projecteur pour diapositives avec un commentaire enregistré sur bande, prévu pour la catéchèse.<sup>224</sup> Dans le domaine de l'équipement audiovisuel, il était en avance sur son temps. L'utilisateur pouvait se servir de ses propres diapositives et de son commentaire sonore, adaptés à son auditoire. Les missionnaires qui l'ont utilisé n'avaient que des louanges pour cet appareil.<sup>225</sup> Le projet de Gypkens prévoyait de produire Sono-Viso sur une grande échelle et de le mettre à la disposition des pays de mission. Le propriétaire du projet était un comité nommé *Förderungsgesellschaft* ("Association de promotion") ; Gypkens en était le codirecteur. Le comité devait décider à qui confier la production des appareils. Il revenait à la Province d'Allemagne de fournir bandes et diapositives. En 1964, Gypkens signa, au nom du comité, un très gros contrat pour 10,000 appareils avec SABA, un fabricant allemand de matériel électronique dans le Baden Wurtemberg. Le comité devait payer pour ce matériel, mais la Province d'Allemagne devait trouver des acheteurs dans les pays de mission. Quand cet arrangement équivoque fut connu, le comité fut soupçonné de n'être qu'une couverture pour la Province. Le contrat stipulait que les appareils ne pouvaient pas être vendus en Europe. Tout ceci se passa sans en avoir référé au Conseil général des Missionnaires d'Afrique à Rome.

Pendant ce temps, des rumeurs arrivèrent au Généralat, suggérant que le projet de Sono-Viso tournait mal. C'est à ce moment-là que Gypkens remplaça l'Économe provincial. Les questions posées par l'Économe général et ses visites à Frankfurt révélèrent un enchevêtrement de contradictions et d'accusations mutuelles. Des appareils Sono-Viso avaient été distribués à des paroisses d'Allemagne en échange d'un don de DM 600 - permettant d'envoyer des appareils en Afrique.<sup>226</sup> Le contrat original avait été annulé pour des raisons légales et la Province devait maintenant payer SABA. Sans autorisation du Conseil général, Gypkens emprunta auprès de banques allemandes quatre millions de DM pour payer SABA et faire un investissement profitable en Suisse. Bien qu'il n'ait trouvé personne d'autre pour payer Sono-Viso, Gyp-

---

224 Ce récit est basé sur AGMAfr 626291, 626295..., et le dossier personnel de Gypkens.

225 Entrevues avec Detlef Bartsch et Richard Kinlen, janvier/mars 2012.

226 Information de Fritz Stenger, cf. lettre de François Richard, 10 décembre 2012.

kens croyait toujours qu'il s'agissait d'une occasion unique qu'il ne fallait pas manquer. SABA continuait de produire des appareils invendables et la Province d'Allemagne s'enfonçait dans sa dette. Cette dernière fut estimée à sept millions de DM (valant en 1965 1.75 million de dollars US, ce qui ferait aujourd'hui entre dix et onze millions de dollars US.)<sup>227</sup> Gypkens avait certainement l'habitude de travailler avec de fortes sommes d'argent, mais, dans ce cas, son plan financier fut sérieusement défectueux. Peut-être aurait-on dû faire plus d'efforts pour trouver des marchés dans le Tiers-Monde ou des donateurs en Europe.

Le Conseil général discuta le problème en novembre 1965. Il prit note du fait que Gypkens avait accepté sa responsabilité pour la situation et que, dans ces circonstances, il ne pouvait pas rester Provincial. Il avait contracté des prêts énormes sans autorisation et n'avait pas été ouvert sur la situation. Le 15 novembre, il fut relevé de ses responsabilités comme Provincial et Johannes Steinkamp (1908-1981) fut nommé à sa place.<sup>228</sup> Gypkens fut invité à Rome pour discuter de son avenir. Son renvoi comme Provincial fut un énorme choc pour Gypkens lui-même.<sup>229</sup> Volker pensa d'abord à lui proposer une nomination comme secrétaire général de Lumen Gentium, un centre nouvellement créé à Louvain pour l'étude du Deuxième Concile du Vatican. Il eut une rencontre de cinq heures avec Gypkens à Munich en avril 1966, mais l'ex-provincial refusa la nomination proposée et, dans une lettre pénible pour Volker, demanda d'être mis en congé en mai pour chercher un diocèse.<sup>230</sup> En octobre 1967, Gypkens écrivit au nouveau supérieur général, Théo van Asten, pour dire son intention de ne pas revenir dans la Société. Van Asten apprécia l'absence d'amertume et le remercia pour tout ce qu'il avait accompli pour la Société et ses œuvres.<sup>231</sup>

Il fallait évidemment limiter au plus vite les dégâts causés par toute l'affaire. Plusieurs problèmes étaient liés. Il fallait payer la dette, mais

227 AGMAfr Comptes rendus du Conseil général, 8 novembre 1965, pp. 180-181; 7 et 8 janvier 1966, pp. 5-7.

228 AGMAfr Comptes rendus du Conseil général, 15 novembre 1965, p. 182.

229 AGMAfr 624696 Steinkamp à Cauwe, 24 décembre 1965.

230 AGMAfr Casier 379-5, Comptes rendus du Chapitre général de 1967, vol. 1, p. 67. Gypkens fut incardiné dans le diocèse de Fulda (1969). Cf. Comptes rendus du Conseil général, 3 octobre 1966, p. 76.

231 Gypkens, Dossier personnel, van Asten à Gypkens, 9 octobre 1967.

aussi décider de l'avenir du projet Sono-Viso. De plus, et ce n'était pas le moindre souci, un contrecoup venant de la Province d'Allemagne était, non seulement possible, mais très probable. L'endettement de la Province d'Allemagne grevait fortement les finances de toute la Société. Il mettait en danger l'avenir de l'Afrikanum de Cologne ainsi que d'autres projets qui comptaient sur l'argent d'Allemagne, comme l'Institut de Formation Sociale à Nyegezi ou le cours à Claver House. Une commission spéciale sur les problèmes financiers, surtout ceux de la Province d'Allemagne, se réunit à Rome du 17 au 19 octobre 1966, et formula des propositions à soumettre au Chapitre général de 1967.<sup>232</sup> Une d'entre elles demandait que des efforts sérieux soient faits pour chercher ailleurs le financement des centres africains de formation sociale, mis en danger par la situation financière de la Province d'Allemagne.<sup>233</sup>

Le Conseil général mit immédiatement un million de DM à la disposition de la Province d'Allemagne et demanda aux Provinces d'Europe de faire des prêts. Il décida aussi de récupérer l'argent investi en Suisse.<sup>234</sup> Il fut même suggéré, en désespoir de cause, que le nouvel Afrikanum de Cologne soit mis en vente.<sup>235</sup> Ce ne fut pas fait, et la proposition d'en transférer la responsabilité au Généralat fut refusée.<sup>236</sup> L'Afrikanum fut placé sous un Conseil de direction dans la Province d'Allemagne, avec une aide financière de MISSIO Aix-la-Chapelle et de MISSIO Munich.

En décembre 1965, Volker s'engagea à continuer de soutenir le projet Sono-Viso.<sup>237</sup> Les appareils détenus par la Province d'Allemagne valaient 1,4 million de DM au début de 1966 et la fabrique SABA continuait à en fabriquer à une cadence de 2 000 par mois.<sup>238</sup> Enfin, Steinkamp trouva un accord avec la branche d'Adveniat à Essen, l'organisation catholique pour l'Amérique latine. En automne 1966, Adveniat fut d'accord pour acheter tout l'équipement Sono-Viso qui restait (4 300 appareils plus les diapositives) pour deux millions de DM. Cela permit d'effacer la dette.<sup>239</sup>

232 PÉ 573, décembre 1966, pp. 498-499.

233 AGMAfr, Casier 380 (7), Documents préparatoires au Chapitre de 1967.

234 AGMAfr, Comptes rendus du Conseil général, 7-8 janvier 1967, pp. 35-38.

235 Ibid.

236 AGMAfr, Comptes rendus du Conseil général, 2 avril 1966, pp. 35-38.

237 AGMAfr 626300, Volker à Hirmer, 22 décembre 1965.

238 AGMAfr, Comptes rendus du Conseil général, 7-8 janvier 1966, pp. 5-7; AGMAfr 626291, v.d. Meeren.

239 AGMAfr 624737, Steinkamp à Volker, 4 octobre 1966.



Le contrecoup attendu ne fut pas long à venir. Le support pour Gypkens était fort dans la Province d'Allemagne. En novembre 1965, peu après la déposition de Gypkens, le Supérieur général reçut une demande de visiter la Province d'Allemagne. Volker n'avait pas d'objection, à condition que la demande vienne du nouveau Provincial, Johannes Steinkamp.<sup>240</sup> En fait, avec le Chapitre approchant, plus une visite en Ethiopie en 1966, et son mauvais état de santé, Volker ne put pas aller en Allemagne. Steinkamp devait participer au Chapitre *ex officio*. De plus, la Province d'Allemagne avait élu Alfons Wehmeyer (1913-1999) comme délégué au Chapitre. La rumeur courait qu'une majorité de votes avait été en faveur de Gypkens, mais qu'ils avaient été mis de côté, parce que, de toute façon, Volker aurait annulé le vote.

Une lettre ouverte non officielle, datée du 30 octobre 1966, fut adressée au Chapitre général de 1967, avec une copie pour chaque capitulant. Elle se plaignait que Gypkens ait été diffamé par Volker et le Conseil général et qu'il devait être réhabilité. Elle affirmait aussi que Wehmeyer avait été élu de manière invalide. Dans une deuxième lettre aux capitulants, datée du 25 avril 1967, il était exigé que la raison pour la déposition de Gypkens soit donnée. Elle répétait que Wehmeyer n'était pas le représentant élu de la Province au Chapitre.

Une lettre ouverte est un document public. Comme elle mettait en question l'autorité du Supérieur général et celle du Provincial d'Allemagne, le Chapitre la traita sérieusement. Une longue discussion eut lieu en assemblée générale à propos du gouvernement de la Société et de la nature des élections capitulaires.<sup>241</sup> Le 20 mai, l'Assemblée vota que la Commission Centrale du Chapitre devrait répondre aux lettres venues d'Allemagne. Volker fut invité à lire le rapport de la Commission à l'Assemblée.<sup>242</sup> Le rapport affirmait que, loin d'être une erreur, le changement de Provincial était justifié, et même un "grave devoir" pour le Conseil général, en raison du sérieux de l'irrégularité financière et de la

---

240 Lettre de Frùh au Chapitre de 1967 Gypkens, Dossier personnel.

241 Ce récit du débat sur "l'affaire allemande" est tiré de AGMAfr Comptes rendus de la 1<sup>e</sup> session, Chapitre de 1967, Volume 1, Casier 379/5, pp. 49-75.

242 Patrick Fitzgerald, qui était membre de la Commission centrale, livra des informations supplémentaires le 4 mars 2012.

lourde perte de confiance qui en résulta. Le rapport affirmait que le Père Volker et ses assistants avaient toujours été très discrets et avaient constamment essayé de préserver la réputation de Gypkens, alors même que des accusations sérieuses étaient formulées contre lui. Ce qui avait été dévoilé l'avait été contre leurs désirs et leurs intentions. La Commission vérifia la procédure électorale et conclut que Wehmeyer était le délégué validement élu de la Province d'Allemagne. La lettre de la Commission centrale, signée par les six membres, demandait que leurs conclusions soient humblement acceptées.

Une réponse éventuelle à la lettre du Chapitre, datée du 2 juin 1967, fut reçue par van Asten après son élection.<sup>243</sup> Elle rejetait les conclusions du Chapitre et demandait que Gypkens soit appelé au Chapitre pour qu'il puisse se défendre. Si cela était arrivé, tout le débat sur "l'affaire allemande" en aurait été prolongé et cela aurait distrait le Chapitre encore davantage de sa tâche principale, qui visait au renouveau de la Société. Van Asten demanda aux capitulants de ne pas répondre à cette lettre. Il irait lui-même en Allemagne et tenterait d'y apporter paix et réconciliation.<sup>244</sup>

Il est difficile de ne pas voir que Volker et ses assistants ont agi correctement dans l'affaire Sono-Viso. Ils étaient restés très discrets, mais le silence peut aussi provoquer soupçons et insinuations dans les esprits. Aurait-on gagné à être totalement transparent ? Probablement que non. C'est le dilemme classique du Supérieur qui traite un cas délicat, où la réputation d'un confrère est en jeu.

## **Les dernières années de Volker**

Ce n'est pas ici l'endroit où présenter le Chapitre de Renouveau de 1967. Lorsque tout fut achevé, Volker partit prendre la place de son ami Antoon Wouters à Genève. Son état de santé ne lui permettait pas de repartir en Afrique. Son travail à Genève consistait à coordonner quelques aspects du travail d'organisations internationales à travers le Centre d'Information des Organisations catholiques internationales.<sup>245</sup> Plus particulièrement, il établit un certain nombre de contacts œcuméniques,

<sup>243</sup> Lettre à van Asten, 2 juin 1967. AGMAfr Dossier personnel de Gypkens.

<sup>244</sup> AGMAfr Casier 379/5, Comptes rendus du Chapitre général, Vol. 1, p. 140.

<sup>245</sup> Les notes sur les dernières années de Volker sont basées sur Père Léo Volker, pp. 26-29.

surtout avec la Commission Médicale Chrétienne et avec la Fédération Luthérienne Mondiale.

L'appartement qu'il occupait à l'étage n'était pas facile d'accès et il souffrait aussi de solitude. Il s'arrangea pour déménager à un Foyer d'étudiants dirigé par les Augustiniens. Accompagnant un étudiant Vietnamiens, handicapé des jambes mais pouvant conduire, Volker fut victime d'un accident mortel sur la route Genève-Lausanne, le 1er avril 1970, un mercredi de Pâques. Il fut tué sur le coup. Le chauffeur et sa fiancée moururent aussi de l'accident. Volker avait 64 ans.

1957-1967 furent des années de changements cruciaux et d'expériences inoubliables pour les Missionnaires d'Afrique. La Société eut le bonheur d'avoir à sa tête, durant cette période, un homme prêt à accueillir les idées nouvelles de Vatican II, capable de lire les signes des temps, vivant d'une piété à la fois solide et traditionnelle. Qualités par lesquelles il ressemblait à Jean XXIII, un grand architecte de l'aggiornamento.



# Évêques Missionnaires d'Afrique présents au Concile Vatican II

**Supérieur général** : P. Léo Volker

## **Archevêques résidentiels**

Mgr GRAULS, Gitega, Burundi  
Mgr KIWANUKA, Rubaga, Ouganda  
Mgr PERRAUDIN, Kabgayi, Rwanda  
Mgr VAN STEENE, Bukavu, Congo  
Mgr ZOUNGRANA, Ouagadougou, Haute Volta  
Mgr LECLERC, Ségou, Mali

## **Archevêques titulaires**

Mgr BRONSVELD      ex Tabora, Tanganyika  
Mgr CABAN A        ex Rubaga, Ouganda  
Mgr SOCQUET        ex Ouagadougou, Haute Volta

## **Évêques résidentiels**

Mgr BERTRAND, Navrongo, Ghana  
Mgr BLOMJOUS, Mwanza, Tanganyika  
Mgr BRETAULT, Koudougou, Haute Volta  
Mgr CHAMPAGNE, Tamale, Ghana  
Mgr COURTEMANCHE, Fort-Jameson, Rhodésie du Nord  
Mgr COURTOIS, Kayes, Mali  
Mgr DAUBEGHIES, Kasama, Rhodésie du Nord  
Mgr de MONTCLOS, Sikasso, Mali  
Mgr DUPONT, Bobo-Dioulasso, Haute Volta  
Mgr DURRIEU, Ouahigouya, Haute Volta  
Mgr FADY, Lilongwe, Malawi  
Mgr FURSTENBERQ Abercorn, Rhodésie du Nord  
Mgr JOBIDON, Mzuzu, Malawi  
Mgr LANCTOT, Rulenge, Tanganyika  
Mgr LESOURD, Nouna, Haute Volta  
Mgr MAILLAT, Nzerekore, Guinée

Mgr MAKARAKIZA, Ngozi, Burundi  
Mgr MARTIN, Bururi, Burundi  
Mgr McCOY, Oyo, Nigeria  
Mgr MERCIER, Laghouat, Algérie  
Mgr MORLION, Baudouinville, Congo  
Mgr OGEZ, Mbarara, Ouganda  
Mgr PAILLOUX, Fort Rosebery, Rhodésie du Nord  
Mgr SIEDLE, Kigoma, Tanganyika  
Mgr VAN OORSCHOT, Mbeya, Tanganyika

### **Évêques titulaires**

Mgr CLEIRE Mgr	ex Kasongo, Congo
GEERAERTS MGR	ex Castermansville, Congo
MOLIN Mgr ROY	ex Bamako, Mali
Mgr TRUDEL Mgr	ex Chilubula, Rhodésie du Nord
VAN S AMBEEK Mgr	ex Tabora, Tanganyika
WALSH	ex Kigoma, Tanganyika
	ex Aberdeen, Ecosse

### **Préfect apostolique**

Mgr LANDRU René  
ex Mopti, Mali

# Dates des indépendances de pays africains pendant le mandat de Léo Volker

6 mars 1957: GHANA

2 octobre 1958: GUINÉE

30 juin 1960: RD CONGO

5 août 1960 : HAUTE VOLTA

7 août 1960 : CÔTE D'IVOIRE

20 août 1960: SÉNÉGAL

22 septembre 1960 : MALI

1<sup>er</sup> octobre 1960 : NIGERIA

9 décembre. 1961 : TANGANYIKA

1<sup>er</sup> juillet 1962 : RWANDA

1<sup>er</sup> juillet 1962 :BURUNDI

3 juillet 1962: ALGÉRIE

9 octobre 1962 : OUGANDA 12

décembre 1963 : KENYA 24 avril

1964 : TANZANIE

6 juillet 1964: MALAWI

24 octobre 1964 : ZAMBIE

## Confrères morts de mort violente entre 1957 et 1967

Nom	Nationalité	Date	Mort à	Pays
De Vos Renaat				
6/02/1961 Poignardé par des Lumumbistes			Bukavu	<sup>1</sup> Congo
PyPaul	Français	05/10/1962		
Enlevé à la maison et tué sur la route			St Cyprien/Attafs	Algérie
Chassine Bernard	Français			
05/10/1962 Enlevé à la maison et tué sur la route			St Cyprien/Attafs	Algérie
Lenaers Constant	Belge			
11/08/1964 Assassiné par des rebelles			Kalemie	Congo
Stove Gaston	Belge			
11/08/1964 Assassiné par des rebelles			Kalemie	Congo
Coninx Laurent	Belge			
27/11/1964 Torturé et assassiné par des rebelles Simba			Aba	Congo
D'Hoore Paul	Belge			
27/11/1964 Torturé et assassiné par des rebelles Simba			Aba	Congo
Verlinden Albert	Belge			
27/11/1964 Torturé et assassiné par des rebelles Simba			Aba	Congo
Pauwelijn Karel	Belge			
27/11/1964 Torturé et assassiné par des rebelles Simba			Aba	Congo
Leys Paul	Belge			
27/11/1964 Torturé et assassiné par des rebelles Simba			Bunia	Congo
DeMeyerLéo	Belge			
27/11/1964 Torturé et assassiné par des rebelles Simba			Bunia	Congo
Pauwelijn Eugène	Belge			
01/12/1964 Assassiné par des rebelles Simba				
De Meyer Piet	Belge			
01/12/1964 Assassiné par des rebelles Simba				
Smissaert Louis	Belge			
01/12/1964 Assassiné par des rebelles Simba				

# Extraits de lettres du Père Léo Volker

*Le Père Léo Volker a dirigé la Société dans une époque d'intenses changements : De nombreux pays ont connu l'indépendance. Certains d'entre eux ont subi des guerres cruelles. L'Église a traversé l'époque conciliaire et la croissance des hiérarchies locales. Les jeunes missionnaires venaient d'un monde en recherche d'une nouvelle culture et de nouvelles valeurs. Le communisme était en expansion ...Le Père Volker a eu conscience de devoir diriger la société vers une mutation profonde tout en restant fidèle à son charisme propre. Pour ce faire, il a beaucoup utilisé sa plume. En dix ans il a publié 70 lettres. Nous avons pensé utile, pour compléter la biographie écrite par A. Shorter, de reproduire quelques extraits de certaines de ces lettres. Que ces textes nous aident à mieux découvrir le Père Léon Volker et son époque.*

François Richard, Archiviste

## **Juin 1960 : Le nouveau rôle de la Société dans l'Église d'Afrique**

*Jusqu'à présent les missionnaires étaient responsables de la mission. Quel va être leur rôle dans une Église dont les responsables ne sont pas membres de la Société ?*

Nos devanciers ont travaillé dans les régions d'Afrique qui sont confiées à la Société. Ils ont semé; et nous qui venons à leur suite nous voyons la moisson blanchir et même nous pouvons recueillir déjà de nombreux fruits de leurs labeurs. Dernièrement nous avons eu la joie de voir la promotion de S. Ém. le cardinal Rugambwa. Ces jours-ci, ce sont des évêques africains que le Saint Père a choisis pour les mettre à la tête de nouveaux diocèses ou pour continuer l'œuvre de l'Église dans des diocèses déjà implantés.

Ces heureuses promotions nous remettent devant les yeux le rôle que, nous missionnaires, devons jouer dans l'Église. Notre rôle est celui de pionniers, de ceux qui ouvrent la voie : nous avons à implanter l'Église, à susciter une Église locale, une communauté chrétienne vivan-



te, issue des populations africaines elles-mêmes et dirigée par un clergé et une hiérarchie recrutés dans ses propres rangs. Voici notre rôle, combien exaltant, mais combien exigeant.

La joie que nous procurent les dernières décisions du Saint Père ne doit pas nous faire oublier les leçons que nous apporte la Semaine Sainte. Pas de vie sans mort, pas de rédemption sans souffrance. Avant d'avoir une terre fertile, que de plantes il a fallu enfouir dans le sol pour y former un terrain fécond. Cette image nous montre notre place dans l'Eglise d'Afrique. Si, par la grâce de Dieu, nous pouvons déjà contempler les fruits de notre action missionnaire, nous ne devons pas oublier que notre tâche est de préparer, de construire : travail long, obscur, plein de sacrifices, comme tout travail de fondation.

Je voudrais revenir encore une fois sur ce sujet si important et vous me pardonneriez facilement, je pense, de vous en parler à nouveau. Nous avons souvent à méditer sur notre véritable rôle dans l'Eglise d'Afrique. Nous sommes à son service, entièrement à son service. Nous devons en faire partie, mais non pour prendre la première place, mais comme le serviteur fidèle qui ne demande qu'à travailler et à devenir inutile après avoir formé ceux qui assureront totalement les charges de la chrétienté.

Le passé peut nous tromper. Dans une Église naissante, tout est à faire : il y a bien des rôles de suppléance à remplir. Mais, rappelons-nous bien, ce sont des rôles de suppléance. Peut-être y montrons-nous beaucoup de dévouement, peut-être que Dieu nous donne le succès, mais ce n'est pas assez. Avons-nous songé à nous préparer des remplaçants, choisis parmi les populations des diocèses à nous confiés? Ce souci de susciter des successeurs doit nous poursuivre sans cesse et dans tous les domaines, tout spécialement en ce qui concerne le clergé (à tous les degrés) et les congrégations religieuses. Souci des vocations, souci de formation, souci de passer les responsabilités aux éléments africains que nous aurons ainsi préparés.

Il peut nous coûter de renoncer à certaines tâches où nous avons mis le meilleur de nous-mêmes. C'est là le sacrifice du missionnaire, sacrifice auquel il est doux de consentir car il marque l'avènement de la nouvelle Église africaine. Malheureux celui qui ne saurait pas consentir un tel sacrifice, montrant par là qu'il n'a pas compris le sens profond de sa vocation.

Ce progrès de l'Église en Afrique nous amène à une autre forme de service. Si nous avons moins de responsabilités à prendre dans la marche des diocèses, nous avons à y travailler cependant, mais, maintenant, de plus en plus sous la direction des nouveaux évêques africains que le Saint Siège nomme à la tête des juridictions ecclésiastiques. Servir avec dévouement, avec désintéressement, en dépendance de la Hiérarchie, en esprit d'obéissance aux directives qu'elle nous donnera.

C'est l'attitude de la Société. Elle essaie d'être au service des évêques d'Afrique, elle n'accepte et n'acceptera des œuvres que sur la demande ou avec l'approbation des Ordinaires. De même, chacun d'entre vous, vous aurez à mener l'apostolat en soumission complète à votre évêque, représentant authentique du Christ dans le pays où vous vous dévouez. C'est à cette condition que nous pourrons continuer à travailler et compter sur la bénédiction divine.

Nous avons à approfondir le vrai sens de l'Église. C'est par la Hiérarchie que nous travaillons en union avec le Christ. Nous ne pouvons pas prétendre faire œuvre du Christ si nous voulons faire "notre" œuvre, en esprit d'indépendance vis-à-vis de l'Église d'Afrique. C'est là un des aspects du don que nous voulons faire de nous-mêmes à l'Église d'Afrique.

## **Janvier 1962 : Les conditions de l'adaptation au monde contemporain : fidélité et ouverture**

*Lucidement, le P. Volker perçoit le double danger qui guette ses confrères : certains seront tentés par l'immobilisme conservateur ; d'autres, au contraire, seront tentés d'abandonner toutes leurs traditions. Il les invite à l'ouverture dans la fidélité et à l'union de tous pour discerner les voies du futur selon le cœur de Dieu.*

Nous devons sans cesse renouveler notre don à Dieu. Si nous l'avons fait, dans son principe, le jour de notre Serment, c'est chaque jour que nous devons le reprendre, à travers chacune de nos actions, pour qu'il devienne plus pur, plus total. Ce don, réalisé par le Christ et dans le Christ, nous assurera une union intime avec Lui, union dont je voudrais souligner aujourd'hui deux fruits pour la mission qu'il nous a confiée. En nous offrant ainsi pleinement à Dieu, nous trouvons le secret de la véritable adaptation et de l'unité qui manifeste l'Église aux yeux de tous.

Unis intimement au Christ, il nous sera facile d'accomplir son action dans le monde suivant ses vues à Lui, suivant ses méthodes. Comme Lui, nous serons entièrement donnés à ceux qu'il nous confie. C'est alors que nous pourrons réaliser la parole de St Paul, le modèle de l'apôtre : "*Je me suis fait tout à tous*", et répondre parfaitement à l'appel et à l'exemple du Seigneur. C'est ainsi que nous vivrons la véritable adaptation, tout en trouvant dans notre activité apostolique une union plus profonde avec le Christ, quoiqu'il puisse arriver.

Cette adaptation ainsi comprise, évite deux dangers qui sont toujours à craindre, et aujourd'hui plus que par le passé. Pour employer le jargon des politiciens, on pourrait dire qu'il y a danger d'aller trop vers la gauche ou trop vers la droite.

- Danger d'aller trop vers la gauche : sous prétexte d'apostolat, d'être tout à tous, ou de meilleurs rendements, certains voudraient se dispenser de nos règles, de notre vie de communauté, de notre travail en commun, de nos exercices faits en commun, de l'obéissance due aux Supérieurs religieux et ecclésiastiques : tous ces moyens voulus par Dieu pour que nous réalisions notre union à Lui par le Christ et pour que nous accomplissions son œuvre. Ce serait alors le danger de ne plus être le sel de la terre, la lumière du monde, de ne plus être seulement dans le monde et pour le monde mais d'être 'du' monde. Sous prétexte d'apostolat, nous deviendrions alors des gens du monde et, donc, inaptes au travail apostolique.

- Danger d'aller trop sur la droite, en s'enfermant dans des cadres trop rigides, en tenant à des détails extérieurs, en voulant ne rien changer à nos façons de faire, qu'il s'agisse de traditions ou de méthodes d'apostolat. Ce serait considérer l'organisation de la Société comme un but en soi, ce qui conduit à l'isolement, au chauvinisme communautaire, à l'immobilisme et au traditionalisme.

La véritable adaptation aux circonstances nouvelles, au contraire, suppose une parfaite fidélité à tout ce qu'est la Société : son esprit, son cadre, ses règles, ses traditions dans ce qu'elles ont d'essentiel, et en même temps, une ouverture et une souplesse qui font que nous restons toujours parfaitement aptes à accomplir la tâche que le Bon Dieu a assignée à la Société.

C'est cette adaptation, faite de fidélité et d'ouverture, qui nous permettra de maintenir entre nous et avec les autres prêtres, les religieux et les laïcs, cette unité pour laquelle Notre Seigneur a prié quelques heures avant sa mort : *"Pour qu'ils soient un"*.

À plusieurs reprises déjà je l'ai dit : les ennemis venant de l'extérieur ne sont pas le plus grand danger qui guette l'Afrique, mais bien la division intérieure. Jamais il n'y a eu dans l'Eglise une scission, une division ou un schisme sans que des évêques ou des prêtres y aient contribué ou en aient été la cause.

Répondant à cette prière du Christ, nous devons réaliser, non une unité de classe, ni une unité nationale ou politique, mais une unité d'Eglise, de sacerdoce et d'apostolat. Certes, ce n'est pas facile, car il y a toujours des diversités d'origine, de méthodes de travail, de tempéraments progressistes ou traditionalistes. Il faudra donc lutter positivement pour arriver à cette unité, avec la grâce de Dieu : car nous pouvons compter sur l'Esprit-Saint que le Christ a promis à ses apôtres.

Nous nous disposerons à recevoir son aide en pratiquant l'humilité, par laquelle nous nous reconnaitrons les instruments d'un sacerdoce qui nous dépasse. Nous l'obtiendrons aussi par la pratique de l'obéissance, par laquelle nous nous soumettons à toute autorité, y voyant Dieu qu'elle représente.

Ce sens de l'unité, loin de renfermer le prêtre dans le cercle restreint de sa communauté religieuse et "ses" fidèles, l'ouvre à toutes les âmes, le rend missionnaire et cela d'autant plus qu'il aura rendu sa communauté une et missionnaire par le témoignage de sa charité intérieure : *"Voyez comme ils s'aiment"*.

## **Mars 1962 : Face aux massacres de missionnaires**

*Pendant son mandat, 15 confrères ont subi une mort violente (Algérie et Congo). Certains ont été enlevés, beaucoup ont dû se cacher ou s'enfuir. Le Père Volker a dû conforter ses confrères, et surtout les inviter à vivre les événements avec esprit de foi.*

Le premier mois de cette nouvelle année nous a déjà apporté bien des moments de peine et d'anxiété. C'est avec stupeur que nous avons appris le massacre des Missionnaires de Kongolo, au Katanga ; nous avons été ensuite très inquiets pour nos confrères des postes situés dans le Nord du Katanga et dans le Sud du Kivu... Ces événements et le manque de sécurité qu'ils laissent supposer doivent nous faire réfléchir : tâchons d'en tirer tout le fruit que Notre Seigneur veut que nous en tirions. Si, en effet, le divin Maître permet pour nous des épreuves et des souffrances, c'est pour le bien de son Église et pour notre bien personnel.

L'Église africaine est une Église jeune, qui a besoin de passer par le creuset de la souffrance pour arriver à sa maturité. Dans le monde actuel, l'Afrique est en voie de prendre une place d'une importance toute particulière. En elle, s'élabore un monde nouveau qui aura sans aucun doute un grand rôle à jouer. Il n'est donc pas étonnant qu'elle soit actuellement l'enjeu d'une lutte acharnée entre les forces du bien et celles du mal. Qui l'emportera ? Sera-ce le Christ ou Satan ? Cela dépendra de nous dans une grande mesure, de notre générosité et de notre sainteté, car, en tant que Missionnaires d'Afrique, nous avons, nous aussi un rôle de premier plan à jouer dans le devenir de ce monde nouveau...

Les épreuves actuelles doivent contribuer à notre bien personnel ; elles nous obligent à nous appuyer sur les motifs surnaturels de l'espérance. Face aux menaces de difficultés peut-être plus grandes, rappelons-nous que " si le grain de blé ne tombe en terre et ne meurt, il ne peut porter de fruits". Notre Seigneur nous a solennellement promis que "les forces du mal ne prévaudraient pas contre son Église", dont nous sommes les serviteurs. Nous croyons en elle, dans son avenir ; et cette foi est la base de notre espérance. Mais cette foi ne se fonde pas sur la réussite d'entreprises spectaculaires ; au contraire, nous croyons que les difficultés, les souffrances, les échecs sont l'annonce de victoires plus grandes, plus profondes : les vraies victoires, celles qui se situent, non pas à la surface, mais dans les âmes...

Mes chers confrères, ces pensées nous font comme toucher du doigt combien, plus que jamais, nous avons l'obligation de vivre dans l'esprit surnaturel. Seul, cet esprit peut nous soutenir dans certaines circonstances plus pénibles ; et seul, dans tous les cas, il nous rend vraiment dis-

ciples et apôtres de Notre Seigneur. Ayons donc une vie intérieure profonde, puisée dans la contemplation des richesses infinies du Cœur de Jésus ; et ainsi nous ne serons pas au-dessous de notre tâche. Et cela nous conduit à cette conclusion, qui certes, n'est pas nouvelle, mais qui se vérifie une fois de plus : la fécondité apostolique se situe bien plus sur le plan de la sainteté et donc de l'union à Dieu que sur celui de l'étendue des activités apostoliques et de l'importance des charges exercées.

Cette constatation doit nous amener tous à nous demander si, dans notre comportement quotidien, dans notre façon de parler et d'agir, dans notre obéissance pratique, dans l'emploi des moyens de sanctification, nous sommes fidèles à la recommandation de Mgr Livinhac qui notait qu'une des caractéristiques du vrai Père Blanc est le soin particulier qu'il a de sauvegarder le précieux trésor de la vie intérieure au milieu des travaux de l'apostolat. Ce n'est qu'en vivant vraiment et intensément notre vie d'union au Christ que nous aurons l'esprit de foi plus que jamais indispensable pour être des missionnaires à la hauteur de notre sublime vocation.

### **Juillet 1962 : Le devoir de formation permanente**

*Le P. Volkerest convaincu que pour faire face à des situations nouvelles, il ne faut ni employer de vieilles recettes ni improviser des solutions rapides et faciles. D'où le devoir impérieux de continuer à se former et à se tenir au courant des nouveaux courants théologiques, exégétiques, sociologiques...*

Nous vivons à une époque où, vous en conviendrez, se posent bien des problèmes difficiles ; aussi nous importe-t-il beaucoup, si nous voulons rester dans la bonne voie, qui est celle de Notre Seigneur et de son Église, d'avoir toujours des vues justes et claires. Il y a là, pour nous, un motif tout particulier de nous convaincre, plus que jamais, de la nécessité du devoir de l'étude et de la réflexion personnelle, sur tout ce qui touche directement ou indirectement à la vie spirituelle et au travail apostolique...

Il est vrai, d'une façon générale, nous sommes remplis de dévouement et de zèle pour le ministère apostolique. Mais n'est-il pas vrai aussi que trop souvent notre travail n'est pas ce qu'il devrait être, parce que, faute d'étude et de sérieuse réflexion, nous nous dispersons au lieu d'aller en

profondeur. Le fait est là : beaucoup ne craignent pas de se fatiguer physiquement et corporellement, parfois même jusqu'au surmenage, dans des travaux d'ordre manuel ou pastoral, qui négligent l'effort de l'esprit. Et, sans doute, ces travaux sont, habituellement du moins, utiles, voire nécessaires. Mais ils ne suffisent pas. Et ils risquent même parfois de devenir inutiles ou mal faits par suite du manque d'étude et de réflexion...

... Si nous avons le courage de rechercher avec franchise les raisons de cette négligence, force nous est d'admettre que souvent elles ne sont guère valables, et parfois même rien moins qu'honorables. Tous ceux qui se sont livrés à un travail intellectuel vraiment personnel sont à même de comprendre que, pour la plupart des gens, les efforts physiques sont bien plus faciles. En effet, tout travail personnel dans le domaine de l'esprit demande un sérieux effort : effort préalable, tout d'abord, parfois déjà long et bien pénible, simplement pour se mettre en train ; puis effort beaucoup plus long et plus pénible pour arriver à un résultat passable. C'est sans doute pour cela qu'on recherche si souvent et comme instinctivement l'activité extérieure, qu'on s'y jette corps et âme ; on se crée ainsi un prétexte pour négliger le travail plus pénible de l'esprit. Attitude sans doute inconsciente dans beaucoup de cas. Il n'en reste pas moins vrai que cette paresse intellectuelle, car il faut bien l'appeler pas son nom, est bien nuisible à la vie spirituelle et à l'apostolat...

Je ne veux pas dire pour autant que la paresse soit la seule cause qui amène à négliger le devoir de l'étude. Dans bien des cas, il y a aussi, je le sais, le fait indéniable de l'abondance du ministère et des autres travaux qui s'imposent. Nos vies sont souvent remplies à déborder par mille et une choses ; et nous passons de l'une à l'autre sans avoir bien le temps de nous asseoir de réfléchir et d'étudier... Cette dispersion, due à la multiplicité et à la variété de nos occupations, risque de nous enlever tout goût pour le travail intellectuel : dans les rares moments libres dont nous pouvons disposer au milieu de ce tourbillon, nous n'avons guère envie, en effet, de nous mettre à notre table de travail pour nous livrer à une étude sérieuse. Cela supposerait une force d'âme considérable ! Et cependant cette force d'âme, il faut que nous l'ayons, parce qu'elle est exigée par notre vocation et qu'elle nous aidera à nous élever au niveau de notre idéal apostolique...

D'innombrables publications paraissent actuellement sur l'Écriture Sainte, sur les méthodes d'apostolat, sur l'enseignement catéchétique, sur la pastorale liturgique, etc. Nous avons le devoir de suivre les courants d'idées qu'elles représentent, afin de mieux penser notre activité apostolique. En effet, on peut supposer à bon droit que ce n'est pas sans une certaine action du Saint-Esprit que de tels courants d'idées s'établissent à l'intérieur même de l'Église...

Si le travail apostolique est tellement abondant qu'il risque de nous faire négliger ce devoir, le meilleur moyen sera, sans doute, de nous réserver, quoi qu'il arrive, et de nous imposer, coûte que coûte, quelques heures d'étude sérieuse par semaine. Ce n'est sûrement pas trop. Dans l'ensemble de nos travaux, il en est certainement de moins importants ou de moins urgents, que nous pouvons laisser de côté ou différer, pour rester fidèles à l'étude et pour rendre, par la, notre vie plus riche et plus fructueuse.

Tous, vous devriez prendre le temps, quelques heures, chaque semaine, pour lire au cours d'une année, quelques ouvrages sérieux, se rapportant de près ou de loin à votre ministère sacerdotal ou à votre vie spirituelle, même s'ils ne sont pas immédiatement orientés vers la pratique.

En écrivant cela, je pense, bien sûr, en premier lieu à des ouvrages traitant de questions de sciences ecclésiastiques ; mais je pense aussi à des livres traitant d'autres matières utiles, par exemple, des questions sociales, si importantes de nos jours. Quel gain sans doute trouverait celui qui régulièrement étudierait - je ne dis pas : celui qui feuilletterait seulement - les articles d'une revue sérieuse !

Une telle activité intellectuelle redonnerait d'elle-même à toute votre action une fécondité nouvelle et en élèverait le niveau...

## **Février 1963 : L'âme de la Société**

*Quoique bien persuadé du besoin de renouveau, le Père Vol-ker était obsédé par la nécessité pour la Société de rester fidèle aux enseignements du Cardinal Lavignerie et de Mgr Livinhac. Il aime répéter qu'il ne faut pas se laisser absorber par l'accidentel et le provisoire mais revenir à ce qui fait l'âme de la Société.*



Quelle est donc l'âme de la Société ? Quel est son esprit, l'esprit qui doit nous vivifier ? C'est évidemment un esprit apostolique. L'apostolat est, en effet, la raison d'être même de la Société, et si elle n'avait pas cet esprit apostolique, elle ne répondrait pas à sa fin, ni à sa mission. Mais en quoi consiste cet esprit apostolique ? Et quels moyens la Société emploie-t-elle pour en atteindre les objectifs ?

Notre Société doit tendre à réaliser la mission qu'elle a reçue de Dieu. Elle est envoyée par l'Église, et donc par Notre Seigneur lui-même, pour continuer l'œuvre qu'il a commencée durant sa vie terrestre. Cette œuvre, dont le but est l'établissement du Règne de Dieu dans les âmes, dans les individus et dans la société, elle la réalise par un ensemble d'activités extérieures accomplies selon la volonté de Dieu et en union intime avec lui.

*Comment entendre sans prédicateurs ?* demande Saint Paul, (Ro 10, 14). L'apôtre doit évangéliser, c'est-à-dire annoncer la Bonne Nouvelle. Il doit prêcher de toute manière : il a à préparer le terrain, le cultiver, travailler pour qu'il produise tous les fruits espérés. Au concret, cela signifie qu'il doit accomplir tous les travaux qui, directement ou indirectement, sont entrepris pour la conversion et le salut des âmes. Et nous savons par expérience ce que cela veut dire : des travaux de toute espèce, qui vont de l'administration des sacrements jusqu'à des activités apparemment tout à fait terre à terre. Quels que soient ces travaux, l'apôtre doit toujours viser à les accomplir avec tout son dévouement.

S'adonner ainsi à toutes ces tâches, celles qui sont directement religieuses et les autres, intellectuelles, administratives, voire manuelles, cela est nécessaire pour que l'œuvre de Dieu se fasse. Mais cela ne suffit pas. Pour être vraiment apostoliques, il faut encore que ces tâches soient accomplies en union avec le Christ.

Le travail apostolique est essentiellement un travail surnaturel, aussi bien dans son but que dans ses moyens. Dans son but : car il n'est pas autre chose que la continuation de l'œuvre même du Christ, dont le but est de procurer la gloire de son Père céleste par la sanctification des âmes. Dans ses moyens : car les activités extérieures entreprises pour cela ne peuvent avoir d'efficacité que si elles sont faites selon la volonté divine et en union avec le Christ.

Tout cela semble bien évident et ne pose guère de problèmes théoriques. Mais lorsqu'on en vient à la pratique, c'est une tout autre affaire ! On rencontre alors des difficultés très réelles et que nous avons tous expérimentées. Pour qu'elle soit vraiment apostolique, l'activité doit avoir sa source dans la vie intérieure. Il faut qu'elle soit comme un écoulement de l'amour du Christ lui-même. *"La charité nous stimule"*. Il est bien vrai que toute action, de quelque nature qu'elle soit, lorsqu'elle est accomplie par charité et donc en union avec le Christ, peut devenir apostolique ; il est cependant non moins vrai que l'activité, même la plus directement apostolique en elle-même, ne portera pas tous ses fruits, si elle n'a pas ce caractère surnaturel. Et c'est pourquoi, dans notre Société, on a toujours tant insisté sur le soin particulier à conserver le précieux trésor de la vie intérieure au milieu des travaux de l'apostolat.

Si nous avons bien compris la nécessité de la sainteté pour l'apôtre, nous devons comprendre aussi pourquoi le Cardinal Lavignerie insiste en premier lieu sur ce point dans ses Instructions aux premiers missionnaires de l'Afrique équatoriale : *"Je commencerai, leur dit-il, comme il est naturel, par vous parler des dispositions spirituelles dans lesquelles vous devez être et rester car tout, absolument tout, dépend de là ; et vous ne convertirez, ni ne sanctifierez personne, si vous ne commencez d'abord par travailler courageusement vous-mêmes à votre propre sanctification"*.

Notre vie doit tendre à réaliser une double fin : nous sanctifier nous-mêmes et sanctifier les âmes qui nous sont confiées. Mais elle ne doit pas, pour autant, être double ou divisée, comme si notre vie de prière et notre vie d'activité extérieure étaient deux réalités juxtaposées. Non ! La conception d'une vie missionnaire qui se gonfle dans la prière pour se vider ensuite dans l'action, quitte à se regonfler à nouveau, est une déplorable erreur. Toute notre vie doit être une vie de prière. *Il faut prier sans cesse*. Mais en priant, nous accomplissons notre mission d'apôtres tout autant qu'en nous livrant à des travaux extérieurs. Nous ne pouvons réaliser cet idéal que si nous sommes pratiquement convaincus et toujours conscients que, dans notre travail, c'est Dieu lui-même qui agit et qui exerce par nous son action rédemptrice. Cela demande de nous un profond esprit de foi. Il faut que le monde surnaturel soit comme l'atmosphère dans laquelle nous vivons. Cela est essentiel pour que notre apostolat ait une âme qui le vivifie et pour que toute notre activité extérieure ne devienne pas *"airain qui sonne ou cymbale qui retentit"* (1 Cor 13, 1).

## **Novembre 1963 : Explication de l'intervention qu'il a faite au Concile**

*À partir de la deuxième session, le Père Volker était membre du Concile. Il a activement pris part aux travaux, tout spécialement en ce qui concerne la mission. Dès le mois de novembre, il prend la parole pour affirmer bien haut la spécificité de la vocation missionnaire. Il prend soin de s'en expliquer auprès des confrères.*

Mon intervention visait à souligner une déficience du chapitre 4 du schéma *De Ecclesia*, où il est fait mention de la sainteté sacerdotale, de la sainteté des religieux et de celle des laïcs. À mon avis, ce texte aurait dû souligner les caractéristiques de la sainteté qu'exige la vocation missionnaire. Pour justifier cette affirmation, j'ai montré d'abord que la vie missionnaire est une vocation spéciale voulue par Dieu et dotée de charismes particuliers. En nous appelant à la vie missionnaire, le Bon Dieu nous invite au don total et définitif de nous-mêmes à l'œuvre de l'évangélisation, en vue d'annoncer le Christ parmi les non-chrétiens et de fonder l'Église là où elle n'est pas encore implantée. Cela exige que nous donnions à Dieu, dans ce but, tout notre être et toute notre activité, et cela non pas pour un nombre déterminé d'années, mais pour toujours.

Voilà ce que signifie être missionnaire et c'est ce qui constitue la grandeur de notre vocation. Au fond, c'est, envers Dieu et envers son Église, un acte d'amour intense, suscité par l'Esprit de sainteté : cet acte établit dans un état particulier de la vie chrétienne qu'on peut appeler l'état apostolique. Pour nous, Pères Blancs, cette donation est exprimée dans la première partie de notre serment, où nous nous consacrons jusqu'à la mort à l'œuvre des Missions d'Afrique selon les Constitutions de la Société. Nous nous établissons ainsi dans la vie apostolique selon la forme propre aux Pères Blancs. C'est pourquoi dans la seconde partie de la formule de notre serment nous promettons et jurons obéissance pour tout ce qui concerne la pratique du zèle apostolique et de la vie commune.

Je voudrais que vous méditez attentivement le sens de cette consécration. Elle est une "mise à part" pour l'œuvre de l'évangélisation, comme l'on voit, dans les Actes des Apôtres, le Saint-Esprit enjoindre à l'Église d'Antioche de mettre à part Barnabe et Saul "en vue de l'œu-

*vre à laquelle il les avait appelés". (Ac 13,2) Dans son Épître aux Ga-lates, Saint Paul jette une vive lumière sur cette vocation missionnaire auprès des infidèles quand il écrit : "Celui qui dès le sein maternel m'a mis à part et appelé par sa grâce, daigna révéler en moi son Fils, pour que je l'annonce parmi les païens." (Ga 1, 15) Et alors, il expose comment, sans consulter la chair et le sang, il a suivi cet appel et comment il s'y est dépensé sans compter. Et quand, après 14 ans, il revint à Jérusalem, les autres Apôtres reconnurent la grâce qui lui avait été départie, à lui et à Barnabe, car "Celui qui avait agi en Pierre, dit-il, pour faire de lui un Apôtre des circoncis, avait pareillement agi en moi en faveur des païens. " (Ga 2, 8).*

Ce même appel nous a été adressé à nous aussi : appel à une consécration à Dieu, se manifestant par un dévouement sans restriction ni quant à l'étendue ni quant à la durée. Notre vocation, en effet, comporte l'engagement de tendre à la perfection et de pratiquer toutes les vertus de l'apôtre, spécialement la vertu du zèle. Il faut bien, comme le font, par exemple, les Constitutions préciser en termes juridiques la portée de cet engagement et le genre de vie auquel nous nous obligeons en le contractant ; mais ces précisions juridiques ne nous présentent que l'exigence minimum de notre vocation, en deçà de laquelle il y aurait faute et infidélité à notre parole donnée. Celui d'entre nous qui voudrait s'en contenter manifesterait ainsi qu'il n'a pas bien compris l'obligation inhérente à notre vocation de tendre à la perfection du don de nous-mêmes. Bien loin de nous contenter du minimum nécessaire, il s'agit pour nous d'aimer Dieu, d'aimer en Lui les âmes et de nous dépenser sans compter à Le faire connaître et aimer par elles.

Or, cet amour de Dieu demande une donation toujours plus totale. Voilà pourquoi notre vénère Fondateur disait qu'il fallait désirer et poursuivre avec fidélité et courage la sainteté complète. Cesser de tendre à la perfection de la vie apostolique, nous réserver quelque chose dans le don de nous-mêmes, serait pratiquement renier notre vocation. Cela nous mènerait à la perte absolue comme l'affirmait le Cardinal car, *"pour un apôtre, il n'y a pas de milieu entre la sainteté complète au moins désirée et poursuivie avec fidélité et courage, et la perversion absolue".*

## Mars 1965: Vie de communauté

*Le P. Volker sent très fortement qu'une des clefs nécessaires pour réussir le passage de la Société dans la période postconciliaire qui s'ouvre, consiste dans le renforcement de la vie communautaire. C'est à cet effet qu'il publie un long document visant à expliciter la place de nos communautés au service des Églises particulières.*

Notre Société est à la fois un Institut essentiellement missionnaire et un Institut de vie commune. Elle est un Institut missionnaire approuvé en tant que tel par la plus haute autorité de l'Église. En conséquence, les missionnaires, en entrant dans la Société, se lient par serment au service du Souverain Pontife, chef du collège épiscopal, dans le but d'ordonner toute leur vie à l'apostolat missionnaire. Ainsi ils deviennent, à un titre tout à fait spécial, les coopérateurs de l'Ordre épiscopal pour l'évangélisation du monde.

Cependant, ce ne sont pas les individus qui portent ce titre spécial, mais la Société. En effet, ce n'est qu'en raison de notre appartenance à cet Institut de vie commune, vie commune conçue comme un état de consécration apostolique, que nous participons à ce titre spécial.

Pour comprendre cela, rappelons-nous que le terme "vie commune" recouvre un double sens.

Il signifie d'abord, au sens le plus obvie, la *vie de communauté* telle que nous la vivons et qu'elle est prescrite par nos Constitutions. Elle consiste en une forme particulière de communauté de toit, de table, de prière et de travail. Elle culmine dans ce que nous désignons comme la "règle de trois", qui est exprimée dans les Constitutions, ainsi que dans la conception du travail en commun sous la responsabilité du supérieur et réalisé surtout par le conseil local. Nous savons tous combien cette règle de nos Constitutions a toujours été en honneur chez nous et reste intouchable.

Mais cette forme de "*vze de communauté*" n'exprime pas tout le sens plénier de "vie commune", qui pour nous est la consécration apostolique selon une règle commune.

En effet, si par notre serment, nous nous engageons à vivre la vie commune, c'est en vue de tendre à la sainteté apostolique, comme l'a voulu le Cardinal en fondant la Société.

Cet engagement est pris, non seulement devant Dieu et au plus intime de notre conscience, mais aussi de façon publique, devant l'Église. Par là, est indiqué que cette forme de vie de perfection évangélique et apostolique est approuvée, bien plus, mandatée par l'Église, comme signe et témoin de ce que l'Église est au plus profond d'elle-même : le Règne de Dieu sur terre, la Vie de Dieu dans les hommes, Père, Fils et Esprit Saint.

Ainsi nous entrons dans le second sens, plus fondamental, plus profond, de notre vie commune qui est : *vie selon une règle commune dans la pratique de la perfection apostolique*. Par cette vie selon une règle commune, ou vie "régulière", sous l'autorité des Supérieurs, la Société trace la voie de notre sanctification comme apôtres. Cette voie, c'est celle de l'Évangile et de sa première loi d'amour, vécue spécialement dans l'apostolat et les conseils évangéliques de pauvreté, chasteté et obéissance.

Cette vie selon une règle commune est donc bien plus qu'une simple sauvegarde négative de la vertu des missionnaires. Elle est, pour nous, un moyen positif et indispensable pour tendre à la perfection apostolique qui doit être la nôtre. Nos Constitutions le disent explicitement : *C'est pour atteindre plus sûrement leur double fin (de sanctification personnelle et de travail apostolique) que les missionnaires ont embrassé la vie commune*.

Pour vivre authentiquement cette vie commune, nos Constitutions nous rappellent que les trois moyens indispensables, issus de l'Évangile, sont *"les trois vertus de pauvreté, de chasteté, et d'obéissance (qui) constituent la base de la vie commune, le nerf de la vie apostolique, et (qui) doivent être cultivées soigneusement par tous ceux qui ont à cœur de répondre aux grâces et aux devoirs de leur vocation"*. Tel est le sens fondamental de notre vie commune.

L'autre sens, celui de la vie en communauté, n'est qu'une application, un achèvement de ce sens plus profond de vie commune.

Le sens complet de la vie commune chez nous est donc : vie et travail en "communauté", basés sur notre engagement de tendre à la sainteté apostolique selon une règle "commune".

Et donc, pour nous, la vie commune au sens complet, ainsi définie, et qui répond à la nature sociale de l'homme et est le reflet en nous de la vie communautaire de la Sainte Trinité, est la volonté de l'Église, la Volonté de Dieu. Hors de cette volonté, pour un Père Blanc, il ne peut y avoir ni sainteté ni apostolat...

## **Février 1967 : Vers le Chapitre de 1967 : bilan et perspectives**

*Dans cette lettre écrite à la fin de son mandat, le Père Volker insiste sur les changements qui bouleversent le monde, l'Afrique et l'Église. Il y voit une invitation pressante à un aggiornamento profond de la Société et de ses membres. Lucidement, il voit les difficultés qu'il faudra aborder pour assurer une double fidélité : fidélité au charisme de la Société et fidélité au temps nouveaux. Il semble pressentir les remous que la Société devra affronter dans l'époque suivante. C'est un appel à la vigilance, à la confiance et à l'espérance. Il ne s'agit pas de changement de règlements mais de conversion du cœur.*

Le début de cette nouvelle année 1967 m'offre l'occasion d'exprimer une dernière fois à tous les confrères, comme Supérieur général, les vœux que je forme pour eux et que j'ai portés tant de fois devant le Seigneur durant ces 10 ans. Un merci très sincère à tous mes collaborateurs pour leur dévouement sans faille et leur aide efficace et compétente pendant cette décennie. Il n'aura pas été de tout repos ; mais tous m'ont considérablement facilité le travail. Merci également aux confrères de la Maison généralice pour leur bonne volonté et leur affection, qui m'ont été une aide précieuse.

L'année 1967 sera l'année du Chapitre général ordinaire, qui sera également le Chapitre d'aggiornamento réclamé par le Décret *Ecclesiae Scmctae*. Ce renouvellement intérieur s'impose impérieusement à notre Société. Des éléments nouveaux et de première importance sont venus modifier profondément le terrain même où elle exerce son apostolat. À part un territoire, tous les pays où travaillent les Pères Blancs ont accédé à l'indépendance politique et, lentement, les structures des nouveaux États se mettent en place. Un processus d'évolution culturelle profonde et étendue, une modification des réalités sociales, et dans certains pays l'a-

morce d'une socialisation plus ou moins accusée de ces structures elles-mêmes donnent un visage nouveau à la société civile, dans laquelle nous vivons et travaillons pour répondre à l'appel de l'Église. Une évolution radicale est amorcée, que nous devons chercher à comprendre de l'intérieur et dans laquelle nous devons entrer sans réticence.

Dans le domaine ecclésiastique aussi, il y a eu des changements importants, qui réclament une adaptation de notre part. Je pense spécialement à la constitution de la Hiérarchie en Afrique, qui n'est pas sans influencer notre situation. D'autre part les Actes officiels du Concile concernent directement ou indirectement la vie de la Société, ses rapports avec les Ordinaires ou son activité apostolique.

Toute cette évolution et de la société civile et de l'Église en Afrique n'a pas manqué d'influencer les mentalités, les façons de penser, d'agir et d'être, des hommes de notre temps. Quand il s'agit de réaliser une mise au point, on ne peut absolument pas ignorer ces éléments nouveaux.

Pour faire face à ces problèmes et leur donner une solution valable, qui fasse de la Société des Pères Blancs un instrument apostolique adapté et efficace nous n'avons pas à nous accrocher farouchement à toutes les réalités du passé comme à la seule planche de salut pour barrer la route aux changements ; ce serait un manque de fidélité à l'inspiration du Saint-Esprit, qui se manifeste partout dans l'Église. Et ce serait par le fait même nous vouer à la stérilité et peut-être à la mort.

Nous n'avons pas non plus à jeter par-dessus bord toutes ces richesses, qui nous ont donné notre vrai visage dans l'Église missionnaire. Détruire n'est pas progresser. Or, c'est vers le progrès, vers le renouveau que l'Église oriente la Société de toutes ses forces.

Ces éléments nouveaux, sur lesquels nous sommes amenés à réfléchir, nous obligent, pour ainsi dire, à une découverte de valeurs humaines et évangéliques, qu'il nous faut intégrer dans notre manière d'être personnelle et dans la vie apostolique de la Société. Cette découverte nous conduit logiquement à une adaptation. Certains pourraient croire que ce changement est réclamé par un manque de générosité et se soldera en définitive par une mitigation de la règle, une dévaluation de ce qui fonde l'esprit même de la Société. Tout au contraire, les circonstan-



ces providentielles, dans lesquelles nous nous trouvons, nous invitent à approfondir le sens de notre consécration apostolique pour la vivre plus consciemment et plus authentiquement, précisément par l'apport enrichissant de ces éléments nouveaux, qui découlent de l'évolution du monde et de l'Église après le Concile. Loin de dévaloriser les richesses apostoliques traditionnelles, ces éléments nouveaux peuvent et doivent nous aider à les approfondir et à les vivre plus généreusement.

Ce qui ne veut pas dire que tout ira sans difficulté. Le véritable ag-giornamento comporte un développement, un progrès dans la ligne de la tradition la plus authentique ; mais ce progrès risque d'engendrer des conflits apparents, des oppositions, qu'il faut savoir résoudre clairement pour poursuivre sa route dans la paix, Quelques exemples ? Opposition entre la fidélité aux directives apostoliques du supérieur ecclésiastique et la fidélité à la forme concrète de consécration apostolique. L'Esprit Saint agit en tous, aussi bien dans les inférieurs que dans les supérieurs. Comment alors concilier l'obéissance vraie et généreuse à un supérieur et l'inspiration à l'Esprit dans un cas précis ? Le dialogue doit s'établir entre tous les membres de la communauté, franc et simple, pour éclairer un problème, une situation apostolique concrète. Quelle est la responsabilité de chacun devant la décision à prendre ? Quel est plus spécialement le rôle du Supérieur ? Devant les décisions des supérieurs, quelle est ma liberté de jugement ? Dans quelle mesure, puis-je exercer mon sens critique ? Comment concilier la disponibilité apostolique totale et la vraie vie de communauté, à laquelle je me suis engagé par serment ?

En fait, pour réaliser pleinement ce progrès souhaité par tous et exigé par les circonstances nouvelles de notre vie apostolique, il ne suffira pas au Chapitre de décréter certaines règles, ni de donner des orientations. Le vrai problème est intérieur et suppose une rééducation, de la part des supérieurs et des inférieurs, de la part des anciens et des jeunes. Une nouvelle manière d'être, de penser, doit nous imprégner ; il nous faut devenir plus adultes, plus vrais ; il nous faut croître spirituellement. Le véritable progrès doit se réaliser à ce niveau en premier lieu.

C'est dire que la préparation du Chapitre et le Chapitre lui-même nous placent au cœur même de notre vie spirituelle apostolique.

Ils exigent de nous une foi profonde dans l'action du Christ qui conduit son Église à travers la réalisation de sa mission. Nous en sommes les instruments. Que la "lumière de la foi" éclaire et guide les capitulants ; qu'elle éclaire et guide aussi tous les Pères Blancs.

Ils exigent aussi de nous un amour vrai, sincère et efficace. "*Ce n'est pas celui qui dit : Seigneur ! Seigneur ! Qui entrera dans le Royaume des deux ; mais bien celui qui accomplit la volonté de mon Père céleste*". À ce moment important de la vie de la Société, il nous faudra rechercher ensemble cette volonté du Seigneur et nous entraider à la réaliser.

Ils exigent également une disponibilité totale pour le service que l'Église attend de nous. Car l'apostolat a aujourd'hui ses exigences propres, qui demandent au missionnaire des sacrifices très profonds. L'Église doit pouvoir compter sur nous et le Chapitre réalisera son but dans la mesure où il nous dira ce que l'Église elle-même attend de nous en Afrique dans les années à venir, où il nous précisera les moyens de répondre à cette attente.

Nous devons tous nous maintenir dans ces dispositions pour aborder ensemble ce temps de grâce du Chapitre. Il ne s'agit pas d'être pour le progrès, d'être modernes sans réflexion ; pas plus qu'il ne s'agit d'être conservateurs et traditionalistes par principe. Il s'agit avant tout de s'en-traider les uns les autres dans un esprit de foi profond et actif à trouver concrètement ce que le Christ et son Église attendent de la Société dans les années qui vont venir. C'est là le critère de notre choix. Et ce choix, il faudra le faire passer dans les actes à tous les échelons de la hiérarchie : supérieurs et inférieurs, dans un esprit "*de respect, de confiance, de collaboration, de coresponsabilité, de bonté, d'amitié et de charité*" comme le pape lui-même le rappelait le mois dernier.

En voyant la générosité de tous et l'entrain général à préparer ce Chapitre, je me sens plein de confiance en l'avenir. Mais le Chapitre ne sera qu'un point de départ. Il faudra également la bonne volonté de tous pour faire passer les décisions dans la pratique et pour en vivre l'esprit.

Croyez, mes biens chers confrères, à mes sentiments de fidèle attachement en Notre Seigneur et en Notre-Dame.

# Table des matières

Avant-propos	3
L'élection et la personnalité de Léo Volker	5
Africanisation et Indépendance	6
Évêques africains entre 1957 and 1967	7
Les cinq contrats diocésains pour cette période	9
"L'âge d'or" néerlandais de la mission	10
Deux amis : Léo Volker et Antoon Wouters	11
Josef Blomjous	14
Joop Geerdes	16
Théo van Asten	17
Guy Mosmans	18
Le Conseil général de Volker	21
Le Concile Vatican II	26
Volker au Concile	32
Souffrances et épreuves	34
Constitutions et Directoire	38
Volker en Afrique, Séminaires africains, Laïcs de l'élite	42
CIPA	44
La presse catholique en Afrique	47
L'éveil culturel africain	50
Recrutement et formation	53
Prêtres Fidei Donum	55
La vie du missionnaire de base entre 1957 et 1967	58
Préparation du Chapitre de 1967	63
L'affaire Sono Viso	69
Les dernières années de Volker	74
<b>Annexe</b>	
Évêques Missionnaires d'Afrique présents au Concile Vatican II	76
Dates des indépendances de pays africains entre 1957 et 1967	78
Confrères morts de mort violente entre 1957 et 1967	79
Extraits de lettres du Père Léo Volker	80

